



HAL
open science

Le châtaignier en Périgord ou les trajectoires incertaines d'une ressource territoriale : un regard généalogique et exploratoire entre nature et culture

Médéric Bastard

► **To cite this version:**

Médéric Bastard. Le châtaignier en Périgord ou les trajectoires incertaines d'une ressource territoriale : un regard généalogique et exploratoire entre nature et culture. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02433616

HAL Id: dumas-02433616

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02433616>

Submitted on 9 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2018 - 2019

Master Géographie, aménagement, environnement et développement
Parcours Paysage, environnement, participation, société

LE CHÂTAIGNIER EN PÉRIGORD OU LES TRAJECTOIRES INCERTAINES D'UNE RESSOURCE TERRITORIALE

UN REGARD GÉNÉALOGIQUE ET EXPLORATOIRE ENTRE
NATURE ET CULTURE

BASTARD Médéric |

Sous la direction de |
Mr CAILLAULT Sébastien
Mr BANOS Vincent

Membre du jury

CAILLAULT Sébastien | Maître de Conférences en Géographie environnementale, paysage
EL HANNANI Mustapha | Maître de Conférences en Géographie et en Paysage



Soutenu publiquement le :
20 Septembre 2019 à Angers



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'oeuvre).
- vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire je souhaite adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à sa rédaction.

Ces remerciements vont d'abord à M. Vincent BANOS, mon maître de stage, qui m'a encadré et conseillé durant ces 6 mois de stage. Je lui suis très reconnaissant pour la confiance qu'il m'a accordé et le temps qu'il m'a consacré tout au long de ce travail d'élaboration de recherche.

Je tiens également à remercier M. Sébastien CAILLAULT, mon professeur référant qui s'est montré à l'écoute et très disponible pour répondre à mes questions. Ses conseils et ses suggestions ont grandement contribué à l'aboutissement de ce mémoire.

Plus globalement, je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble du corps professoral du master 2 Géographie Aménagement Environnement Développement parcours Paysage Environnement Participation Société de l'université d'Angers et d'Agrocampus Ouest pour la qualité et la richesse de leurs enseignements.

Je remercie également chacun des membres du Jury pour l'honneur qu'ils m'ont fait de s'intéresser à ce travail et d'avoir accepté de l'évaluer.

Mes pensées vont également à l'ensemble des chercheurs de l'IRSTEA mais surtout aux stagiaires et aux doctorants de cette structure avec qui j'ai pu à la fois partager mes doutes mais également bénéficier de leurs encouragements. Merci à Anne-Claire, Anne-Charlotte, Ariane, Chloé, Fatala, Fiona, Florian, Kévin, Lise, Ousman, Stella, Yoan et Zoé pour leur sympathie et leur amitié.

Je n'oublie pas de remercier également mes parents pour leur soutien indéfectible tout du long de la rédaction de ce mémoire.

Merci à tous et toutes.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	2
ABRÉVIATIONS.....	4
INTRODUCTION	5
I/ LA RESSOURCE TERRITORIALE : ENTRE DYNAMIQUES ANTHROPIQUES ET ÉCOLOGIQUES	11
1.1 Les ressources territoriales	13
1.1.1 De la ressource allouée à la ressource révélée et activée	13
1.1.2 Le patrimoine, un ressort majeur de la ressource territoriale	15
1.2 La ressource territoriale à l'épreuve de l'environnement	16
1.2.1 Apports et limites	17
1.2.2 Vers une autre géographie des ressources	18
1.3 Approches généalogique et exploratoire	19
1.3.1 Les apports d'un regard rétrospectif	20
1.3.2 L'approche exploratoire : une lecture à partir des enjeux et des stratégies d'acteurs	22
II/ LA DORDOGNE, UN TERRITOIRE INFLUENCÉ PAR L'ESSENCE CHÂTAIGNIER	27
2.1 Un arbre rapidement domestiqué	29
2.1.1 L'arrivée du châtaignier en France et sa diffusion en Dordogne	29
2.1.2 Un arbre au coeur du territoire	34
2.2 Le XIX ^e siècle, les prémices de la déchéance du châtaignier	37
2.2.1 Des bouleversements dans l'agriculture périgourdine	37
2.2.2 Stratégies de déqualification et remplacement du châtaignier déprécié	41
2.3 Une essence qui aurait pu retrouver ses lettres de noblesse	47
2.3.1 Des tentatives de revalorisation	47
2.3.2 Des engagements forts en faveur de la filière	49
III/ LES NOUVELLES PROMESSES DE LA FILIÈRE CASTANÉICOLE	55
3.1 Les changements d'un modèle confronté à de nombreux défis	57
3.1.1 Un arbre et des pratiques d'exploitation qui demeurent sous pression	57
3.1.2 Une filière entre professionnalisation et nouveaux défis	63

SOMMAIRE

3.2 L'émergence d'un modèle « agrobiologique »	73
3.2.1 La maîtrise des procédés de transformation comme outil d'émancipation	74
3.2.2 Une stratégie patrimoniale entre ancrage territorial et image verte	77
3.2.3 Des pratiques d'exploitation dans le respect de l'environnement	79
3.3 Innovation et échanges internationaux : une stratégie prometteuse	82
3.3.1 Une industrialisation verte de la filière castanéicole	83
3.3.2 Une stratégie internationale	85
IV/ UNE ESSENCE FORESTIÈRE ENTRE INVISIBILITÉ ET CONTROVERSES	93
4.1 Le châtaignier, entre essence secondaire et « ennemi »	95
4.1.1 Une mutation des dynamiques forestières	95
4.1.2 L'opposition de deux modèles d'exploitation	98
4.2 Vers une contre-offensive du châtaignier	105
4.2.1 Un dépérissement prétexte ?	105
4.2.2 Une filière bois châtaignier en quête de reconnaissance	109
4.2.3 Quand la menace fait surgir le patrimoine	112
CONCLUSION	116
BIBLIOGRAPHIE	121
TABLE DES ILLUSTRATIONS	126
TABLE DES TABLEAUX	127
TABLE DES CARTES	128
GLOSSAIRE	129
ANNEXES	130
TABLE DES MATIÈRES	135
RÉSUMÉ / ABSTRACT	138

ABRÉVIATIONS

- **ADD** : Archives Départementale de Dordogne
- **ADG** : Archives Départementale de Gironde
- **CNPF** : Centre National de la Propriété Forestière
- **CNRTL** : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales
- **CRPF** : Centre Régional de la Propriété Forestière
- **DTE** : Département du Territoire et de l'Environnement
- **EPST** : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- **ETBX** : Unité Environnement, Territoires et Infrastructures
- **FFN** : Fond Forestier National
- **GAED** : Géographie Aménagement Environnement Développement
- **GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
- **INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique
- **IRSTEA** : Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
- **ONF** : Office National des Forêts
- **PEPS** : Paysage Environnement Participation Société

INTRODUCTION

Quelque peu délaissés pendant la période des « *Trente Glorieuses* », les espaces forestiers connaissent un regain d'intérêt à la faveur des mobilisations sociales et de la transition énergétique et écologique. Réinvestis au nom de la nature et du vivant, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique, les forêts sont ainsi au cœur de nombreux conflits d'aménagements, luttes et quêtes d'alternatives. Parallèlement, la filière forêt-bois est reconnue depuis 2013 comme une filière industrielle d'avenir capable de concilier croissance économique (emplois sur les territoires) et contribution écologique via notamment les stratégies d'atténuation au changement climatique (substitutions des matériaux et énergie). Première région française en termes de surface forestière totale (2,8 millions d'ha), la Nouvelle-Aquitaine cristallise nombre de ces enjeux et ce d'autant plus que si les essences feuillues dominant (68 %), le territoire se distingue par ses grands massifs cultivés, principalement composés de résineux (Pins, Douglas, Epicéa...).

S'étendant sur plus d'un million d'hectares, le Massif des Landes de Gascogne est aujourd'hui la plus grande forêt artificielle d'Europe occidentale (CRPF, 2010). Implanté au XVIII^e siècle pour stabiliser les dunes littorales, puis développé au XIX^e siècle pour assainir et valoriser économiquement des landes qualifiées de « *mauvais pays* » (MORA et BANOS, 2014), le pin maritime a su trouver une place prépondérante dans le paysage aquitain. Malgré les nombreuses crises traversées (incendies, crises industrielles, tempêtes, etc...) et l'évolution des usages mêmes du pin maritime, cette monoculture n'a jamais été véritablement remise en cause et reste largement considérée comme une ressource d'avenir au potentiel énorme (ARBEZ et *al.*, 2018). Pour expliquer cette pérennité, KRASNODEBSKI (2019) invite à concevoir le pin maritime, non pas seulement comme un objet de nature ou une matière première mais aussi, comme une technologie de valorisation du territoire, prise à la fois dans des logiques d'« *inertie techno-environnementale* » et de « *flexibilité* ». Héritage de plusieurs décennies d'exploitation, la culture du pin maritime a franchi les époques en s'imposant comme une ressource majeure auprès des différentes populations (forestiers et industriels mais aussi habitants, scientifiques et politiques) et en articulant diverses formes de continuités (d'abord idéologique et économique, puis institutionnelle et technique...) pour s'ancrer profondément au territoire et devenir un vecteur essentiel de son identité. Cela est visible au niveau économique puisque, d'abord exploitée pour la résine, la forêt de pins maritimes est devenue une usine à bois dans les années 1960 et s'engage désormais sur les sentiers de la chimie verte et de la bio-raffinerie. Cela n'est pas exempt d'ambiguïté car si la persistance du pin maritime induit un sentiment d'immuabilité, ces changements d'usages s'accompagnent dans les faits d'une intensification des pratiques sylvicoles (mécanisation, raccourcissement des cycles de rotation...). Nous retrouvons

INTRODUCTION

cette ambivalence au niveau environnemental. Critiquée depuis longtemps pour sa faible biodiversité, la monoculture du pin maritime est désormais vantée par les acteurs forestiers et politiques pour sa capacité à concilier objectifs économiques (vitesse de croissance, rentabilité...) et environnementaux (énergie, carbone...) ainsi que sa résilience au changement climatique. Bénéficiant d'un fort soutien institutionnel, d'un puissant tissu industriel et de plusieurs décennies de travaux de recherche, notamment en matière d'amélioration génétique, le pin maritime fait mieux que résister. Il tend même à devenir un modèle et semble s'étendre aux dépens d'autres cultures sylvicoles plus en marge comme le robinier ou le châtaignier... (PINAUD, 1976 ; BANOS et DEHEZ, 2017).

Financé par la Région Aquitaine et coordonné par l'unité ETBX¹ d'IRSTEA², le projet BoscEnFlux (2017-2020) cherche à analyser les trajectoires des espaces forestiers aquitains en s'intéressant à leurs marges sociales et écologiques. Il s'articule autour d'une thèse centrée sur les dynamiques socio-environnementales du robinier qui symbolise cette idée de marge testée par le projet, d'un travail post-doctoral sur l'histoire du massif des Landes de Gascogne qui incarne donc le cœur des dynamiques forestières passées et actuelles au niveau régional et plusieurs mémoires de master 2. L'IRSTEA est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Pluridisciplinaire, il est tourné vers la recherche environnementale et l'appui aux politiques publiques. Ses activités de recherche et d'expertise s'inscrivent dans un partenariat avec des universités et établissements de recherche français et européens, les acteurs politiques et économiques. Reflet de ce modèle situé à l'intersection de la recherche académique et de la recherche appliquée dans le domaine de l'environnement, BoscEnFlux, est un projet de recherche en prise avec les enjeux du développement régional. À travers une approche multidisciplinaire liant géographie humaine, épistémologie et histoire des sciences, deux grandes hypothèses ont ainsi été formulées :

- *Un focus sur les marges sociales et écologiques actuelles des massifs forestiers dominants permet de mieux éclairer la dynamique d'assemblage entre différents espaces forestiers (En quoi les forêts d'Aquitaine pourraient être différentes demain ?).*

Notes :

Glossaire p. 129

- ¹ Unité Environnement, Territoires et Infrastructures
- ² Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

INTRODUCTION

- Une généalogie des attentes technoscientifiques sur des usages complémentaires à ceux actuellement dominants (En quoi les usages des forêts d'Aquitaine auraient pu bifurquer hier ?) aide, notamment par l'identification d'héritages, d'oublis ou de réinventions, à renouveler le regard présent sur la fabrique des innovations forestières.

En s'intéressant aux trajectoires passées et présentes du châtaignier en Dordogne, le présent mémoire contribue à tester le questionnement et les hypothèses du projet tout en assumant une dimension plus exploratoire. Troisième essence française après le chêne et le hêtre (LEMPIRE, 2011), le châtaignier est omniprésent en Dordogne (25 % des forêts) et son fruit a constitué pendant longtemps l'alimentation de base des Périgourdins (BRUNETON-GOVERNATORI, 1984). Mais depuis plusieurs décennies, les observateurs semblent insister sur le déclin de cette culture et lui prédisent un avenir incertain. Tandis que J.R. PITTE (1986), dont le propos ne se limite pas à la Dordogne, se montre dès les années 1980 très pessimiste quant au devenir de la civilisation du châtaignier, J.C NOUARD (2018), un expert forestier local, écrit : « *serait-ce une page de l'histoire du Périgord-Limousin qui se tourne, vers la disparition progressive, mais semble-t-il inéluctable, de cette essence emblématique ? J'espère que le vide laissé par cette brutale et soudaine disparition ne sera pas comblé exclusivement par ses reboisements de mono-sylviculture résineuse, comme c'est malheureusement trop souvent le cas actuellement* ». Mais qu'en est-il réellement ? Le châtaignier est-il marginalisé ou en voie de marginalisation ? N'est-il pas une ressource qui possède, à travers notamment son ancrage territorial et son histoire riche, de la ressource ? Telle était le questionnement auquel nous invitait l'offre de stage initialement formulée « *La trajectoire des châtaigneraies en Dordogne, entre patrimonialisation et déqualification ?* ».

Le travail bibliographique engagé pour s'appropriier le sujet a entraîné une reformulation de ce dernier. Si le fait de s'intéresser à la Dordogne constitue une originalité au regard de la littérature existant sur le châtaignier - plutôt centrée sur l'Ardèche ou la Corse -, le terme patrimonialisation n'est-il pas ici trop réducteur ? Le châtaignier est-il condamné à disparaître ou à survivre uniquement sous la forme de la conservation et la valorisation d'une culture passée par un travail de mémoire ? Certains relèvent ainsi que la filière castanéicole connaît, à partir des années 90, un semblant de réorganisation et de modernisation qui pourrait lui permettre de retrouver un jour leurs lettres de noblesse (DUPRE, 2008). De plus, si les dynamiques climatiques (tempêtes et sécheresses) et écologiques (ravageurs...) contribuent à fragiliser la filière castanéicole, les attentes et préoccupations environnementales ne constituent-elles pas des leviers pour cette filière ? Par ailleurs, si l'objectif initial du stage était de questionner les dynamiques

INTRODUCTION

forestières autour du châtaignier, le terme châtaigneraie est ambigu car il renvoie davantage à l'arbre greffé et cultivé pour son fruit. Le châtaignier dissimule en fait deux filières - l'une agricole et l'autre forestière - qui, bien que toutes confrontées à d'importantes difficultés, s'organisent autour d'acteurs, de modes de gestion et de stratégies de développement bien dissimilaires. Questionner les trajectoires de la filière agricole est intéressant car si la châtaigne a bénéficié d'une large attention de la part des commentateurs de la civilisation du châtaignier, peu d'études ont exploré les évolutions actuelles de cette ressource notamment en Dordogne. Quant à la partie forestière, elle semble avoir bénéficié d'une moindre attention malgré son omniprésence dans les paysages. On peut ainsi se demander si cet arbre, pourtant central dans les forêts françaises en général et périgourdines en particulier n'est pas devenu une ressource de niche, peu visible et en marge des industries et des marchés du bois. À travers une approche rétrospective et un développement exploratoire, ce présent mémoire analyse les dynamiques passées et présentes du châtaignier en Dordogne, détaille les stratégies et actions menées par les acteurs des filières, et les atouts et pressions qui impactent le développement de cette ressource, afin d'évaluer des perspectives pour cet objet controversé. Cette ambition se résume dans la problématique suivante :

Quels sont les enjeux et les ressorts actuels des châtaigniers en Dordogne et dans quelles mesures la part d'héritage et d'oublis influencent les trajectoires de cette ressource ?

Le concept de ressource constitue le cadre d'analyse choisi pour aborder le sujet. Une ressource n'étant considérée comme telle qu'à travers les usages et les valeurs qu'une société donne à un objet à un moment donné, ce concept semblait en effet efficient pour comprendre les dynamiques et les enjeux associés aux châtaigniers, les stratégies et les motivations des acteurs des filières bois et agricole. De cette réflexion, deux hypothèses ont émergé :

- le châtaignier possède un certain nombre d'atouts pour se développer et parmi ceux-ci, la dimension patrimoniale constitue un rouage important mais non exhaustif en raison de sa relation profonde à l'histoire du Périgord.
- la prise en compte progressive de la dimension écologique du châtaignier dans les stratégies d'exploitation de cet objet constitue un levier intéressant pour développer les filières et en faire une ressource à fort potentiel pour le territoire.

INTRODUCTION

Afin d'éprouver ces hypothèses, ce mémoire se découpe en quatre principaux chapitres. Il convient dans un premier temps de définir le cadre épistémologique et analytique de cette étude en qualifiant les concepts et notions mobilisés, comme la ressource, le patrimoine et l'écologie, et en détaillant la méthodologie employée. En second temps, pour comprendre l'histoire du châtaignier, ses dynamiques de développement et son lien avec le territoire, une approche rétrospective est abordée à travers l'étude de documents d'archives et d'articles scientifiques. L'objectif est de déceler les représentations et les ambitions des acteurs vis-à-vis de cette essence et de définir certaines périodes qui auraient pu faire basculer la trajectoire de cet objet. Dans un troisième temps, la culture du châtaignier en tant qu'arbre fruitier est étudiée. À travers différentes enquêtes auprès d'acteurs de la filière agricole, ce chapitre s'intéresse aux pressions s'exerçant sur les châtaigneraies ainsi que sur les nouveaux enjeux socio-écologiques et économiques qui tendent à émerger et aux stratégies déployées par les acteurs pour dépasser les contraintes et développer les marchés. Pour finir, la quatrième partie de ce mémoire se concentre sur la culture sylvicole du châtaignier, ses difficultés et sa place en tant que ressource du territoire. L'idée étant d'appréhender les dynamiques et enjeux récents liés aux changements globaux et à l'émergence des problématiques environnementales et de saisir les stratégies mises en place dans la gestion de cette essence et la valorisation de cette ressource qui reste somme toute très méconnue et à la marge.

1 /

**LA RESSOURCE TERRITORIALE : ENTRE
DYNAMIQUES ANTHROPIQUES ET
ÉCOLOGIQUES ?**

Parmi les divers courants qui composent la géographie, ce mémoire tend à se positionner au sein de la géographie humaine et culturelle. Cherchant à étudier la manière dont les sociétés conçoivent leur environnement, s’y insèrent, l’exploitent et le transforment (CLAVAL, 2012), cette branche paraît offrir un cadre intéressant pour étudier le cas du châtaignier en tant que ressource territoriale du département de la Dordogne. L’exploitation (*cultura*) de cette essence, qui porte avec elle l’héritage d’un passé ancien et complexe, peut en effet être lue comme l’aboutissement et la perpétuation d’une relation nature/société profondément entremêlée. Ce détour par l’étymologie du mot culture (habiter et cultiver) permet de rappeler que ce terme se réfère en général à l’activité humaine et désigne donc ce qui est différent de la nature. Pour autant, contrairement à ce qui a pu être affirmé, notamment par l’anthropologie anglophone (LEVY et LUSSAULT, 2006), il ne renvoie pas nécessairement à une forme de domination de l’Homme sur la nature. Incarnant à l’excès le clivage moderne, cette approche réductrice de la culture comme contraire de la nature est aujourd’hui largement supplantée par l’idée que la culture constitue une médiation entre les hommes et la nature. Cette idée que le naturel et le culturel constitueraient deux faces du social (Ibid.) nous semble être un cadre intéressant pour questionner la transformation d’une entité naturelle en ressource par une société.

Selon CLAVAL (2012), le monde dans lequel vivent les hommes est tout autant fait de mots et de propos que d’eau, d’air, de pierre et de feu. Cette formule traduit l’importance accordée par l’approche culturelle aux discours et aux ressentis, aux valeurs et aux symboles, en somme à tout ce qui permet aux hommes de construire, d’interpréter et de donner du sens à une réalité sociale donnée. S’il est vrai que dans le sillage de la géographie humaniste – qui marque le renouveau de l’analyse culturelle dans les années 1980 – on s’intéresse beaucoup au vécu et aux représentations (FREMONT, 1999 [1976]), on ne saurait oublier que l’un des pionniers de ce courant fut C. SAUER, fondateur de l’école de Berkeley dans les années 1930. Or cet auteur, sensibilisé à l’écologie végétale et porteur d’une inquiétude écologiste avant-gardiste, s’intéresse principalement aux rapports des sociétés à leur environnement, à travers l’étude de la culture matérielle et de la morphologie des paysages (CLAVAL, 2012). On retrouve cet attrait pour la culture matérielle et la constitution des paysages dans la géographie d’inspiration vidalienne et notamment les célèbres monographies régionales. On peut néanmoins noter que, naturaliste par ses origines, l’école française de géographie et ses héritiers prennent un chemin différent de SAUER en mettant beaucoup plus l’accent sur les techniques et les artefacts qui permettent aux groupes de s’adapter aux contraintes naturelles, voire de s’en affranchir. Après avoir traversé une période de crise, la géographie culturelle revient donc dans les années 1980, en se détournant quelque peu à la fois d’un monde rural et d’aspects

matériels jugés trop passéistes et trop monolithiques au regard des évolutions du monde. Les travaux portent plutôt sur l'expérience géographique des individus, les croyances religieuses, l'esthétisme et plus généralement les dimensions sociales, économiques et politiques de la culture. Tandis que des auteurs, comme DEBARDIEUX (2006), questionnent la construction des paysages à travers l'évolution des imaginaires et des valeurs sociales qui les valorisent et/ou les déqualifient, d'autres, comme CLAVAL (2012), considèrent que l'approche culturelle est fondamentalement politique, car elle montre avec quels instruments et par quelles voies les sociétés s'affirment et construisent leurs ressources dans un jeu de compétition et de coopération. Pour prolonger ces réflexions, nous allons maintenant nous focaliser sur les interactions entre l'analyse culturelle et la notion de ressource territoriale avant de nous interroger sur la capacité de ce cadre analytique à prendre au sérieux les enjeux et les dynamiques écologiques.

1.1 LES RESSOURCES TERRITORIALES

Perçue comme un moteur et une pierre angulaire du développement des territoires, la notion de ressource territoriale fait l'objet d'une abondante littérature depuis le début des années 1990. L'objectif n'est pas ici de synthétiser ces nombreux travaux mais, plus modestement, de poser quelques jalons et rouages qui peuvent aider à analyser la place du châtaignier en Dordogne. Nous nous attarderons plus particulièrement sur les logiques d'activation et de spécification au cœur de ce cadre conceptuel : « *la ressource territoriale est une ressource spécifique révélée selon un processus intentionnel engageant une dynamique collective d'appropriation par les acteurs du territoire* » (FRANCOIS et al., 2006).

1.1.1 DE LA RESSOURCE ALLOUÉE À LA RESSOURCE RÉVÉLÉE ET ACTIVÉE

En tant que facteur de production, la ressource peut être définie comme un gisement physique alloué à un territoire et qui contribuerait à prédéfinir sa vocation. En tant que réalités issues du monde physique ou biologique, les ressources naturelles peuvent facilement entrer dans ce type d'interprétation. Mais cette vision, que l'on retrouve aussi dans la présentation de régions ou de pays sous la forme d'inventaires, apparaît néanmoins quelque peu désuète. Les sciences sociales ont ainsi démontré qu'il n'existe pas de ressources en soi et que c'est le sens, l'utilité et la valeur qu'une société va donner à un objet qui va la créer et la faire exister en tant que ressource (GREGORY, 1987 ; DESHAIES et MERENNE-SCHOUMAKER, 2014). Autrement dit, la différence entre une réalité physique et une ressource serait que la première demeure à un stade « *latent* » alors que la seconde doit être activée et révélée par une société. En géographie, cette approche est notamment développée dès 1980 par C. RAFFESTIN qui défend lui

aussi l'idée que les ressources ne sont jamais « déjà là » mais qu'elles le deviennent seulement quand l'homme les mobilise et leur attribue des propriétés. Cette définition met en exergue l'intérêt du prisme culturel puisque, évolutive dans le temps et selon la société considérée, la notion de ressource dépendrait étroitement des représentations sociétales, des productions idéelles qui lui donnent vie. Aboutissement d'un processus de construction mentale individuelle et collective toujours en changement, les représentations constituent la perception idéelle, imaginaire ou immatérielle d'un objet, nuancé à travers un ensemble de valeurs. La représentation pouvant se comparer à une interprétation plus ou moins objective d'un objet réel influencé par des préconstruits sociétaux et culturels (LEVY et LUSSAULT, 2006). Le courant des ressources territoriales s'inscrit dans ce postulat et prolonge les réflexions. Il considère ainsi que les ressources peuvent être qualifiées de « territoriales » lorsqu'elles font l'objet d'une construction sociale et d'une volonté qui traduisent des logiques d'appropriation et de coordination entre acteurs (GUMUCHIAN et PECQUEUR, 2007). D'autres vont encore plus loin en considérant que les ressources territoriales constituent un ensemble d'éléments partagés fondateurs de la capacité des acteurs à mettre en œuvre une réponse coordonnée aux problèmes qu'ils rencontrent (FRANCOIS et al., 2006). Dans tous les cas, cette vision s'oppose frontalement au paradigme statique des dotations factorielles puisque « *tous les espaces ont alors « potentiellement » des ressources [...] à condition de les faire émerger et valoriser au mieux* » (PECQUEUR, 2002). Mais cette subordination de l'existence des ressources à un processus d'activation ne signifie pas pour autant que tous les territoires sont en capacités de faire émerger des ressources. Il faut pour cela une dynamique entre acteurs, souvent inscrite dans le temps long, et une reconnaissance collective des qualités attribuées à l'objet investi. Dit autrement, l'inégale répartition des ressources tiendrait moins ici à des questions de propriétés intrinsèques, de rendement ou de distance qu'à des attributs tels que les terroirs, les paysages, les savoir-faire et plus généralement les traces de l'histoire.

En mettant l'accent sur les idées d'appropriation, de reconnaissance et de qualification, cette acception du concept de ressource offre des pistes opérationnelles pour questionner le statut du châtaignier en Dordogne. Elle invite notamment à s'interroger sur la part d'héritage mobilisée par les acteurs et les systèmes de production actuellement associés à cette essence agricole et forestière. Cette vision de la ressource montre aussi une forte proximité avec la notion de territoire puisque ce dernier est également indissociable des dynamiques collectives et des logiques de cristallisation historique (DI MEO, 1994). Parmi les outils de médiation au cœur du lien entre ressource et territoire, le patrimoine joue un rôle particulièrement actif.

1.1.2 LE PATRIMOINE, UN RESSORT MAJEUR DE LA RESSOURCE TERRITORIALE

Fruit d'une exploitation multiséculaire, le châtaignier est-il pour autant considéré comme un patrimoine en Dordogne ? Et si oui, est ce que la patrimonialisation est un levier de la construction de cet objet naturel en ressource territoriale ? Pour tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire de définir ce que l'on entend par patrimoine. Selon LEVY et LUSSAULT (2006), le patrimoine désigne un ensemble de représentations et de pratiques qu'on associe à un objet non contemporain et dont la valeur est décrétée collectivement, suffisamment importante pour qu'on le conserve aujourd'hui afin de le transmettre aux générations futures. Autrement dit, le patrimoine n'est pas un donné mais résulte d'un processus de sélection et d'oubli de ce qui mérite ou pas d'être conservé à un moment donné. Cela signifie que le processus de mise en patrimoine d'un objet - la patrimonialisation - loin d'être toujours consensuel, peut être source de tensions et de conflits entre groupes sociaux. La nécessité d'être révélée ne constitue pas le seul point commun entre la notion de ressource définie précédemment et celle de patrimoine. Elles partagent aussi le fait de pouvoir concerner des objets matériels ou immatériels et d'impliquer une référence temporelle (LANDEL et SENIL, 2009). Ce détour par le patrimoine conduit d'ailleurs certains auteurs à insister sur le fait que les ressources territoriales sont un phénomène installé dans la durée et supposent une approche où la temporalité des processus, des faits et des événements doit être prise en compte (FRANCOIS et al., 2016). Par ailleurs, le patrimoine entretient également de fortes similitudes avec le territoire. Comme le rappelle G. DI MEO (1994), l'un et l'autre donnent du sens et de la valeur à des objets et participent à inscrire le tissu social dans la continuité historique tout en constituant de solides phénomènes culturels. Ainsi, en attribuant au territoire une valeur signifiante pour l'individu et pour la société, « on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale » (ibid.). Inversement, les choix opérés dans le processus de patrimonialisation constituent des indicateurs des représentations qu'ont les acteurs de leur territoire et de son devenir (LANDEL et SENIL, 2009).

Les évolutions de la notion même de patrimoine renforcent encore un peu plus le dialogue noué avec les ressources territoriales. Avant de devenir, ces dernières décennies, un rouage important du développement territorial, le patrimoine a longtemps été sous le contrôle de l'Etat en tant qu'outil de conservation (POULOT, 2006). De même avant d'être reconnu comme un facteur de richesse, le patrimoine se reconnaissait au fait que sa conservation suppose des sacrifices (BANOS et RULLEAU, 2014). Ce renversement tient à plusieurs facteurs dont notamment le rôle de la culture dans la production de la richesse et le sens donné à cette dernière. Comprendre pourquoi le patrimoine est devenue l'archétype

de la ressource territoriale (LANDEL et SENIL, 2009) suppose ainsi de prendre en compte que les ressources ne sont plus uniquement pensées dans une perspective mercantile et économique. Elles s'identifient davantage à l'ensemble des richesses au sens de ce qui est précieux pour et au sein d'un territoire. La richesse peut donc englober du non-marchand tel que des compétences et des expériences collectives, des capacités d'initiative et de projets, des sociabilités et de la durabilité (GUMUCHIAN et PECQUEUR, 2007). Parallèlement, les objets patrimoniaux se révéleraient également performants dans une perspective marchande et seraient sources de retombées économiques pour les territoires (tourisme notamment). Dans un monde globalisé, le patrimoine contribuerait en effet à créer de la singularité et de la distinction. C'est en ce sens qu'il est considéré comme un puissant moteur des processus de spécification inhérente à la notion de ressource territoriale. Or, cette spécification fondée sur l'identité et la différenciation territoriale est vue comme un double atout économique dans un contexte de concurrence généralisée. D'une part, elle serait un facteur de reconnaissance et d'attractivité pour les territoires et d'autre part, elle apporterait une valeur ajoutée aux produits et leur permettrait d'éviter une concurrence stricte par les prix et les coûts (DEHEZ et BANOS, 2017). La Corse et l'Ardèche ont par exemple réussi à se faire reconnaître comme « *pays du châtaignier* » en mettant en avant le caractère patrimonial de la production de châtaigne. Selon BRIAN et JIMENEZ (2006), cette image de marque participerait à la valorisation et à la pérennité des territoires et des produits. Nous pouvons ainsi nous demander si en Dordogne la mise en patrimoine est aussi une ressource de la ressource châtaignier ?

Fer de lance des ressources territoriales, le patrimoine contribue activement à doter ces dernières de l'adjectif territorial, via les notions d'identité et de singularité, et à placer ces dernières dans le domaine de l'identité à l'interface des mondes marchands et non-marchands. Questionner la construction du châtaignier en tant que ressource territoriale suppose ainsi de regarder le processus relationnel entre cet objet et son/ses systèmes de production mais aussi les éventuels valeurs et projets fédérateurs qu'il sous-tend hors marchés. Mais si les ressources territoriales apparaissent comme une grille de lecture intéressante pour questionner un objet multiséculaire tel que le châtaignier, la place accordée à la nature et à l'environnement reste ambiguë.

1.2 LA RESSOURCE TERRITORIALE À L'ÉPREUVE DE L'ENVIRONNEMENT

Si la notion de ressource territoriale n'élude pas les questions environnementales, elle n'en a pas nécessairement fait un axe de recherche prioritaire. L'accent semble, en effet, avoir surtout été mis sur les

modalités et les rouages de l'ancrage territorial des ressources. Or, avant d'être un construit social, le châtaignier est une réalité matérielle et vivante dotée de dynamiques intrinsèques et insérée dans un écosystème. Par ailleurs, sa construction en tant que ressource peut éventuellement être motivée par des valeurs, des fonctions ou des services écologiques. Il est donc nécessaire de regarder comment le courant des ressources territoriales traite ces différentes questions d'environnement, quelles en sont les limites éventuelles et les pistes complémentaires qui pourraient être envisagées.

1.2.1 APPORTS ET LIMITES

En 2006, GLON et PECQUEUR (2006) écrivent un article intitulé « *Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales* ». Douze ans plus tard, dans un article visant à proposer un bilan des avancées de ce courant, COLLETIS et PECQUEUR (2018) citent A. FREMONT : « *la ressource, étymologiquement, c'est ce qui sourd, c'est l'eau qui jaillit de la terre, c'est le bien le plus précieux offert à la vie* ». Loin d'être anecdotiques, ces deux publications peuvent laisser à penser que la question environnementale est bien présente, voire qu'elle fut même à l'origine des réflexions menées. Mais si dans le premier article évoqué, GLON et PECQUEUR (2006) considèrent que l'environnement résulte de relations complexes et d'interdépendances entre les sociétés et la « *nature* » mais aussi au sein de chacune de ces sphères liées les unes aux autres (atmosphère, hydrosphère, lithosphère, biosphère, pédosphère), ils se focalisent très vite sur l'environnement approprié qui relève du territoire en tant que source d'identité et cadre de vie. Quant au second article cité, il explique que si le milieu géographique interfère dans la construction des ressources territoriales et de leur valeur, s'est d'abord et avant tout en tant que lieu d'histoire et de culture (Ibid.). Autrement dit, la vision de l'environnement qui traverse cette littérature semble assez proche de l'idée de nature telle que définie par LEVY et LUSSAULT (2006) : « *ensemble des phénomènes, des connaissances, des discours et des pratiques résultant d'un processus sélectif d'incorporation des processus physiques et biologiques par la société* ». Ce prisme conduit logiquement certains auteurs à mobiliser également le concept de paysage en tant que ressource territoriale. PEYRACHE-GADEAU et PERRON (2010) considèrent ainsi que le paysage est un construit social multidimensionnel, relevant de processus associant des représentations collectives où s'entremêlent environnement, cadre de vie, et perceptions culturelles et patrimoniales qui définissent les valeurs du paysage en tant que ressource locale spécifique. On retrouve ici la vision du paysage à la fois comme espace perçu, sorte de repère naturel lu et approprié par les individus à l'aune de leurs propres références (BERTRAND, 1978), et comme traduction visuelle des formes successives de la mise en valeur sociale du milieu. On voit également, dans cette définition, la manière dont l'extension des logiques patrimoniales permet d'intégrer de plus en plus

d'objets « *naturels* » au cœur des ressources territoriales. Identifié et circonscrit depuis le XIX^e siècle aux monuments historiques, aux curiosités naturelles et aux collections d'artefacts exceptionnels et irremplaçables, le patrimoine, en effet, n'a cessé de s'étendre jusqu'à englober la nature et la biodiversité ordinaire (BANOS et RULLEAU, 2014).

Au final, le prisme culturel et économique des ressources territoriales offre une vision intéressante mais aussi assez partielle des questions environnementales. Si ce cadre paraît en effet pertinent pour appréhender la manière dont des attentes ou des préoccupations écologiques concourent au processus de construction des ressources territoriales¹, il offre assez peu de prises pour rendre compte de l'influence des dynamiques écologiques. Dit autrement, le fait que quelque chose soit considéré comme une ressource (ou non) en dit plus sur une société que sur la substance elle-même (BRIDGE, 2010). Dès lors, quelles pistes envisager pour appréhender la transformation en ressource d'un châtaignier, qui n'est pas uniquement un élément socialisé mais aussi un objet physique et biologique ?

1.2.2 VERS UNE AUTRE GÉOGRAPHIE DES RESSOURCES ?

Émergeant dans les années 1980 et connaissant depuis un fort succès, le courant de la *political ecology* semble de prime abord intéressant pour éclairer le problème qui nous occupe. Cette approche revendique son intérêt pour des recherches sur les dynamiques des ressources, croisant intérêts économiques, changement écologique et luttes politiques (GAUTIER et BENJAMINSEN, 2012). Cependant, si ce courant s'avère pertinent pour déconstruire les discours environnementaux et les politiques d'accès et de contrôle des ressources, sa capacité à prendre en compte les causes et les implications biophysiques des conflits étudiés reste plus discutable. Pour certains, la *political ecology* serait ainsi devenue, par réaction à une « *écologie sans politique* », des études « *politiques sans écologie* » (Ibid.). Par rapport au courant des ressources territoriales, l'apport des travaux de *political ecology* se situerait donc finalement moins dans sa conceptualisation des dynamiques environnementales que dans son invitation à davantage mettre l'accent sur les conflits, les rapports de pouvoirs et les inégalités sociales qui accompagnent les processus de construction des ressources (CASTREE, 2005).

La géographie des ressources proposée par BRIDGE (2010 ; 2013) offre des pistes à la fois

Notes :

Glossaire p. 129

- ³ Même si ce n'est pas le cœur du présent mémoire, on peut néanmoins souligner que l'hypothèse de convergence des enjeux écologiques et territoriaux portés par le courant des ressources territoriales est elle-même discutable et discutée (DEHEZ et BANOS, 2017).

convergentes et potentiellement plus riches. Tout en considérant que les ressources naturelles sont le produit d'un travail politique, économique et culturel, l'auteur incite à (re)prendre au sérieux le rôle des matérialités pour mieux appréhender les dynamiques environnementales et les enjeux qu'elles soulèvent. Se nourrissant de travaux en géographie (WHATMORE, 2006 ; BAKKER et BRIDGE, 2006) et en sciences sociales (LATOUR, 2004), ce renouveau s'appuie sur des cadres théoriques hétéroclites néanmoins unis par l'ambition commune de dépasser l'emprise exercée par le tournant culturel sans pour autant en jeter les apports. Il s'agit ainsi de rappeler que le monde biophysique est d'une part un monde hétérogène et d'autre part que les objets qui le composent ne sont ni inertes, ni totalement malléables. Dotés de propriétés et de dynamiques intrinsèques, ils créent des turbulences, résistent, contraignent ou, au contraire, ouvrent des opportunités qui, dans tous les cas, influencent leur appréhension en tant qu'objet social. Il s'agit ainsi de reconnaître le rôle actif des objets et processus biophysiques dans la co-construction des relations socio-écologiques sans verser dans les excès d'une hybridité synonyme de symétrie parfaite entre humains et non humains (BANOS et DEHEZ, 2017). On pourrait penser qu'il s'agit, ce faisant, de renouer avec les principes premiers d'une géographie sensible à la diversité, attentive à la morphologie de paysages à la fois réalité vivante et culturelle, et finalement, développant une démarche englobante des relations entre les sociétés et les milieux naturels. Sauf qu'en raison notamment de la césure institutionnelle entre géographie humaine et géographie physique, l'histoire de la discipline offre peut-être davantage de rendez-vous manqués que de réels points d'ancrage pour nourrir cette perspective (CHARTIER et RODARY, 2016). De plus, on ne saurait oublier les apports du constructivisme social de ces dernières décennies et l'intérêt de prendre au sérieux les questions d'environnement sans se départir des référentiels de la géographie humaine et culturelle. La géographie des ressources proposée par BRIDGE (2010 ; 2013) n'est pas une théorie qui offrirait des outils analytiques solidement arrimés. Il s'agit davantage d'un programme situé à la confluence de multiples influences qui donnent juste des pistes complémentaires, via notamment l'attention accordée aux matérialités environnementales, pour essayer de cheminer dans l'appréhension des processus de construction de ressources à l'interface des dynamiques écologiques et anthropiques (culturelles, sociales et économiques).

1.3 APPROCHES GÉNÉALOGIQUE ET EXPLORATOIRE

Les discussions menées autour du concept de ressource invitent, d'un point de vue méthodologique, à prêter une attention particulière aux dynamiques construites sur le long terme autour du châtaignier en Dordogne et à la manière dont les acteurs actuels mobilisent cet héritage mais aussi composent avec les

dynamiques contemporaines de cette ressource matérielle, redéfinissent ses qualités et élaborent de nouvelles stratégies de développement.

1.3.1 LES APPORTS D'UN REGARD RÉTROSPECTIF

1.3.1.1 Retracer les dynamiques passées d'une ressource et des attentes associées

Présent sur le territoire depuis des siècles et exploité pour son bois et ses fruits, le châtaignier fut, selon les périodes, encensé ou dénigré par les populations périgourdines. Aujourd'hui, la ressource châtaignier demeure dans une situation vacillante et précaire, et il est difficile d'estimer les trajectoires futures de cette ressource. Pour appréhender les enjeux actuels et explorer les futurs possibles, avec une quantité de données suffisantes, il est nécessaire d'analyser et de comprendre les événements et dynamiques passés à travers un développement rétrospectif. Ce dernier terme, pouvant se qualifier comme « *le regard scientifique sur le passé* » (VALASKAKIS, 1975), cherche à retracer, de façon synthétique, les événements d'un objet pour comprendre les causes et les facteurs de certains changements de paradigmes et d'en mesurer les conséquences pour celui-ci et son environnement. Bien sûr, il n'est pas ici question de réaliser un mémoire qui s'inscrirait dans le champ disciplinaire de l'histoire, mais d'appréhender le châtaignier, ses stratégies d'exploitation et les relations que les populations ont entretenu avec cette ressource dans une perspective dynamique.

Malgré tout, la méthodologie employée présente quelque porosité avec le champ de l'histoire environnementale. Ce courant de l'Histoire étudie, en effet, les interrelations et les échanges entre l'homme et son environnement. Elle s'intéresse donc aux mutations et transformations socio-économiques d'une société tout en essayant de prendre davantage au sérieux les événements physiques et écologiques. Cette approche apparaît donc intéressante pour établir des liens entre différents événements physiques et sociétaux, et l'évolution des représentations et des pratiques d'une ressource. Un objet n'étant considéré ressource qu'à travers les valeurs qu'on lui accorde (BRIDGE, 2009), sa considération et ses stratégies de gestion et d'exploitation fluctueront énormément selon les représentations que l'on s'en fait. Représentations qui évolueront et varieront selon des facteurs structurels et conjoncturels.

Le développement d'une approche rétrospective reste cependant un choix méthodologique relativement commun pour analyser et étudier la dynamique d'un objet et comprendre sa situation actuelle. Ce projet de recherche aspire alors à se singulariser par sa volonté de sélectionner et d'observer certaines

périodes clés qui auraient pu faire fluctuer la trajectoire de la ressource. Cette démarche méthodologique, centrale pour BoscEnFlux, est développée par BROWN et MICHAEL (2003) et s'intitule « *retrospecting prospects* ». Elle consiste, à travers un travail d'archives et des entretiens, à analyser les attentes et les ambitions des acteurs du passé sur le futur d'un objet, ici le châtaignier. Les anticipations et les projets de développement ambitionnés ont pu être totalement différents de la réalité, entraînant des « *cycles d'engouement/déception* » (BoscEnFlux, 2017). L'objectif étant alors de comprendre comment et pourquoi ces « *fabriques du futur* » ont effectivement divergé, et si les leviers mobilisés par les acteurs de l'époque pour redynamiser la ressource châtaignier sont les mêmes que ceux d'aujourd'hui.

1.3.1.2 Du travail bibliographique à la mobilisation des archives

Le déploiement d'un travail de recherche passe obligatoirement par la mobilisation d'un certain nombre d'outils. Un état de l'art a ainsi été réalisé recensant la littérature existant sur le châtaignier. Bien que confronté à d'importantes difficultés et souvent considérée sur le déclin, cette essence et plus particulièrement sa dimension fruitière, a bénéficié d'une large attention de la part des scientifiques. Ces dernières décennies, l'université de Toulouse a réalisé un certain nombre d'études sur cet arbre et la filière castanéicole, son histoire en France et les représentations symboliques qui existent autour. Différents auteurs comme DEPAIN en 1936, BRUNETON-GVERNATORI en 1984 ou encore DUPRE en 2005, apportent des informations précieuses sur le rayonnement de la castanéiculture en France, la relation que les habitants entretenaient avec cet arbre et son impact sur les territoires. Aujourd'hui encore, cet héritage culturel interroge. En 2016, BRIANE, maître de conférences en géographie et JIMENEZ, vidéaste, ont réalisé une série de courtes vidéos en format documentaire, présentant l'histoire et l'état actuel de la filière castanéicole en France et en Europe, dans la continuité des travaux PITTE (1986).

Les multiples écrits existants sur le châtaignier peuvent interroger sur la pertinence de dédier une partie de ce mémoire à une rétrospective historique. Mais tout en s'inscrivant dans le sillage de cette riche littérature par le biais d'un travail de synthèse, le présent mémoire s'en distingue aussi. Il apporte sa contribution en abordant le sujet à une échelle territoriale plus restreinte et moins étudiée, le département de la Dordogne, et en s'intéressant à un aspect forestier rarement pris en compte ou mis en avant. Bien souvent ces études se concentrent, en effet, sur la filière agricole du châtaignier en omettant l'existence de la ressource bois. Ressource, qui bien que plus discrète, a joué un rôle dans la structure du territoire, dans la constitution de l'économie locale et le développement des populations.

Ce travail de mémoire nécessite la mobilisation d'un certain nombre de données d'époques, accessibles qu'à travers un travail d'archives. Pour cela, les archives départementales de la Gironde et de la Dordogne ont apporté de nombreuses informations sur les dynamiques passées de cette ressource et les motivations des acteurs de l'époque. Ces documents anciens renseignent, après analyse et synthèse, les différentes périodes charnières qui ont profondément impacté la ressource châtaignier. La constitution d'une frise chronologique qui condense l'ensemble de ces données historiques, permet d'illustrer les différentes causes et facteurs qui ont provoqué ces changements de paradigmes et les conséquences que cela a entraîné (annexes n°1 et 2). Une compilation de données quantitatives a été réalisée. Elle donne à voir la trajectoire des surfaces de châtaigniers. Cependant l'hétérogénéité et l'évanescence de ces données nous invitent à la prudence (annexe n°3). Ces périodes clés dans l'histoire du châtaignier en Dordogne sont développées dans ce mémoire. L'objectif étant d'analyser les anticipations, ambitions et projets de l'époque sur le futur de cet objet. En quoi les usages et les pratiques du châtaignier en Dordogne auraient pu bifurquer à une certaine époque ?

1.3.2 L'APPROCHE EXPLORATOIRE : UNE LECTURE À PARTIR DES ENJEUX ET DES STRATÉGIES D'ACTEURS

1.3.2.1 Des enjeux nouveaux à définir pour explorer le futur de cette ressource

Débuter l'approche du sujet par un développement rétrospectif permet de bien comprendre l'état actuel de la ressource châtaignier en Dordogne et les dynamiques et causes qui ont abouti à cette situation. Aujourd'hui, le châtaignier est dans une période de transition. Mis sous pression depuis plusieurs décennies par différents ravageurs et un désintérêt croissant des populations, de nouveaux enjeux tendent à émerger, entraînant potentiellement un nouveau changement de trajectoire de la ressource. L'objectif de ce mémoire, de façon très simplifiée, est de s'appuyer sur le passé et les futurs envisagés par les acteurs, pour mieux comprendre les enjeux actuels et les stratégies de valorisation mises en oeuvre. Cette approche prospective ou exploratoire qui peut être qualifiée de « *regard scientifique sur l'avenir* » (VALASKAKIS, 1975), est un outil d'aide à la décision et à l'action. En envisageant l'avenir, à travers l'analyse des stratégies et des enjeux d'hier et d'aujourd'hui, et en anticipant les besoins de demain, l'approche prospective invite les acteurs décisionnaires à considérer la construction future de leur territoire.

Il convient alors de comprendre les nouveaux enjeux et stratégies d'acteurs qui ont émergé ces dernières années. Ces éléments apportent des éclaircissements indispensables sur la dynamique

actuelle de la ressource et surtout comment celle-ci est actuellement perçue par la société. Aujourd'hui de nombreuses problématiques émergent sur la gestion et l'exploitation des territoires. Les changements globaux interrogent la résilience des forêts française, et la transition énergétique, qui tend à promouvoir les énergies non-fossiles (BANOS et DEHEZ, 2017), modifient les stratégies d'exploitation de ces espaces. Pour obtenir ces données, la méthode employée se base sur des enquêtes qualitatives menées auprès de collectivités, d'organismes publics ou privés, de gestionnaires et d'exploitants de la ressource châtaignier aussi bien dans la filière sylvicole qu'agricole. Bien que les ressentis et les représentations constituent une porte d'entrée intéressante pour appréhender la relation des acteurs à l'objet étudié, il est nécessaire d'aller plus loin et de comprendre les logiques d'action. C'est-à-dire, la manière dont les acteurs agissent et interagissent pour construire leur stratégie et orienter le devenir de la ressource.

Ces matériaux sont croisés avec l'ensemble des données récoltées précédemment (archives, bibliographies, etc.) de façon à appréhender la construction de la ressource châtaignier, non comme une simple construction sociétale, mais comme un « *assemblage socio-écologique* » outrepassant la vision dualiste classique du rapport nature/société. La conjonction et l'interaction des dynamiques physiques, des enjeux économiques, des pratiques et des représentations multiples existantes facilitent l'anticipation des trajectoires de cette ressource. Par ailleurs, cette logique exploratoire remet en perspective notre propre représentation de la société et l'image que l'on souhaite avoir de cette dernière demain. L'avenir ayant une histoire, cela permet de requestionner le rôle de la prospection dans la structure actuelle des débats autour d'une ressource.

1.3.2.2 Les outils d'enquête mobilisés

Afin d'aborder la phase exploratoire de ce mémoire, le travail bibliographique et d'archive est complété par une enquête de terrain d'environ 4 semaines étalées sur deux mois. L'objectif est d'interroger différents acteurs territoriaux et sectoriels impliqués dans la construction et le développement de la ressource châtaignier. En raison des objectifs compréhensifs et exploratoires du mémoire, l'approche qualitative a été privilégiée. Ce type d'enquête permet en effet d'accéder aux représentations, aux valeurs, aux logiques d'actions que les acteurs construisent et associent au devenir du châtaignier et des châtaigneraies en Dordogne. Par ailleurs, privilégiant un échantillonnage davantage fondé sur le principe de la diversité que de la représentativité des points de vue, l'approche qualitative permet de travailler avec un échantillon relativement restreint.

Dans la multitude d'outils possibles pour mener ces enquêtes, il a été privilégié ici l'entretien

semi-directif. Par sa souplesse, il permet à l'enquêteur de moduler son approche en fonction du contexte et de l'acteur interrogé. L'entretien, qui a à la fois un objectif informatif et compréhensif (MORANGE et SCHMOLL, 2016), permet de recueillir des faits, des expériences ou des pratiques et comprendre le point de vue des enquêtés. Le choix du semi-directif accorde également une certaine liberté et permet aux acteurs d'approfondir et d'enrichir leurs propos en les laissant périodiquement diverger sur certains aspects d'une question qui leur semblent important ; apportant ainsi des données et informations précieuses à l'enquêteur car non forcément attendues. Un outil donc privilégié et qui répond à l'approche choisie dans ce mémoire, à savoir une approche sociale et culturelle du sujet.

La réalisation d'entretiens semi-directifs suppose la construction de grilles d'entretiens afin de structurer et guider les échanges avec les personnes interrogées (annexe n°4). Nous intéressés à la fois à la dimension économique, écologique et patrimoniale du châtaignier, la grille se découpe en trois sous-parties. Celle-ci est construite de façon à être modulable et à s'adapter aux différentes catégories de population interrogées. En effet, en raison du statut particulier qu'entretient le châtaignier ; essence située à l'interface de la filière bois et de la filière agricole, deux grands ensembles d'acteurs ont été définis (acteurs de la filière bois et acteurs de la filière agricole). Ces derniers ont été redécoupés en trois sous-catégories : les acteurs privés (castanéiculteurs, transformateurs, coopératives, scieurs, forestiers, ...) ; les acteurs publics (chambre d'agriculture, CRPF, Parc Naturel Régional, DDT, Maison de la châtaigne, ...) ainsi que quelques experts et scientifiques spécialistes du châtaignier ou plus généralement des forêts (INVENIO, FCBA, INRA, ...). Cette diversité permet d'espérer l'obtention d'un certain nombre de données, mais surtout des points de vue divergents en fonction de la relation que ces personnes entretiennent avec cette essence, de leurs pratiques et de leurs motivations.

Dans l'objectif d'obtenir un échantillon suffisamment large, une trentaine d'acteurs ont été contactés, soit par mail, soit par téléphone. Sur cette liste, 18 acteurs ont accepté un entretien. 10 de la filière forestière et 8 de la filière agricole (tableau n°1). Nous intéressés avant tout à la perception des acteurs sur la ressource châtaignier et les stratégies mis en œuvre pour la valoriser, il a été choisi de ne pas inclure de particuliers ou de consommateurs dans le travail d'enquête. Bien que leurs points de vue auraient permis une approche bien différente du sujet, il a ici été privilégié les représentations des organismes ou des personnes en lien direct avec cette ressource et influençant sa trajectoire.

L'ensemble des entretiens ont été partiellement retranscrits grâce aux enregistrements audio puis

analysés. Cette dernière étape se décompose en deux temps. Une analyse longitudinale qui identifie les enjeux et les thèmes présentés par l'enquête et les arguments associés, et une analyse transversale pour identifier les points saillants et les similitudes entre les différents entretiens afin de positionner les argumentaires identifiés les uns par rapport aux autres.

Liste des acteurs rencontrés					
Filière agricole			Filière forestière		
Acteurs privés	Acteurs publics	Scientifiques	Acteurs privés	Acteurs publics	Scientifiques
Castanéiculteur 1	Animatrice territoriale	Scientifique 1	Scieur	Forestier public 1	Scientifique 2
Castanéiculteur 2	Animatrice filière 1	Scientifique 2	Forestier privé	Forestier public 2	Scientifique 3
Castanéiculteur 3			Animateur forestier 2	Forestier public 3	
Animatrice filière 2				Animateur forestier 1	
Chef d'entreprise				Technicien territorial	

Source : MB

Tableau n°1 : catégories d'acteurs interrogés

2/

LA DORDOGNE, UN TERRITOIRE
PROFONDÉMENT INFLUENCÉ PAR
L'ESSENCE CHÂTAIGNIER

Le châtaignier, bien que n'étant pas, *stricto sensu*, une essence endémique française, a contribué, à travers des siècles d'exploitation, à façonner le visage de nombreuses régions du territoire national. Massivement répandu dans le pays à l'époque romaine, cet arbre trouve très rapidement sa place dans les paysages français, notamment cévenols, corses et périgourdins. Affublé du nom d'arbre à pain, d'arbre nourricier ou encore d'arbre providence (BRUNETON-GOVERNATORI, 1984), son fruit très riche permet aux populations locales de lutter contre la disette et les famines, et de nourrir le bétail. Le châtaignier ou *Castanea sativa* en latin, devient un symbole de survie pour les populations pauvres du Haut Moyen Âge (BRIAN et JIMENEZ, 2016) et une ressource de premier ordre. Son bois, aux propriétés avantageuses et diverses, est exploité pour de nombreux usages (charpentes, meubles, constructions, chauffages). Ses feuilles sont également utilisées comme litières et ses bogues pour amender les sols. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre cette maxime en Dordogne : « le châtaignier c'est comme le cochon, tout est bon » (Animatrice Territoriale, entretien 2019 ; Castanéiculteur 1, entretien 2019). Cette essence a donc contribué à façonner les paysages mais aussi des pratiques culturelles et commerciales, des modes de vie et des habitudes. L'importance du châtaignier est telle que de nombreux acteurs, d'hier et d'aujourd'hui, et des auteurs ayant étudié l'histoire et les dynamiques de cet arbre parlent d'une « civilisation du châtaignier » (PITTE, 1980 ; CHATELLIER et al., 2007 ; BRIAN et JIMENEZ, 2016).

Bénéficiant d'une moindre reconnaissance que l'Ardèche ou la Corse, la Dordogne constitue néanmoins un territoire important de cette « civilisation du châtaignier ». En 1835, les châtaigneraies couvrent ainsi près de 98 000 ha (Enquête BRARD, 1835) et contribuent à la vigueur démographique du département (PIJASSOU, 1962). Mais cent cinquante ans plus tard, l'âge d'or semble passé et la filière castanéicole vivote, avec à peine 1000 ha cultivés (AGRESTE, 2010). Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer pour le promeneur non averti, que les nombreux taillis qu'il traverse lors de sa flânerie et qui enrichissent le paysage périgourdin de par leurs diversités, sont d'anciennes châtaigneraies, délaissées, oubliées, envahies peu à peu par la végétation ou gangrénées par les maladies, les moisissures et les champignons. Au regard du poids de l'histoire dans la culture du châtaignier, il semble donc important d'essayer d'approfondir sa généalogie et de questionner sa trajectoire *a priori* déclinante en Dordogne. Il s'agit donc d'éclairer la situation actuelle à travers un travail de recontextualisation et une analyse rétrospective des représentations et des pratiques associées à cette ressource : quelles sont les origines de sa constitution en tant que ressource en Dordogne ? Quelles sont les causes, certainement multifactorielles, qui ont entraîné son déclin et sa déqualification ? Quels furent les actions et les projets mis en œuvre pour lutter et revaloriser le châtaignier ?

2.1 UN ARBRE RAPIDEMENT DOMESTIQUÉ

2.1.1 L'ARRIVÉE DU CHÂTAIGNIER EN FRANCE ET SA DIFFUSION EN DORDOGNE

L'exploitation multiséculaire et la dimension profondément culturelle du *Castanea sativa* tendent à faire oublier les débats persistants sur le berceau géographique de cette essence et ses modalités d'introduction en France (LEROYER, 2010). Partant de ces controverses, nous questionnons dans cette partie, les facteurs qui ont favorisé son implantation et son acclimatation en Dordogne.

2.1.1.1 Le châtaignier, essence exogène ou endémique ? L'apport des données palynologiques

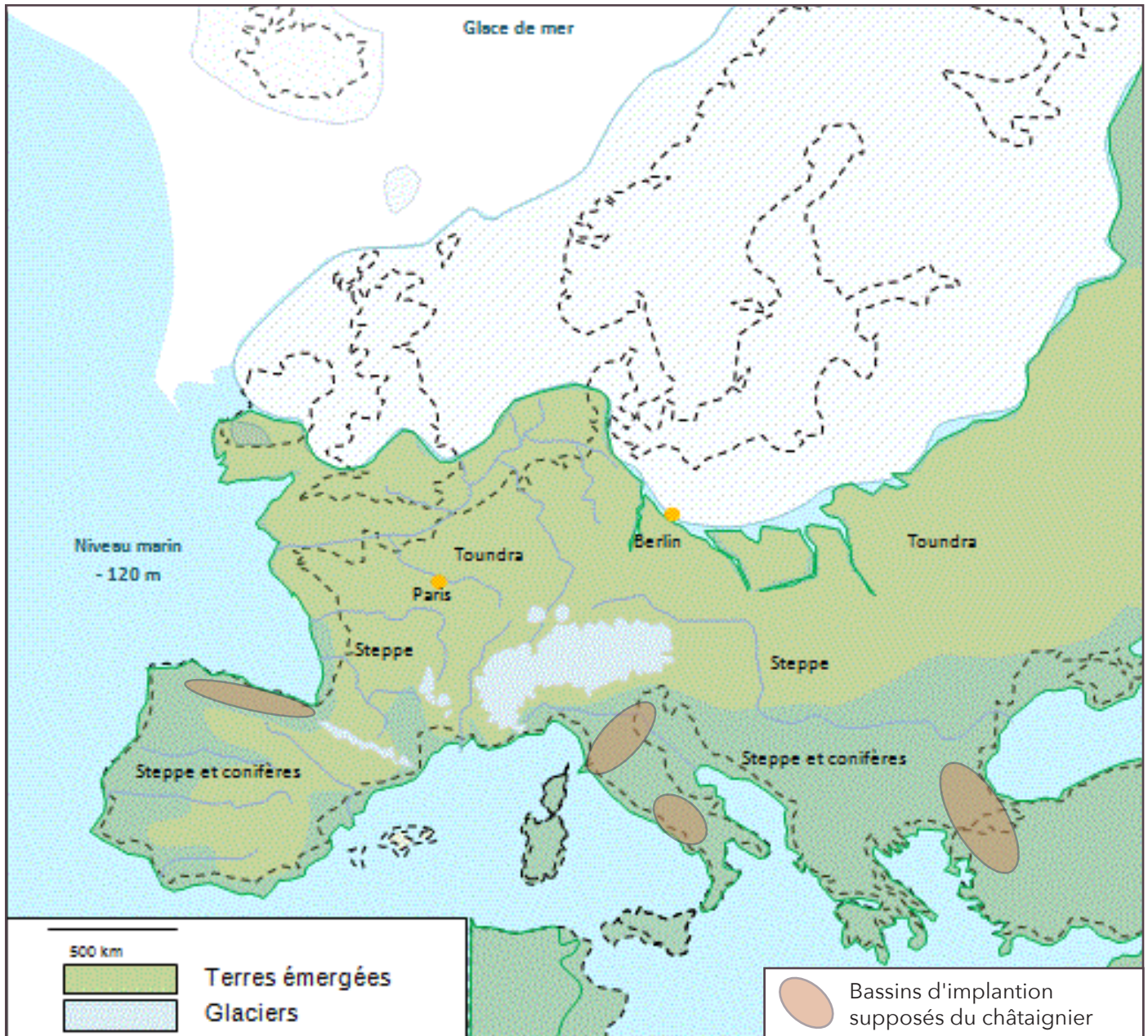
Ainsi que l'indique son étymologie, le châtaignier est généralement considéré comme une essence exogène. *Castanea* viendrait en effet de Castanos une ancienne ville située dans le nord-est de la Turquie à proximité de son foyer d'origine. De récentes études scientifiques basées sur la recherche des traces de pollen (LEROYER, 2010 ; GALOP in BRIAN et JIMENEZ, 2016) nuancent et apportent quelques précisions sur cette généalogie. Elles démontrent que le châtaignier était déjà présent en Europe lors du dernier interglaciaire avant de disparaître progressivement des régions européennes lors du Würm (-125 000 à - 11 000 ans) pour s'installer dans des latitudes beaucoup plus tempérées et en marge des inlandsis⁴. Le châtaignier s'est alors réfugié dans trois zones géographiques : le nord-ouest de la Turquie, en Italie dans les régions de la Campanie et de la Toscane, et enfin au nord-ouest de la péninsule ibérique (carte n°1) même si la véracité de cette dernière information reste encore sujette à discussion⁵ (Entretien de GALOP par BRIAN et JIMENEZ, 2016). Au début de l'Holocène, avec la fin de la glaciation (-10 000 ans) et la reconquête progressive de la végétation sur l'ensemble de l'Europe, le châtaignier va peu à peu recoloniser les zones géographiques proches de ses foyers d'origine. Entre -8000 et -3000, durant l'Âge du Bronze, cette essence apparaît sporadiquement dans le sud-ouest de la France sans s'y pérenniser. La faible quantité de pollen retrouvée indique surtout la présence d'individus souvent isolés ou de petits bosquets disséminés sur le territoire périgourdin (LEROYER, 2010). Ni la culture du châtaignier, ni la consommation de ses fruits ne sont d'ailleurs attestées à l'époque. En revanche, les variations climatiques, qui marquent la fin de cette période et le début de l'Âge du Fer, semblent avoir entraîné la disparition de cette essence sur le

Notes :

Glossaire p. 129

- ⁴ Immense glacier continental des régions polaires qui, se fracturant en bord de mer, forme les icebergs (CNRTL, 2019).
- ⁵ Les faibles quantités de pollen retrouvées, correspondant à l'époque mentionnée, ne permettent pas d'attester la probabilité certaine de la présence du châtaignier dans cette zone (Entretien de GALOP par BRIAN et JIMENEZ, 2016).

territoire. Mal implanté et exigeant, le châtaignier n'aurait en effet pas supporté la hausse des précipitations et la baisse des températures.



Carte n°1 : localisation des bassins d'implantation du châtaignier au dernier maximum glaciaire

Source : Académie de Dijon, banque de schémas - <http://svt.ac-dijon.fr/schemassvt/> Consulté le 3/03 2019 - modifié par MB

2.1.1.2 Les ressorts anthropiques de l'implantation du châtaignier en France et en Périgord

Le châtaignier ne refait son apparition en France qu'au début de l'Antiquité. La présence de son pollen presque systématiquement associé à ceux de la vigne et du noyer, permet d'envisager une introduction volontaire de cet arbre sur le territoire national et en Dordogne pour des raisons

d'exploitation. Bien souvent, il est mentionné le rôle décisif des romains dans la propagation de cette essence (BRUNETON-GVERNATORI, 1984 ; BRIAN et JIMENEZ, 2016). Cependant, leurs actions significatives ne sauraient faire oublier qu'on retrouve les traces d'une culture locale du châtaignier dès -1000 avant J-C. Les échanges existants entre les populations et les comptoirs grecs qui florissaient alors sur l'ensemble des côtes méditerranéennes ont certainement favorisé l'introduction du châtaignier en France à travers l'importation de plants ou de graines. Précisons néanmoins qu'il existe peu de données pour étayer cette hypothèse. Le rôle des romains est mieux documenté à ce niveau. Fortement cultivé en Italie, le châtaignier fut ainsi introduit partout où le climat lui convenait et il fut mis en culture dans tout l'empire, selon les secteurs et les contingences sociales (LEROYER, 2010). Toutefois, malgré cette extension volontaire des zones d'implantation, il serait erroné de penser qu'il existait à cette époque de vastes châtaigneraies. Les indicateurs polliniques tendent plutôt à démontrer une exploitation secondaire voire presque à la marge de cette ressource : « *il semble plutôt constituer un arbre fruitier d'appoint ou être cultivé pour son bois utilisé en viticulture* » (LEROYER, 2010).

Ce modèle perdure jusqu'au VI^e siècle, où il va peu à peu commencer à s'étendre en Dordogne sous l'influence des moines bénédictins. Cette diffusion répondait-elle à un besoin croissant de nourriture ou à une reconnaissance de ses « *qualités* » de bois d'œuvre ou de combustible ? Rares sont les textes qui remontent à cette époque et permettent d'être vraiment affirmatif quant aux modes d'exploitation alors privilégiés (cultivé en verger ou en taillis, semé ou planté, ...). L'historiographie et la mise en récit de cette ressource débutent réellement à partir du XI^e siècle où les premiers documents historiques nous parviennent. Le châtaignier se généralise progressivement dans une grande partie de l'Europe Occidentale et le modèle culturel de la châtaigneraie (arbre greffé cultivé en verger) se met progressivement en place. En Périgord, il constitue peu à peu une ressource économique locale répondant à des besoins tout aussi bien alimentaires qu'artisanaux.

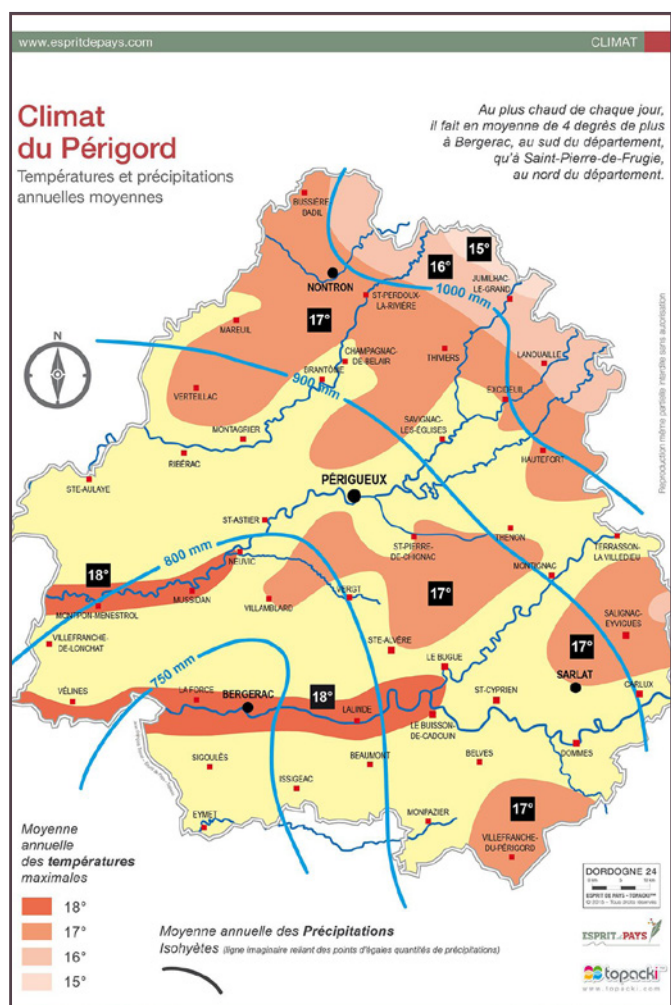
2.1.1.3 Les facteurs biophysiques et écologiques de l'acclimatation du châtaignier en Dordogne

Bien que le châtaignier se diffuse dans une grande partie de l'Europe occidentale et dans la plupart des régions françaises (de la Bretagne au nord, aux régions ardéchoises et corses au sud-est), il trouve en Dordogne, un territoire de prédilection : « *les avantages économiques du châtaignier et les conditions géographiques particulièrement favorables que cet arbre rencontrait en Périgord expliquent son extension dans la région étudiée* » (DEPAIN, 1936).

Le Périgord se positionne au niveau de deux grands ensembles géologiques : le Massif Central dans sa frange nord-est et le Bassin aquitain pour le reste du territoire. La richesse de son sous-sol et les multiples rivières qui le traversent, offre une grande pluralité de paysages. Entre plateaux, collines calcaires et basses-terres, la structure géologique complexe modelée par ce réseau hydrographique dense produit un patchwork surprenant où se développe le châtaignier. Ce grand arbre caduc qui peut mesurer 35m et vivre 1000 à 2000 ans (CHATELLIER et al., 2007) apprécie grandement les sols siliceux et sableux surtout s'ils sont profonds et assez riches. Des sols qui caractérisent une grande partie de la Dordogne. Cette essence facilement acclimatable a, malgré tout, quelques aversions. Calcifuge, il privilégie les sols acides. De par ses origines méditerranéennes, il redoute l'excès de froid et d'humidité même si une certaine pluviosité lui est nécessaire (environ 800 mm/an). Malgré tout, la température sur le territoire reste douce et agréable. La pluviométrie y est relativement suffisante avec une hauteur moyenne annuelle de 800 mm (calculée à Bergerac), même si celle-ci diffère fortement en fonction de la localisation. Elle peut dépasser les 1000 mm dans le nord-est du département (carte n°2). En effet, le Périgord jouit d'un climat du type océanique mais sa localisation au niveau de deux grandes influences (climat océanique tempéré venant d'Aquitaine et climat semi-montagnard du Massif Central) entraîne souvent une grande oscillation météorologique, pouvant, dans une même journée, alterner entre pluies et grand soleil. Le territoire s'organise également en plusieurs gradins suivant une direction nord-est/sud-ouest délimités par des vallées et dont l'altitude décroît progressivement (carte n°3), une altitude maximum de 500 m dans le nord en Périgord Vert et à peine 50 m dans le sud-ouest au niveau des basses vallées de Dordogne et de l'Isle. L'ensemble influence fortement la présence du châtaignier dans le département et dans les différents cantons (DUPRE, 1936). Le Périgord Vert et Blanc, la Double, le Landais, le Bergeracois ou encore le Sarladais offrent des terrains riches où cet arbre pousse massivement. A contrario, la Causse, le sud du Bergeracois et le centre du Périgord ne présentent aucune trace de dépôts siliceux et l'on n'y trouve pas ou peu de châtaigniers. (carte n°3).

Si les conditions biophysiques jouent un rôle important, il faut également prendre en compte les propriétés intrinsèques du *Castanea sativa* pour comprendre sa propagation et son succès auprès des populations. En effet, le châtaignier est une essence à croissance juvénile rapide qui rejette fortement de la souche (TANET et HORDE, 2001). Cette caractéristique biologique assure, aux populations locales, une ressource en bois qui se reconstitue rapidement, qui ne demande pas d'intervention particulière (le

rejet se faisant naturellement après coupe) et possède donc un rapport coût-bénéfice très intéressant. Sa capacité de régénération facilite également son extension sur des terrains a priori peu propice. Mais malgré ses caractéristiques intéressantes, le châtaignier a vu son domaine se limiter. Dans les vallées de la Dordogne et le Bergeracois, les sols plus fertiles et plus facilement exploitables ont ainsi été consacrés à des activités céréalières et de vignes plus rémunératrices. Autrement dit, les châtaigneraies ou les taillis de châtaignier ont plutôt servi à mettre en valeur des terrains pauvres, assez secs et pentus.



Carte n°2 : climat et pluviométrie du Périgord



Carte n°3 : relief et cantons de la Dordogne

Ses caractéristiques et dynamiques naturelles constituent autant de contraintes et d'opportunités pour les actions anthropiques. Et comme le souligne DEPAIN en 1936, le processus de transformation du châtaignier en ressource territoriale se situe bien à la confluence de la nature et de la culture : « *Cet arbre*

a pris en Périgord une place très importante pour des causes à la fois physiques et humaines » (DEPAIN, 1936).

2.1.2 UN ARBRE AU COEUR DU TERRITOIRE

Si *Castanea* fait référence à l'origine géographique du châtaignier, *sativa* signifie semé, cultivé (THOMAS et BUSTI, 2009). De nombreuses autres espèces portent cette épithète comme l'avoine (*Avena sativa*), le chanvre (*Cannabis sativa*) ou encore la laitue (*Lactuca sativa*). Le châtaignier n'était ainsi pas considéré comme un arbre forestier en Europe et en France. C'était une essence cultivée au même titre que de nombreuses autres plantes, et sa première utilisation était de subvenir aux besoins alimentaires et industriels des populations par son fruit et son bois.

2.1.2.1 Une culture portée par les nécessités alimentaires à la fin du Moyen Âge

Le modèle d'exploitation du châtaignier qui se constitue au VI^e siècle, se développe réellement à partir du XIII^e siècle. À cette époque, les nations occidentales connaissent une forte croissance démographique et un manque de nourriture lié aux troubles provoqués par la fin du régime féodal. En dépit du progrès des techniques agraires, les capacités agricoles restent insuffisantes et peinent à satisfaire les besoins alimentaires de la population (BORDONOVE, 1971). La situation est particulièrement difficile en Périgord en raison des faibles étendues céréalières disponibles et d'un rendement insuffisant lié aux sols difficiles à exploiter. Pour lutter contre la multiplication des disettes et des famines, les populations se sont donc notamment tournées vers le châtaignier : « *Une infinité de peuples ne vit d'autre chose que de ce fruit* » (ESTIENNE et LIEBAUT, 1583, in BRUNETON-GOVERNATORI, 1984). C'est à cette époque que les techniques de greffes sont mises en place avec pour objectif de sélectionner des variétés plus productives. Les considérations alimentaires prévalant, la production de châtaignes devient une priorité pour les populations au détriment du bois malgré ses qualités imputrescibles et ses possibilités d'utilisation multiples. Les taillis de cette essence sont donc en partie remplacés par des châtaigneraies ; la ressource s'adaptant aux besoins conjoncturels de l'époque.

Le châtaignier devient une véritable culture et non une simple ressource secondaire et de cueillette qui complète l'alimentation des périgourdins en hiver. Des réglementations et des redevances

se mettent en place pour encadrer ce marché. À la fin du Moyen Âge, plusieurs études démontrent qu'une châtaigneraie entretenue peut produire deux à trois fois plus de calories à l'hectare que certaines céréales comme le blé ou le seigle cultivé (DEPAIN, 1936) dans les conditions de l'époque. Les châtaigneraies vont continuer à se développer ainsi jusqu'au XIX^e siècle. Ces nouvelles stratégies d'exploitation marquent, peut-être, l'origine de ce manque de littérature sur le châtaignier en tant que ressource bois mais également sa faible reconnaissance auprès du public. Bien que ce matériau soit utilisé tout au long de l'histoire, il reste en marge, peu perceptible. Le châtaignier renvoyant directement à l'image construite de la châtaigneraie et de son fruit.

2.1.2.2 L'Âge d'or - du XVII^e au XIX^e siècle

Au cours du XVII^e siècle, l'expansion de la culture du châtaignier ralentit en raison d'épisodes climatiques difficiles. Épisodes souvent qualifiés de petit âge glaciaire. Son exploitation se redéveloppe de nouveau et connaîtra la période la plus prospère de son histoire entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle : les trois grands siècles de la castanéïculture (BRIAN et JIMENEZ, 2016). La châtaigne constitue alors l'alimentation de base des Périgourdiens et ses capacités nutritionnelles permettent à ce territoire rural de conserver une certaine vitalité démographique malgré la vulnérabilité et la fragilité des conditions de vie de la petite paysannerie locale : « *l'on pourrait dire que sans les ressources des châtaigniers, le peuple de ce département serait souvent embarrassé pour la vie* » (LA VALLEE, 1798 in TANET ET HORDE, 2001).

En 1880, la production française de châtaignes s'élève à près de 512 000 tonnes contre 42 000 tonnes en 1976 (BRUNETON, GOVERNATORI, 1976) et à peine 10 000 tonnes en 2010 (Livre blanc de la châtaigne, 2012). Malgré cette production substantielle durant cet âge d'or, la demande en châtaignes de la part des populations locales est telle qu'il est difficile d'organiser un grand marché d'exportation malgré une demande importante de la part d'autres régions ou même d'autres pays : « *L'exportation de châtaignes eut été beaucoup plus grande, vu l'abondance de cette récolte si l'habitant n'eut été forcé de les consommer en très grande partie pour suppléer à la disette du maïs et autres grains, [...] et a merveilleusement servi à l'engrais des porcs* » (Annuaire DELFAU, an XII (1804) in MARACHE, 2012). Le châtaignier est ainsi considéré comme l'arbre nourricier par excellence et les populations locales sont très attachées à cette culture. Pourtant, à la fin du XVIII^e siècle, A. Parmentier démontre tous les avantages et intérêts nutritionnels d'un nouveau produit miracle : la pomme de terre. Dans un premier temps considéré comme nuisible et réservé aux

animaux, ce tubercule se démocratise et va connaître un grand succès dans toute la France. Mais les paysans périgourdins en raison notamment de leur fort attachement au châtaignier vont refuser cette mutation (CHATELLIER et al., 2007) des modes de pratiques et il faudra encore un siècle pour que cette plante détrône la châtaigne en Dordogne.

Lors des années fastes, une partie de la production locale peut être exportée et vendue dans un certain nombre de régions. Le fleuve de la Dordogne assure le transport de ces marchandises jusqu'à Libourne et irrigue ainsi le marché Bordelais. Dès le XVII^e siècle, de nombreux navires hollandais s'équipent spécialement pour conserver les châtaignes de l'humidité afin de transporter ces fruits dont ils sont friands⁶. Entre 1830 et 1880, le marché de la châtaigne a connu une grande expansion à travers la création du chemin de fer qui relie Limoge à Périgueux, et l'ouverture de deux routes départementales (CHATELLIER et al., 2007). Parallèlement, le développement de la vigne sur le territoire et les nombreuses aciéries présentes ont abouti à une exploitation intensive des taillis de châtaignier. Ce bois à la densité très proche de celle du chêne et résistant à la pourriture était prisé pour ses nombreuses utilisations. Un important marché d'échalas et de tuteurs émerge pour répondre aux besoins des viticulteurs. Le bois y est également exploité pour produire des feuillards utilisés pour les cercles de barriques (Animatrice Territoriale, entretien 2019 ; Forestier 1, entretien 2019). Les nombreuses aciéries présentes sur le territoire, en raison du sous-sol très riche en fer, ont nécessité un gros apport de bois. Le châtaignier est une essence qui pousse en taillis et qui se régénère très vite. Ses caractéristiques très avantageuses ont incité les populations à privilégier son implantation au détriment de d'autres espèces forestières habituellement considérées plus nobles, comme le hêtre ou le chêne (Animatrice forestière 1, entretien 2019). Le bois de châtaignier a tendance à craqueler quand il brûle et à projeter des escarbilles. Comme alternative, une grosse industrie de charbon de bois de châtaignier est créée. Plus en marge, ce bois de qualité est utilisé en menuiserie, en vannerie, en ébénisterie ou encore dans la fabrication de nombreux outils. Cette essence, également très mellifère, produit un miel de bonne qualité recherché et ses feuilles constituent une base pour la pharmacopée de l'époque, qu'ils utilisent contre les bronchites ou les rhumatismes (NOUARD, 2018). Le châtaignier, aussi bien sur le plan alimentaire qu'industriel est une essence sur laquelle la population locale tire sa subsistance et qui constitue une grande partie de l'économie locale : *« La plantation du châtaignier est encore une de celles qui doit être le plus encouragée. Le châtaignier est l'arbre à pain de l'Europe. Plus d'une fois dans ce département, son fruit a sauvé le pauvre de la famine. »*

Notes :

Glossaire p. 129

- ⁶ espritdepays.com

C'est l'arbre cher au peuple. Il pourvoit à sa nourriture ainsi qu'à celle de ses bestiaux ; il lui donne un chauffage abondant, lui procure les bois propres à la construction de ses bâtiments, et son feuillage fournit l'engrais nécessaire à ses terres (...) » (Annuaire DELFAU, An XII (1804), in CHATELLIER et al., 2007).

Plébiscité en tant qu'essence fruitière avant d'être utilisé en tant qu'essence forestière, le châtaignier s'est implanté et diffusé en Dordogne en raison notamment du faible potentiel agricole de ce territoire éminemment rural. Il a permis de valoriser des sols pauvres et pierreux peu propices aux grandes cultures céréalières, de maintenir une économie vivrière et d'offrir une nourriture riche à une population paysanne souvent démunie. Territoire de la civilisation du châtaignier, la Dordogne l'est d'autant plus que l'appropriation, plus tardive, de ses qualités ligneuses ont également favorisé le développement d'une industrie locale avec la vigne et l'aciérie. Dès lors, on peut se demander pourquoi et comment cette ressource si importante et si structurante pour de nombreuses populations et plusieurs territoires ruraux a connu une telle déqualification et un tel déclin ?

2.2 LE XIX^e SIÈCLE, LES PREMICES DE LA DECHEANCE DU CHÂTAIGNIER

Le châtaignier à travers sa pluralité d'utilisation, a grandement participé au développement de la Dordogne, pourtant cet arbre, parfois surnommé l'arbre providence, va peu à peu tomber en désuétude et devenir accessoire pour les populations. Une multiplicité de facteurs économiques, écologiques, sociaux et culturels explique cette déqualification.

2.2.1 DES BOULEVERSEMENTS DANS L'AGRICULTURE PÉRIGOURDINE

2.2.1.1 Une modernisation des pratiques agricoles et industrielles

Malgré son expansion en Dordogne et la prospérité de son exploitation durant plusieurs siècles, le châtaignier est fragilisé au XVII^e siècle par plusieurs aléas climatiques qui insinuent le doute quant à la pérennité de cette culture. La répétition des années noires (1709, 1766 et 1789) entraîne en effet le dépérissement d'un grand nombre de châtaigniers :

« Les châtaigneraies étaient autrefois bien plus communes en France qu'à présent, les grandes gelées de 1709 en ont détruit la plus grande partie » (Journal oeconomique, 1758, in BRUNETON-GVERNATORI, 1984).

« Nous voyons avec grand-peine que la négligence sur cet objet est portée dans tout notre département au point qu'il n'y a pas de replanté le vingtième des châtaigniers, noyers et autres arbres fruitiers détruits par l'hiver de 1709 » (Intendant Aubert de Tourny, 1733, in BRUNETON-GOVERNATORI, 1984).

Les disettes et famines qui suivent rappellent la dépendance et la vulnérabilité des populations locales. Conjuguées au progrès technique, ces catastrophes conduisent ainsi les périgourdin à se détourner peu à peu de cette ressource au profit de cultures plus modernes qui tendent à se développer en France (BRUNETON-GOVERNATORI, 1984). Parmi celles-ci, la vigne connaît un fort développement sur le territoire. Sur les côteaux et les hauteurs escarpés qui étaient, jusque là, réservés aux châtaigneraies, la vigne est plantée en masse afin de profiter des conditions géographiques idéales pour cette culture et répondre à un marché économique important et bien plus rentable :

« Les défrichements des bois, même des châtaigniers, qu'on fait chaque jour sur les hauteurs et les croupes de bords escarpés sont destinés à la plantation de la vigne, ... » (DESMARET, 1764 in CHATELLIER et al., 2007).

La première révolution agricole qui débute au XVIII^e siècle, transforme peu à peu le paysage agricole périgourdin. Les paysans, subissant à la fois la multiplication des disettes et une pression de la part des pouvoirs publics, modifient leur pratique d'exploitation. On aurait cependant pu croire que la révolution agricole bénéficierait aux châtaigneraies en boostant les productions. Mais ces nouveaux outils et modes de pratiques ne sont pas adaptés à cette culture. Les paysans, pour subvenir à leurs besoins alimentaires et à la recherche d'une meilleure rentabilité, commencent à délaisser cet arbre fruitier. Ils privilégient d'autres cultures comme le maïs, le tabac, la fraise ou encore la pomme de terre dont la consommation, bien que plus tardive dans le département, se généralise. À la fin du XIX^e siècle, le froment et la pomme de terre remplacent la châtaigne dans l'alimentation de base des paysans (DEPAIN, 1936). De moins en moins consommé par les populations, ce produit sert désormais surtout à nourrir le bétail.

Parallèlement, les forêts du département, comme dans l'ensemble du territoire français, connaissent un défrichement généralisé corrélé à la croissance démographique. Les taillis de châtaignier qui représentent en Dordogne 350 000 ha en 1804 s'effondrent à 200 000 ha dans les années 1860 lors du maximum de population recensé sur le territoire : 501 000 habitants (PINAUD, 1976). Ces massifs forestiers, bien moins étendus à l'époque qu'aujourd'hui (408 000 ha en 2013 (IGN, 2013), sont surexploités pour répondre aux besoins de cette population nombreuse et alimenter les forges locales. Le châtaignier transformé en charbon

de bois est utilisé en combustible par ces industries et près de 140 forges sont recensées à la fin du XVIII^e siècle. Cette déforestation se poursuit jusqu'à la fin du second empire où la révolution industrielle et l'exode rural entraînent le déclin de ces petites industries locales. L'exploitation de l'arbre pour le charbon de bois est néanmoins assez vite remplacée par les industries tanniques (LEMPIRE, 2011). Particulièrement riche en tannin, le châtaignier est en effet très recherché entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle pour l'industrie du cuir. Ce produit permet de rendre les peaux souples et imputrescibles. La création de cette nouvelle ressource provoque une surexploitation de l'arbre et les paysans constatent très vite qu'il est plus rentable pour eux d'abattre leurs vergers, souvent constitués de sujets pluri centenaires, pour le tannin, que de les soigner et de les cultiver pour leurs fruits. À travers cette nouvelle dynamique économique, de nombreuses châtaigneraies disparaissent; au profit des industries tanniques; participant à la fois au déclin de la filière castanéicole et à la disparition de gros châtaigniers.

2.2.1.2 Apparition des ravageurs et début de l'exode rural

Le déclin de la culture castanéicole s'accélère réellement avec l'arrivée du Phylloxéra qui provoque une crise majeure des territoires viticoles entre les années 1870 et 1920. S'attaquant avec virulence aux pieds de vignes, ce petit insecte nuisible contamine très rapidement l'ensemble des vignobles français, entraîne leur dépérissement et provoque *in fine* l'effondrement de cette filière (PIJASSOU, 1962). Cette production, qui contribuait fortement à l'économie périgourdine, fut un des facteurs favorisant l'exode rural. Bien entendu, cet évènement n'est pas spécifique à la Dordogne et affecte l'ensemble des espaces ruraux dans le sillage de la révolution industrielle, du déclin des économies vivrières, de la paupérisation du monde paysan et de la saignée démographique provoquée par la Première Guerre Mondiale. Mais le Périgord est frappé de plein fouet par le déclin de ses principales filières que sont alors la viticulture et les forges. Le rôle joué par le Phylloxéra n'est pas totalement anecdotique car la Dordogne fut le département qui, à la fois, pâtit le plus de cette maladie et qui accusa la plus forte migration (TANET et HORDE, 2001). Faute de main-d'œuvre, les châtaigneraies sont de moins en moins entretenues et elles sont peu à peu abandonnées.

En sus, de cet évènement majeur qui impacta l'économie périgourdine, un autre problème phytosanitaire frappe la Dordogne dans les années 1880 : la maladie de l'Encre provoquée par le *Phytophthora cinnamini*. Ce champignon parasitaire contamine les racines de l'arbre et le fait dépérir en quelques années. Si sa diffusion est au départ assez lente, il va finir par contaminer la majorité des châtaigneraies. Son impact se ressent réellement entre 1910 et 1929 où les surfaces de vergers de châtaigniers s'effondrent passant de

52 000 ha en 1910 (Châtaignes et châtaigniers, 1910) a à peine 4350 ha en 1929 (Enquête agricole de 1929 en Dordogne, 1929, in CHATELLIER et al., 2007) (tableau n°2). De nombreux taillis de châtaigniers périclitent sous la violence de ce champignon et les propriétaires forestiers profitent du développement de l'industrie tannique, très rentable, pour abattre des taillis contaminés ainsi que les vergers dépérissant, accélérant par la même occasion la disparition progressive des châtaigneraies. Si l'exode rural et les ravageurs favorisent la déprise agricole en général, et le déclin des châtaigneraies en particulier, la filière forestière résiste mieux. Quasiment à son *minima* dans les années 1860 (22 % du territoire (PINAUD, 1976)), le couvert forestier ne cesse par la suite de progresser pour atteindre près de 45 % du département en 2013 (IGN, 2013). Conséquence de la conquête des friches agricoles par la végétation, cette expansion se nourrit aussi de la conversion des vergers en taillis, en cultures ou en boisement (pin maritime notamment) plus rentable (LEMPIRE, 2011). De plus, bien que rudoyé par l'Encre, le châtaignier trouve encore de nombreuses utilisations autres que pour le tannin : en bois d'œuvre, en piquet, en lambris, etc. L'industrie des feuillards (illustration n°1 et n°2) notamment explose à cette période. Ces longues nattes étaient notamment utilisées pour cercler les barriques de vin dont la filière, fortement touchée par le Phylloxera, se régénérait grâce à la plantation de portes greffes américains résistant à cette maladie. Les feuillards étaient également utilisés dans la vannerie pour faire des paniers ou encore des pieux de clôture et des échelas, via la caractéristique imputrescible du bois. Généralement, les feuillards sont des jeunes pousses de châtaignier de 5 à 7 ans issu de taillis. Un même taillis de châtaigniers pouvait alors être exploité tous les cinq ans environ. Mais cette industrie florissante au début des années 1900 commence aussi à décliner avec l'apparition des feuillards en fer (plus résistant que le châtaignier pour le déplacement des barriques) entre 1910 et 1920 (PINAUD, 1976).

Date	Surface (ha)	Sources
1835	98000	Enquete Brard, Archives départementales de la Dordogne, 6 M 531, in CHATELLIER et al., 2007
1848	98500	Statistique générale de la France, in CHATELLIER et al., 2007
1862	76000	Statistique générale de la France, in CHATELLIER et al., 2007
1870	71000	DEPAIN, 1936
1880	57000	DEPAIN, 1936
1910	52000	Châtaignes et châtaigniers, 1910
1929	4350	Enquête agricole de 1929 en Dordogne, in CHATELLIER et al., 2007
1930	2300	DEPAIN, 1936

Tableau n°2 : évolution des surfaces de châtaigneraies au cours du XIX^e et XX^e siècle

Dans les années 1950, l'état de la filière agricole et sylvicole n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut. Les problèmes phytosanitaires et les bouleversements du monde rural ont profondément impacté et transformé

les modes de gestion et d'exploitation de la ressource châtaignier. Loin d'être seulement économique et technique, la dépréciation dont fait l'objet cette essence se retrouve également dans les valeurs sociales et morales qui lui sont progressivement associées. Déclin et déqualification se conjuguent ainsi pour ouvrir la voie à des alternatives.

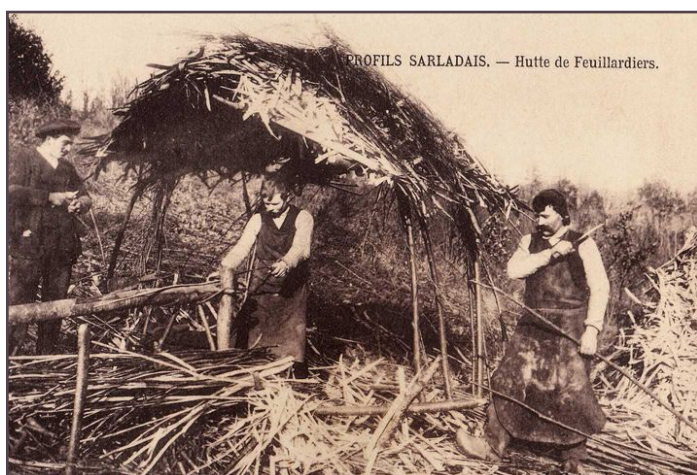


Illustration n°1 : ancienne carte postale de feuillardiers (Date ?)



Illustration n°2 : feuillardier à l'ouvrage (Date ?)

2.2.2 STRATÉGIES DE DÉQUALIFICATION ET REMPLACEMENT DU CHÂTAIGNIER DÉPRÉCIÉ

2.2.2.1 Un modèle culturel stigmatisé

Certes, le châtaignier avait ses détracteurs avant même la terrible épreuve du XIX^e. L'arbre et le fruit pouvaient ainsi être considérés comme trop communs pour seulement être abordés dans des écrits. Au XVI^e siècle, le médecin Mizauld s'excusait presque de devoir présenter la châtaigne dans son introduction : « *Si suis-je délibéré pourtant d'en faire un sommaire discours, à cause qu'en hyver (hiver) on en void (voit) d'ordinaire les tables des riches et des pources (pauvres) toutes chargées [...]* » (MIZAULD, 1578, in BRUNETON-GVERNATORI, 1984). Mais c'est bien au XIX^e siècle qu'on observe un renversement total des représentations associées au châtaignier. Fragilisé par les aléas climatiques et les ravageurs, le châtaignier est surtout jugé inadapté aux nouvelles idéologies du progrès et de la productivité. Celui qui était appelé l'arbre providence, l'arbre nourricier ou encore l'arbre à pain, perd ses lettres de noblesse. Ce qui était autrefois considéré comme ses principales qualités deviennent des défauts. Le châtaignier possède ainsi l'avantage (ou ici la faiblesse) de ne demander que peu d'entretiens ou d'actions pour produire de la châtaigne. Grossièrement et de façon très simplifiée, le fruit n'avait plus qu'à être ramassé après être naturellement tombé au sol. En raison de cette culture agricole qui ne demande que peu

d'efforts comparée à d'autres, la châtaigne a graduellement été associée à une pratique de fainéant et de rustre :

« *L'abondance des châtaignes [...] était une des causes qui rendent le laboureur paresseux et qu'en détruisant l'arbre qui les produit, la Province auroit une subsistance plus assurée* » (Juge Saint-Martin, 1790, in BRUNETON-GOVERNATORI, 1984).

À une époque où on prône le travail dur, l'innovation et la production intensive, le châtaignier n'est plus considéré comme une vraie culture agricole pour certains. Il encouragerait ainsi l'oisiveté et même le communautarisme. D'autres, comme Demolins (BRUNETON-BOVERNATORI, 1976), vont jusqu'à avancer que cette activité de récolte simple, ne permet pas la manifestation de la supériorité masculine sur la femme : « [...] *les femmes, les vieillards, les enfants sont aussi utiles que les hommes faits car ce travail ne nécessite pas de dépense de force* ». Une pratique agricole jugée donc peu virile à une époque où la domination patriarcale est absolue. La consommation de châtaignes influencerait également le caractère profond des périgourdins, les rendant rustres et presque sauvages. Rachilde, pourtant originaire de ce territoire mais fortement influencée par la doctrine de l'hygiénisme qui se développe alors, écrit en 1886 : « *nos paysans périgourdins, la vilaine race ! Poltrons, gourmands, paresseux et jamais débarbouillés [...] c'est le point noir qui s'étend* » (RACHILDE, 1886, in CHADEUIL et al., 1993). Cette croyance continuera longtemps car en 1954, il était encore possible de lire dans certaines études : « *Le châtaignier a engourdi les aptitudes agricoles des gens des basses vallées.* » (BLANCHARD, 1954, in BRUNETON-GOVERNATORI, 1984).

Surtout utilisé à cette époque pour nourrir le bétail ou en cas de disette grave, ce fruit apparaît comme un plat frustré délaissé par les gourmets (illustration n°3). Aujourd'hui encore, cette idée reste ancrée dans l'inconscient collectif. La châtaigne, qui a connu une recrudescence lors de la Seconde Guerre Mondiale pour nourrir la population, est toujours considéré comme un produit consommé lors des périodes difficiles par les classes sociales les plus défavorisées et nécessiteuses (Animatrice Territoriale, entretien 2019). Un entretien réalisé avec un acteur du parc Naturel Régional Limousin nous invite à prendre également en compte la dimension politique de ce processus de déqualification. Le modèle agricole du châtaignier, peu contraignant, aurait en effet eu la réputation de favoriser les échanges entre les habitants, notamment pendant les étapes d'épluchage et de séchage du fruit. Or, selon le pouvoir central, ces séances de discussions et de débats pouvaient nourrir les conspirations et l'agitation sociale.

Dit autrement, le châtaignier a pu être considéré comme un facteur d'insurrection et de révolte. On retrouve la trace de cette interprétation séduisante chez Eugène Le Roy, célèbre écrivain Périgourdin et défenseur de la cause paysanne contre les forts et les puissants. Il avançait ainsi que la châtaigne et la gastronomie qui en découlait était une arme et un symbole de culture et de lutte : « [...] elle est associée naturellement aux forêts nourricières qui accueillent les révoltés » (CHEVE, 2004).



Source : EspritDePays.com

Illustration n°3 : carte postale d'un paysan périgourdin consommant une soupe de châtaignes (Date ?)

Contribuant par sa densité, à l'imaginaire d'un épais couvert forestier en Périgord, le châtaignier participe enfin à faire de ce département un territoire difficile d'accès et inhospitalier au XIX^e siècle (BANOS, 2008). Considérées comme des lieux sombres servants de refuges aux voleurs et aux populations marginales, les forêts constituent à l'époque, l'archétype des lieux répulsifs et des mauvais pays. Eugène Le Roy écrit ainsi : « *Tout ce pays, en plein Périgord noir, semble fait exprès pour les vols de grands chemins, et les assassinats de nuit. On marche, quelquefois, une demi-heure, une heure, sans trouver une maison et quand on est au fond des combes, entre les bois, on pourrait crier au secours, que personne ne vous entendrait* » (Eugène Le Roy, 1897, in CHEVE, 2004).

2.2.2.2 Le pin maritime (déjà) une alternative ?

Pour remplacer un châtaignier jugé sur le déclin et peu en phase avec les nouvelles aspirations au

productivisme agricole et au développement industriel des territoires, divers projets de gestion et d'exploitation des espaces forestiers périgourdiens émergent. Or, pas très loin de là, l'afforestation des Landes de Gascogne grâce à des boisements en pin maritime entrepris au cours de la moitié du XVIII^e siècle commence à donner de bons résultats. L'objectif était de fixer les dunes de sable, d'assainir cette région marécageuse où le sol était extrêmement pauvre et de valoriser économiquement le territoire. Le gemmage, cette activité qui consistait à récupérer la sève pour l'utiliser comme goudron dans le calfatage des bateaux, se développe dans la première partie du XX^e siècle. Devant l'engouement de ce marché qui marque « l'âge d'or » du pin maritime, il est envisagé dès 1926, par le directeur de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy et le conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux, de développer l'essai de gemmage de pin en Dordogne :

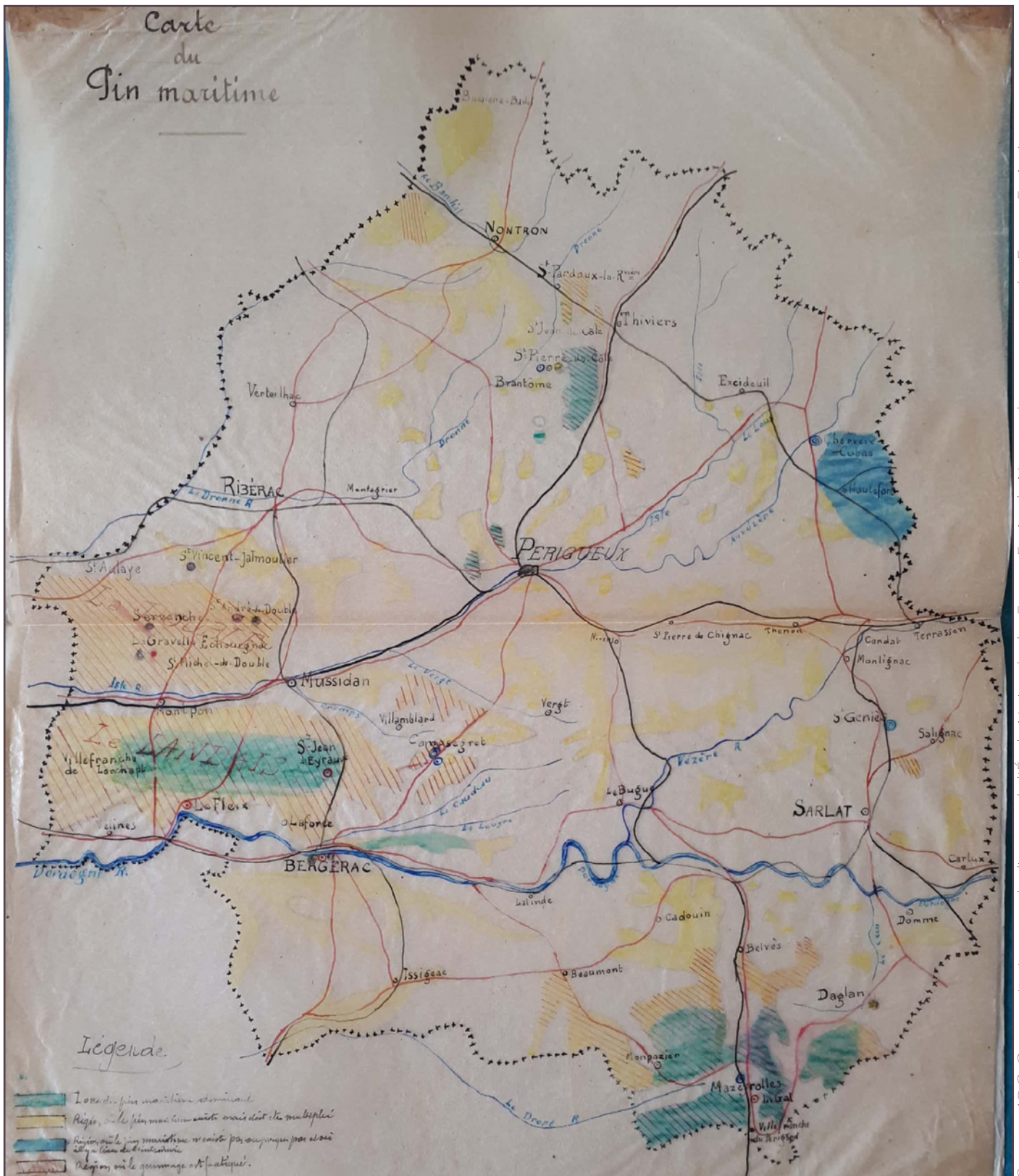
« L'attention de l'Administration a été appelée sur l'intérêt qu'il y aurait à propager le pin maritime en Dordogne (...) soit pour mettre en valeur, par le boisement, des terrains improductifs (...) soit pour enrésiner des taillis pauvres ou ruinés par l'oïdium » (ADG, Communication entre le directeur de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy et le conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux, 1924-1940).

Suite à leurs études sur le département, ils concluent que la Dordogne est un territoire qui nécessite toute l'attention de l'administration en raison des nombreuses friches et des abandons de cultures, des risques incendies et sanitaires qui menacent les forêts et, plus globalement, de la mauvaise gestion des massifs forestiers : *« Une œuvre de reboisement de grande envergure serait donc opportune et pourrait être utilement entreprise par l'État, les collectivités et les particuliers. »* (ADG, Communication entre le directeur de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy et le conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux. 1924-1940).

Rapidement, ils sectionnent plusieurs zones géographiques qui conviendraient aux résineux. La Double et le Landais situés dans l'ouest du département sont notamment privilégiés en raison des terrains calcaires présents (carte n°4). Ils souhaitent cependant conserver les sols argilos-silicieux (plus riches) pour les feuillus. Parmi les différentes espèces de conifères envisagés comme le pin noir, les forestiers sélectionnent le pin maritime. C'est une essence déjà naturellement présente en Périgord et reconnue par les populations comme en témoigne cette domination locale de « Pin du Pays » (Forestier public 2, entretien 2019). Très rapidement, 5000 hectares de pins maritimes sont ainsi plantés sur le département et le directeur de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy estime à 200 000 hectares, l'étendue

totale à reboiser. Reboisement des anciennes châtaigneraies dépérissant, des exploitations intensives liées au tannin ou encore des espaces brûlés ou détruits par les ravageurs. Sur les 200 000 ha prévus, 125 000 ha seront plantés en pin. L'objectif étant d'atteindre une surface boisée de 40% en Dordogne. Les deux principaux freins à cet ambitieux projet sont le coût des opérations, en partie pris en charge par l'État via des subventions, et surtout le morcellement de la structure foncière forestière. Privées à 99 %, les forêts périgourdines sont partagées entre d'innombrables petits propriétaires qui n'ont très souvent que de petites surfaces. Ainsi pour inciter les propriétaires à planter du pin maritime à la place de feuillus, de grands travaux de propagande sont menés soulignant les qualités du bois et mettant en avant la rentabilité de ces nouvelles cultures sylvicole : « *le moment paraît être particulièrement favorable pour faire une active propagande en faveur du pin maritime* » (ADG, Communication entre le directeur de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy et le conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux. 1924-1940). Le gemmage reste, selon leur dire, bien plus rentable qu'un taillis de châtaignier ou de chêne. Cette grande politique de reforestation en pin a d'ailleurs pour ambition de freiner la désertion des campagnes.

Bien que la totalité de la surface prévue n'ait pas été reboisée, le département de la Dordogne a vu son pourcentage de résineux exploser au cours de la première moitié du XX^e siècle. En 1912, les résineux représentaient 10% des surfaces forestières périgourdines avec 25 600 ha. En 1993, ils constituent 35% des forêts du territoire avec 135 000 ha (MORIGNIAUX, 1999) principalement composé de pin maritime à l'ouest et de douglas à l'est (influencé par les plantations massives de cette essence dans le limousin) . Pourtant, malgré ce changement de paradigme progressif, de nombreux périgourdins restent profondément attachés aux châtaigniers et vont tenter, si ce n'est de lui rendre ses lettres de noblesse, du moins de le défendre face aux détracteurs (CHATELLIER et al., 2007).



Carte n°4 : projet d'implantation du pin maritime en Dordogne - Date 1926
La couleur verte représente le pin déjà en place. L'orange et le jaune localisent des zones où le pin maritime serait intéressant à installer.

Source : ADG, Communication entre le directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Nancy et le conservateur des Eaux et Forêts à Bordeaux, 1924-1940

2.3 UNE ESSENCE QUI AURAIT PU RETROUVER SES LETTRES DE NOBLESSES

La déqualification et la dévalorisation du châtaignier initient un mouvement de résistance de la part des populations. Ces derniers, proches de leur patrimoine, de leur identité et de leur folklore se mobilisent. Parallèlement, plusieurs acteurs agricoles et forestiers, conscients des qualités écologiques de cette essence, développent des projets de gestion et d'exploitation dans des tentatives de requalification de cette ressource.

2.3.1 DES TENTIVES DE REVALORISATION

2.3.1.1 Une résistance symbolique

À l'aube du XX^e siècle, l'intérêt croissant de l'État pour son patrimoine aboutit à l'émergence de courants régionalistes. L'un d'entre eux, notamment, revendique le châtaignier périgourdin et son fruit comme symbole. Symbole en tant qu'aliment de première nécessité qui sauva par de multiples occasions les populations mais également symbole contre l'oppression étatique. Eugène Le Roy, grand littéraire du Périgord, associe le châtaignier matériellement et métaphoriquement comme « *la force des combattants de la liberté.* » (COULON, 2008). « *Je pense que dans le mythe, effectivement, le châtaignier est partie intégrante de l'esprit de résistance* » (Entretien castanéiculteur in BRIAN et JIMENEZ, 2016). Le châtaignier, en tant qu'objet matériel, assurait la subsistance des populations lors des périodes difficiles. Il était utilisé dans l'industrie locale et participait à développer ou *a minima* maintenir l'économie du département. Les forêts denses et sombres servaient également comme cachettes aux résistants et rebelles lors de révoltes paysannes qui ne manquaient pas de survenir quand les crises alimentaires étaient trop importantes. Immatériellement, cet arbre et sa culture sont à l'origine du développement d'un certain communautarisme périgourdin. Pluri-centenaires, les populations y sont très attachées et son exploitation favorisait les échanges et les débats. L'ensemble initiant une sorte de militantisme avérée (TANET et HORDE, 2004). Le châtaignier a cette image liée à une forme de résistance par rapport au pouvoir central français.

Son histoire, sa culture et sa relation étroite avec les populations a initié l'émergence d'un certain folklorisme autour de cet arbre. Il n'est ainsi plus considéré comme une ressource alimentaire ou industrielle mais également comme un symbole reconnu et constituant un marqueur identitaire du territoire périgourdin.

2.3.1.2 Le marron : une mode permettant de requalifier cette ressource ?

Au XVII^e siècle, alors que la châtaigne est peu à peu associée à une nourriture de faible qualité, non saine et produite par une population incapable de développer une agriculture dite moderne, un nouvel aliment émerge : le marron (DUPRE, 2005). Cette châtaigne, qui se distingue des autres par sa haute qualité, se retrouve sur les tables des plus nobles en tant que confiserie. Le marron pour être considéré comme tel, devait être entier donc non cloisonné et de gros calibre. Très rapidement, une distinction s'opère entre le marron et la châtaigne, le premier est un met raffiné destiné aux plus aisés, le second est déqualifié, considéré comme une nourriture pour les plus modestes. « *La première, élite gastronome et savante, est aussi urbaine et aisée que la seconde, populaire sinon nécessiteuse, est rurale et vit dans une dangereuse symbiose avec l'arbre, qui plus est dans des territoires marginaux* » (DUPRE, 2005).



Source : JeRetiens.com

Illustration n°4 : schéma différenciant le marron de la châtaigne

À partir de 1830, les industries s'approprient cette châtaigne haut de gamme pour produire de la confiture ou des marrons glacés et ils travaillent fortement à qualifier le terme marron pour la dissocier de la châtaigne à la connotation plus miséreuse. Cette appellation a d'ailleurs pérennisé jusqu'à aujourd'hui. Il est encore courant d'employer le mot marron dans les productions actuelles pour désigner finalement un produit à base de châtaigne. Cette dénomination crée même une confusion. Les populations confondent souvent le marron du châtaignier avec le marron du marronnier. Ces exemples tendent à montrer que les phases de déqualification et de requalification du châtaignier se succèdent rapidement, voire coexistent.

2.3.2 DES ENGAGEMENTS FORTS EN FAVEUR DE LA FILIÈRE

2.3.2.1 De la reconnaissance institutionnelle à la mobilisation des acteurs

Pour évaluer la situation et essayer de relancer la filière castanéicole, le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement de l'époque s'appuie sur une vaste enquête menée sur cette culture en 1902 par Pierre Dupuy dans l'ensemble des territoires concernés, de l'Ardèche à la Corse en passant par la Dordogne. Cette enquête montre que le châtaignier, « *essence rustique* » selon les mots même du ministre, et sa culture « *longtemps prospère, est aujourd'hui en pleine décadence* » et constitue donc un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics. L'ambition affichée est ainsi de « *rénover la culture du châtaignier au point de vue tant de la production des fruits, que de l'utilisation des bois, notamment pour l'industrie des extraits tanniques* » (NOULENS, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, 1919, in ADD. 7 M 23). En rendant visible les espoirs et les inquiétudes suscitées par le devenir du châtaignier, les entretiens réalisés dans le cadre de cette enquête contribuent aussi à mettre en exergue l'attachement persistant dont il fait l'objet malgré la désuétude et le déclin de cette ressource :

« *La culture du châtaignier offre une ressource des plus importantes pour un grand nombre de départements* » (Enquête auprès d'un anonyme par DUPUY, 1902, ADD. 7 M 23).

« *Le rôle si important de cet arbre justifie les alarmes que font naître depuis quelque temps les causes de destruction qui l'assaillent. Diverses maladies cryptogamiques attaquent le châtaignier ; l'une dite « la maladie du châtaignier » dont l'apparition en France ne remonte qu'à une vingtaine d'années, exerce sur cette dernière des ravages considérables* » (Enquête auprès d'un anonyme par DUPUY, 1902, ADD. 7 M 23).

Ces enquêtes aboutissent à l'organisation, en 1920, de la première exposition internationale de la châtaigne et à la mise en œuvre de mesures visant à protéger les filières agricole et forestière. Témoignant d'une forme de reconnaissance institutionnelle, ce congrès, qui se tient à Limoges, doit permettre de mobiliser les énergies, d'éclairer la décision publique et d'impulser une dynamique de changement. Dès 1920, des allocations sont ainsi distribuées pour encourager les populations à maintenir la castanéiculture et limiter l'abattage des châtaigneraies pour le tannin. Pour ce faire, en 1928, une nouvelle réglementation est

mise en place contre l'abattage sans motif justifié. Quelques années après, la loi se renforce et interdit la coupe des châtaigniers d'un diamètre supérieur à 20 cm. (CHATELLIER et *al.*, 2007). Plusieurs projets de valorisation du bois émergent aussi, notamment en papeterie. La capacité naturelle du châtaignier à pousser vite et en taillis encourage le développement de ce marché. Parallèlement, pour la filière agricole, des projets de plantation de châtaigniers japonais sont envisagés pour lutter contre la maladie de l'Encre et relancer la production de châtaigne.

La mobilisation d'une diversité d'acteurs et l'engagement des pouvoirs publics semblent stabiliser la situation du châtaignier dans la première moitié du XX^e siècle. Les différentes réglementations mises en place limitent les coupes effectuées par l'industrie du tannin afin de privilégier les arbres infectés par l'Encre. De nouvelles industries se développent autour du bois pour le valoriser et une dynamique s'engage chez les castanéiculteurs avec les projets d'introduction du châtaignier japonais. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la châtaigneraie regagne même de l'importance en ces temps de pénurie alimentaire. Elle est cultivée et les fruits retrouvent une place dans l'alimentation. À cette époque, les acteurs sont certains que les mesures prises vont permettre de sauver et de développer le châtaignier et ses filières attenantes. Mais ces projets volontaristes et les projections optimistes qui les accompagnent ont-ils vraiment réussi à inverser la tendance et à sauver le châtaignier en tant que ressource d'avenir pour les territoires ?

2.3.2.2 Un déclin inéluctable

En dépit des efforts entrepris, le châtaignier continue à se marginaliser en Dordogne. Plusieurs facteurs socio-économiques et écologiques non anticipés mettent à mal les actions menées et accentuent les menaces qui pèsent sur l'avenir de cette ressource. Alors que les châtaigneraies représentaient encore plus de 50 000 ha en Dordogne en 1910 (Châtaignes et châtaigniers, 1910), elles s'effondrent à seulement 4 000 hectares en 1929 (CHATELLIER et *al.*, 2007). Tandis que les deux Guerres Mondiales amplifient la désaffectation des châtaigneraies (PINAUD, 1976), la modernisation agricole impulsée au début des années 1960 ne permet pas vraiment d'inverser la trajectoire de l'exode rural. Guidée par le souci de l'autosuffisance alimentaire, elle contribue même à faire un peu plus oublier une châtaigne qui disparaît pratiquement de l'alimentation des populations. En 2010, il subsisterait à peine 700 ha de châtaigneraies en Dordogne (Agreste, 2010). Les quelques-unes qui restent sont pour la plupart exploitées comme complément de culture. Rares sont les agriculteurs qui peuvent vivre exclusivement de ce fruit à la valeur marchande dévaluée. Au final, entre l'âge d'or du châtaignier et aujourd'hui, la France

aurait perdu plus de 500 000 ha de verger de châtaignier à fruit (LEMPIRE, 2011).

Alors que la filière agricole du châtaignier périclitait dès 1930, la filière forestière se maintenait via les industries tanniques et les nombreuses utilisations liées à ce bois. Mais le déclin amorcé dans les années 1920 s'accroît avec l'avènement des « *Trente Glorieuses* » qui ouvre une période de progrès technologique et de croissance économique fondée sur le « *tout pétrole* ». Les usines tanniques ferment ainsi les unes après les autres. Le tanin est remplacé par des produits chimiques et l'utilisation du bois de châtaignier est de moins en moins sollicitée. De plus, un nouveau ravageur fait son apparition dans les années 1960 : le Chancre, un champignon virulent qui provoque de nombreuses lésions sur les châtaigniers. Très rapidement celui-ci s'étend sur le territoire et contamine de nombreux arbres. Bien que non mortel, il fragilise cette essence déjà affaiblie par l'Encre et le manque d'entretien. L'arrivée de cette nouvelle maladie constitue une épreuve supplémentaire et accentue le pessimisme ambiant quant à la pérennité de cette essence. Les années 1970-80 marquent l'explosion d'un nouveau marché, celui des meubles en kit. Généralement composé de bois aggloméré, ce nouveau mobilier est beaucoup plus économique que le meuble en bois massif. De plus, l'aspect moderne de ces produits incite les consommateurs à délaisser les meubles traditionnels considérés comme désuets et encombrants. Comme tout marché, celui-ci est fortement soumis aux représentations des populations et donc aux effets de mode (Forestier public 2, entretien 2019). À l'image d'autres essences telles que le chêne, le châtaignier n'est plus beaucoup utilisé dans l'ameublement à la fin du XX^e siècle. Concernant la papeterie, l'ambition portée par les acteurs de l'époque incitait à espérer le développement d'un marché important en Dordogne. D'ailleurs plusieurs usines sont installées dans le département. Cependant, l'effondrement du marché du gemmage des pins maritimes dans les années 1960 et les nombreuses recherches menées sur la génétique de cette essence, incitent les papeteries nationales à travailler avec le pin. Le châtaignier reste essentiellement utilisé par de petites papeteries locales dans une logique de ressource « *par défaut* ». Même si elles ne cessent de s'étendre dans le sillage de la déprise agricole, les forêts périgourdines sont, au final, de moins en moins exploitées et entretenues. Pour PINAUD (1976), ces sylves marquées par l'omniprésence de taillis de châtaigniers livrés à eux-mêmes seraient même devenues « *un symbole d'abandon* » pour les propres habitants du Périgord.

XXX

Département éminemment rural et forestier, la Dordogne a entretenu pendant des siècles une

relation étroite avec le châtaignier. Initialement exogène, cet arbre fut rapidement approprié et adopté par les populations locales qui en firent une ressource majeure du territoire. Pour autant sa trajectoire est loin d'être linéaire. Situés à la confluence des dynamiques écologiques, socio-économiques et culturelles, les usages et les représentations symboliques du châtaignier n'ont cessé d'évoluer. Dans un premier temps arbre fruitier, cultivé sous forme de verger extensif, il est progressivement devenu une essence forestière voire sauvage et peu exploitée. Malgré son fort ancrage territorial, fruit des multiples formes d'attachements et d'usages dont il a pu faire l'objet, le châtaignier est depuis la fin du XIX^e siècle régulièrement critiqué et contesté. Sa vulnérabilité aux ravageurs et le délitement successif de ses différents débouchés socio-économiques n'ont cessé de le fragiliser et de le marginaliser. Les diverses actions entreprises pour redresser cette situation précaire ne semblent pas avoir permis de changer cette trajectoire déclinante, du moins jusqu'à présent. L'intérêt de cette première partie généalogique est donc double. Elle permet tout d'abord de recontextualiser la difficile situation actuelle et de mieux appréhender les dynamiques, les événements et causes qui l'ont fait émerger. Elle permet également de confronter les stratégies de gestion et d'exploitation actuellement déployées pour tenter de revaloriser cette ressource avec celles mobilisées à différentes époques.

Aujourd'hui, les filières forestières et fruitières continuent à exploiter cette ressource. De nouvelles stratégies d'exploitation et de production se mettent en place pour chercher à revaloriser le châtaignier. Il serait intéressant de s'intéresser à la manière dont l'histoire de cette ressource et son héritage sont mobilisés par les acteurs pour requalifier cet objet. Cette rétrospective permet également d'éclairer cette dualité souvent mentionnée, parfois crainte du châtaignier et du pin maritime. De nombreux locaux s'inquiètent de la propagation du pin maritime dans le département et s'insurge quand ce dernier remplace le châtaignier, « *l'arbre local par excellence* ». Cependant, ce développement historique illustre ce fait. Le châtaignier n'est pas une essence locale. Celle-ci étant l'héritage d'une construction sociale s'étalant sur des siècles, chaque territoire, chaque population cherchant à défendre un arbre indigène présent sur le territoire depuis « *toujours* ». A contrario, le pin souvent déqualifié, à tort ou à raison, est lui endémique à cette région de la France. Cette remise en perspective des croyances permet de prendre du recul sur le conflit qui peut exister entre ces deux essences et de percevoir les autres enjeux qui interviennent derrière : enjeux économiques, sanitaires, industrielles, écologiques, cadre de vie, etc.

De ce postulat, comment va évoluer le châtaignier sur le territoire ? Comment les problématiques de dépérissement sont-elles prises en compte par les acteurs ? Quelles stratégies ces derniers mettent-ils

en place pour requalifier la filière forestière et agricole du châtaignier ? A la fin du XX^e siècle, le bilan général est très négatif. PITTE (1986) s'inquiète même de la future disparition des pratiques d'exploitation sur le territoire national. Pourtant, des projets continuent à se mettre en place et des acteurs se mobilisent pour prôner une requalification ou du moins une reconnaissance du châtaignier auprès du public. Est-ce les prémices d'une nouvelle dynamique ou finalement qu'un simple coup d'épée dans l'eau ? Seul le temps pourra le confirmer mais ce présent document a l'humilité, à travers l'analyse des dynamiques actuelles et des stratégies, ambitions et projets des acteurs, d'envisager les trajectoires futures de cette ressource. Mais également de s'interroger sur l'apport du patrimonial et des caractéristiques écologiques dans la valorisation de cette ressource.

3/

**LES NOUVELLES PROMESSES DE LA
FILIÈRE CASTANÉÏCOLE**

À l'aube des années 1980, la castanéiculture semble vouée à disparaître définitivement du territoire. Menaces écologiques, inadaptation des systèmes de production, structuration déficiente des filières, déqualification symbolique, les facteurs invitant au pessimisme sont nombreux. Les quelques châtaigneraies restantes sont difficilement perceptibles dans le paysage périgourdin. Elles sont souvent morcelées et voilées par ces nombreux taillis de châtaigniers qualifiés de « *dépérissant* ». Seuls quelques castanéiculteurs profondément attachés à ce modèle agricole qui constitue une partie de leur identité, continuent à produire cette ressource. Cet attachement émotionnel est nécessaire car la chute des cours de la châtaigne cantonne généralement cette culture à un revenu d'appoint. Malgré tout, une lueur d'espoir semble apparaître dans ce brouillard opaque où la filière castanéicole tend à disparaître. La montée en puissance, depuis ces dernières décennies, des préoccupations environnementales, alimentaires et sanitaires (alimentation) entraîne un regain d'intérêt pour ce petit fruit quelque peu oublié, y compris par les populations locales. Les innovations technologiques et les progrès sur la sélection génétique font espérer le développement de plants plus résistants et résilients, ainsi qu'une multiplication de la gamme de produits à base de châtaigne. Portée par des dynamiques pluri-scalaires et des acteurs motivés, la culture castanéicole semble ainsi retrouver un certain élan. Mais la dynamique engagée est-elle réellement de nature à inverser le destin d'une ressource précaire encore un peu plus fragilisée par l'émergence de nouveaux ravageurs et l'impact du changement climatique ? L'analyse rétrospective a en effet montré que, déjà par le passé, de nombreux acteurs se sont mobilisés en promettant un avenir radieux au châtaignier en France et en Dordogne. Ils se représentaient une ressource forte qui contribuerait au développement économique des territoires. Pourtant il n'en fut rien. Les tentatives actuelles ne risquent-elles pas de reproduire le même schéma ? S'il est certainement prématuré de répondre à cette question, la compréhension des stratégies menées peut donner quelques indications sur les futurs possibles de la filière castanéicole en Dordogne.

Mobilisant des entretiens menés auprès des acteurs de la filière agricole ainsi que de la littérature « *grise* », cette partie explicite les différents enjeux mais aussi la diversité des pratiques et visions qui orientent et façonnent actuellement la culture du châtaignier. En effet, nous mettons en lumière l'existence de plusieurs modèles et stratégies. Le modèle principal, qui pourrait être qualifié de « *classique* », s'appuie sur la requalification et la professionnalisation d'une filière construite autour des interactions entre un grand nombre d'exploitants non spécialisés et des coopératives chargées de vendre les châtaignes en frais. Nous présentons ensuite deux alternatives émergentes à ce modèle dominant qui reste malgré tout fragile. Le premier, qui valorise l'image patrimoniale d'une castanéiculture « *traditionnelle* » plus spécialisée, joue

sur les spécificités écologiques du châtaignier et propose des produits transformés en vente directe. Le second, plus intensif, s'inscrit dans une logique d'innovation cherchant à concilier adaptation des plants aux changements environnementaux, optimisation de la production et diversification des produits pour alimenter un marché national, européen voire mondial.

3.1 LES CHANGEMENTS D'UN MODÈLE CONFRONTÉ À DE NOMBREUX DÉFIS

Les diverses mesures développées et mises en œuvre pour lutter contre les ravageurs qui assaillent les châtaigneraies depuis le XIX^e ont permis de contenir la menace sans pour autant la faire disparaître. Le changement climatique dont les effets se font déjà ressentir ne risque-t-il pas de rendre vain les efforts entrepris au niveau de cette culture ? Parallèlement, les actions et les stratégies mises en place pour organiser et structurer la filière ont-elles permis d'enrayer la chute, voire d'inverser la tendance ? Telles sont les questions traitées dans cette partie qui montre et discute les changements impulsés ces dernières décennies mais aussi leurs limites.

3.1.1 UN ARBRE ET DES PRATIQUES D'EXPLOITATION QUI DEMEURENT SOUS PRESSION

3.1.1.1 Les ravageurs, une problématique toujours plus d'actualité ?

Suite aux ravages causés par l'Encre au début du XX^e siècle, des recherches sont mises en place pour lutter contre ce champignon. Il est envisagé dans un premier temps la plantation de châtaigniers japonais (*Castanea crenata*) résistant à cette maladie. Cependant, peu adaptée aux stations françaises, cette espèce périlite rapidement et ne permet pas la production de vergers de qualité. Délaissées pendant les deux Guerres Mondiales, les recherches ne reprennent que dans les années 1960 sous l'impulsion de l'INRA (ROBIN, 2005). Très rapidement, ils constatent la présence de quelques châtaigniers hybrides, descendant des châtaigniers européens et japonais. Ces derniers, adaptés aux stations françaises, ont également conservé leurs caractéristiques de résistance à l'Encre. À partir de ces hybridités naturelles, l'INRA développe donc des porte-greffes résistantes à l'Encre comme Marsol mais également des variétés choisies pour leurs qualités fruitières (gros fruits, peu cloisonnées, gros rendement, etc.) comme Marigoul ou Bouche de Bétizac parmi les plus célèbres. Ces hybrides se développent en Dordogne et dans le bassin de production du sud-ouest de la France. Ils représentent aujourd'hui près de 90% des châtaigniers cultivés (Animatrice filière 2, entretien 2019). Ces variétés de châtaigniers modifiées

sont exclusives à cette région, car les autres bassins d'exploitation, comme l'Ardèche ou la Corse, ont fortement résisté à son implantation en raison du caractère identitaire de cet arbre (Scientifique 1, entretien 2019). De même, la nature du sol et le climat présent conviennent peu à ces hybrides et limitent leurs développements (Scientifique 2, entretien 2019). Ces régions se satisfont donc des cultivars traditionnels mais souffrent durement des différents ravageurs.

Parallèlement, d'importants travaux sont menés sur le Chancre (*Endothia parasitica*). Ce champignon apparu au cours de la seconde moitié du XX^e siècle est aujourd'hui présent dans l'ensemble des châtaigneraies du département. Il s'attaque à l'écorce des châtaigniers et provoque des lésions entraînant le dessèchement puis la mort des parties supérieures. Cela a des conséquences importantes sur les capacités de fructification des châtaigneraies atteintes. Dans les années 1960, des travaux menés sur les souches de ce champignon ont permis de découvrir un virus qui l'inhibait et le rendait hypovirulent. Un chancre virulent contaminé par ce virus stoppe sa propagation et permet une cicatrisation des lésions du sujet. Il est encore présent dans l'arbre mais ne provoque plus aucun symptôme. Même si cette lutte dite biologique a fait ses preuves en limitant l'impact des ravageurs dans de nombreuses châtaigneraies, elle reste difficile à mettre en œuvre. Non seulement, son implantation nécessite de la main-d'œuvre mais surtout le virus doit être renouvelé quasiment chaque année et adapté à la région ciblée (ROBIN, 2005). Dans les années 1990, une recrudescence de cette maladie est enregistrée en Dordogne. Le virus semble moins efficace et cela inquiète fortement les acteurs de la filière agricole et forestière. Différentes hypothèses sont avancées pour expliquer cette dynamique nouvelle. Le champignon aurait-il évolué de sorte d'y résister ? Le changement climatique serait-il à l'origine de ce phénomène ? Les études menées démontrent que sa recrudescence était, en fait, d'origine humaine. Le producteur de ces souches hypovirulentes ne respectait pas les caractéristiques biologiques prescrites par l'INRA et donc celles-ci perdaient en qualité. Depuis, une nouvelle société a repris le marché et une convention a été signée afin de bien respecter les exigences de l'institut de recherche.

Mais alors que les différents ravageurs semblent globalement maîtrisés, un insecte, le cynips, un micro-hyménoptère (*Dryocosmus kuriphilus*) originaire d'Asie, fait son apparition en Italie en 2002 (BRIAN et JIMENEZ, 2016). Ce nouveau venu provoque une galle sur les feuilles de châtaigniers en plantant des œufs dans les nouveaux bourgeons (illustrations n°5 et n°6). Les galles, très nombreuses, limitent la feuillaison et par extension la fructification des arbres. En Corse, certains castanéiculteurs enregistrent des pertes de 90% de leur production (Scientifique 1, entretien 2019). Cet insecte freine également la production de miel dans le

nord de l'Italie (Forumphyto.fr). Afin de limiter la propagation de ce ravageur qui suscite une vive inquiétude au sein de la filière, les pouvoirs publics ont décrété l'instauration d'une zone de confinement de 5 Km dès la confirmation de sa présence. Mais ces mesures ont un effet très limité et on retrouve le cynips très rapidement en Corse (en 2007), en Ardèche (en 2010) et enfin en Dordogne (en 2015) où ils ravagent les vergers de châtaigniers. Le périmètre de vol de ces insectes étant relativement restreint (25 km par an), la propagation en Europe se fait essentiellement par l'homme via des plants infectés.



Source : fredonoccitanie.com

Illustration n°5 : cynips ou *Dryocosmus kuriphilus*



Source : fredonoccitanie.com

Illustration n°6 : galles présentes sur du châtaignier

Le problème est pris très au sérieux en Dordogne car le cynips semble tout particulièrement apprécier le Marigoul, un des cultivars les plus utilisés sur le territoire et l'un des plus résistants à l'Encre. Alors que le châtaignier subit déjà de nombreuses difficultés, ce nouvel insecte fait craindre le pire pour la filière. Cependant, la présence, en premier lieu, de ce ravageur en Italie a permis au niveau Européen de créer une dynamique de recherche pour lutter contre cette nouvelle menace. Les différents pays producteurs de châtaignes (la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal) ont ainsi développé un programme conjoint en s'appuyant aussi sur les travaux menés par les japonais (également producteurs de châtaignes et luttant contre le même insecte originaire d'Asie). Si aucun produit phytosanitaire n'a été trouvé (notamment pour une question de coût économique et environnemental), une méthode de lutte biologique a pu être mise en place. Celle-ci repose sur l'introduction d'un prédateur naturel du cynips : le thorymus (*Thorymus sinensis*). Ce nouvel auxiliaire des castanéiculteurs est une micro-guêpe parasitaire qui pond ses œufs dans les larves de cynips et permet ainsi d'en contrôler la propagation et les populations. Les nombreux lâchés de thorymus effectués dans les territoires semblent avoir un impact significatif puisque par exemple,

dès 2015, la production de châtaignes a retrouvé un niveau satisfaisant en Corse (Scientifique 1, en 2019). Cependant, le thorymus ne permet pas l'annihilation totale du cynips. S'engage alors un jeu complexe entre le prédateur et sa proie au sein des milieux colonisés :

« Le cynips ne disparaîtra plus, du coup on va avoir des pics de temps en temps. Quant au thorymus, il ne survit pas sans cynips et si ce dernier diminue, le thorymus aussi. Mais quand il y a des pics, le thorymus ne se reproduit pas aussi vite » (Castanéiculteur 1, entretien 2019).

La faible réactivité du thorymus n'est pas le seul problème posé par cette lutte biologique. Le fait qu'elle repose sur l'introduction d'une espèce exogène constitue une autre source d'inquiétude pour les scientifiques d'INVENIO⁷ et de l'INRA interrogés. Même si les observations menées sont pour l'instant rassurantes, les conséquences à long terme de cette introduction sur les écosystèmes et les autres espèces de thorymus déjà présentes demeurent ainsi incertaines. Mais ce risque potentiel est quelque peu éclipsé par une autre crainte, à savoir la convergence des ravageurs. Alors que, pris individuellement, ces ravageurs ont finalement un faible impact sur les cultures, leur combinaison peut entraîner de véritables dépérissements. Les dégâts causés par l'alliance du Chancre et du cynips sont ainsi particulièrement redoutés (Scientifiques 1 et 2, entretiens 2019). Et le changement climatique devrait encore accroître cette menace.

3.1.1.2 Le changement climatique, un nouveau facteur aggravant

Le changement climatique, ce phénomène mondial « très probablement » provoqué, selon le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), par les activités anthropiques à travers l'augmentation des gaz à effet de serre, a et aura des répercussions importantes sur les milieux naturels et leurs modes d'exploitation. Les mesures réalisées au cours du XX^e siècle tendent ainsi à montrer que la température moyenne à la surface de la terre a augmenté de 1°C (GIEC, 2014) depuis l'âge industriel (1870-1880). Les végétaux, fortement dépendants du climat, devraient certainement voir leurs aires géographiques se modifier. À une échelle plus restreinte, celle de la Dordogne, quelles sont les conséquences de ce réchauffement climatique sur une essence telle que le châtaignier ? Même si les projections climatiques à l'échelle régionale restent sujettes à discussion, une étude menée dans le

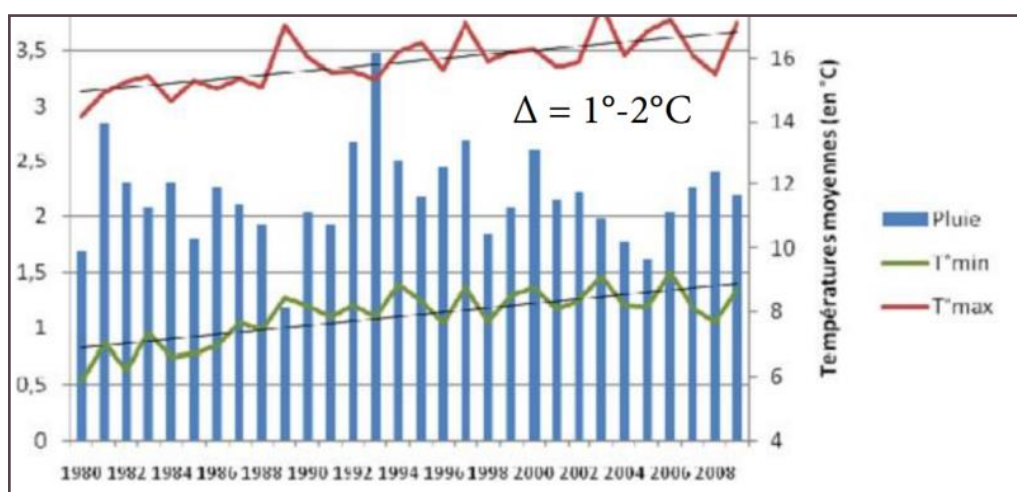
Notes :

Glossaire p. 129

- ⁷ Centre de recherches et d'expérimentations de la filière Fruits et Légumes d'Aquitaine

les projections climatiques à l'échelle régionale restent sujettes à discussion, une étude menée dans le cadre du projet européen AdaptaClima en 2011, tend à estimer une intensification et un allongement des sécheresses estivales en Dordogne. Plus globalement, l'ensemble des températures journalières devrait augmenter et le niveau moyen des précipitations diminuera malgré une augmentation de la fréquence des événements extrêmes (illustration n°7). Si ces prévisions se confirment, elles devraient se traduire par une recrudescence des maladies. Une hausse des chaleurs et des précipitations plus concentrées favorisent en effet la multiplication de pourritures au niveau de la châtaigne comme la pourriture brune. Pour préserver leur production, les castanéiculteurs doivent d'ores et déjà multiplier les passages de récoltes pour limiter le temps de développement de ces nuisibles :

« Pour éviter que mes châtaignes moisissent, ils m'arrivent de les ramasser deux fois par semaine. Il faut absolument les ramasser dans les 3-4 jours après qu'elles soient tombées au sol, sinon les moisissures se développent et les fruits deviennent invendables ». (Castanéiculteur 1, entretien 2019).



Source : AdaptaClima, 2011

Illustration n°7 : évolution des précipitations et températures sur 30 ans (1980-2009), sur la station de Douville

De plus, les maladies comme l'Encre qui semblaient globalement maîtrisées, se réactivent partout en France. Et la tendance ne devrait pas s'inverser puisque ces champignons thermophiles apprécient tout particulièrement les hivers plus doux et humides (Scientifique 2, entretien 2019). Le changement climatique peut également soulever certaines difficultés très révélatrices des liens étroits entre mécanismes biologiques de la fructification et fonctionnement du marché de la châtaigne. La variété Bouche de Bétizac est une essence déjà précoce qui fructifie à la fin de l'automne et au début de l'hiver. Ce faisant, elle permet d'alimenter les marchés pendant les fêtes de fin d'année ; période faste où le marron

retrouve ses consommateurs. Si la précocité de la fructification s'accroît avec le changement climatique, cela risque de se traduire par un décalage de la récolte et des difficultés d'écoulement d'autant plus problématiques que la châtaigne de Bouche de Bétizac se conserve mal et doit donc se vendre rapidement (Animatrice filière 2, entretien 2019). En plus d'être bénéfique à certains ravageurs, le réchauffement climatique devrait fragiliser le châtaignier considéré comme une espèce sensible capable de résister à de courtes sécheresses mais qui nécessite un apport d'eau régulier. Pour beaucoup d'observateurs, les dépérissements actuellement observés témoigneraient de sa forte vulnérabilité au stress hydrique provoqué par des sécheresses toujours plus longues et intenses (illustration n°7). Les scientifiques envisagent d'ailleurs une migration vers le nord du châtaignier forestier.

Du côté des châtaigneraies, les castanéiculteurs ont déjà été amenés à intensifier ou développer l'irrigation sur leurs vergers pour s'adapter mais aussi accroître leur production. Selon l'un des animateurs châtaigne interrogés, la consommation d'eau pour l'irrigation a beaucoup augmenté ces dernières années et elle est vitale pour assurer un rendement et une qualité suffisante de la production. Dans les quelques anciennes châtaigneraies encore existantes, des arbres, souvent centenaires, connaissent un dépérissement accentué par le réchauffement climatique. Ces vergers souvent localisés dans des zones à faibles possibilités d'irrigation sont voués à disparaître à moyen terme (Syndicat National des producteurs de châtaignes, 2013). En 2015, la chambre d'agriculture d'Aquitaine a publié une brochure sur la conduite du châtaignier en agriculture biologique dans le Sud-Ouest stipulant que « *l'irrigation est indispensable pour optimiser le potentiel de production* » et qu'elle peut même être envisagée après la récolte en raison des automnes de plus en plus secs (Chambre d'Agriculture d'Aquitaine, 2015). Elle précise néanmoins que cette nécessité de l'irrigation peut être atténuée si le terrain sélectionné est agronomiquement bon car celui-ci peut drastiquement limiter les besoins d'apport en eau. Bien que l'irrigation soit justifiée par des objectifs d'adaptation et de production non nécessairement convergents, cette question de l'irrigation fait assez peu débat auprès des castanéiculteurs rencontrés. Certains nuancent simplement le recours à cette technique :

« *L'irrigation du châtaignier c'est très délicat car celui-ci n'aime pas avoir les racines dans l'eau, du coup c'est un arrosage de petite dose et si le châtaignier ne le demande pas (les feuilles ne se mettent pas en cigares) il n'a alors pas besoin d'arroser. L'année dernière par exemple je n'ai pas eu besoin d'arroser certaines parcelles. Ça dépend beaucoup de la situation géographique du châtaignier* » (Castanéiculteur 2, entretien 2019).

Conçue comme une pratique relativement banale par les acteurs de la filière, l'irrigation pose néanmoins question dans un contexte de raréfaction des ressources en eau. Est-il résilient de maintenir une culture de moins en moins adaptée au territoire où il est implanté ? Si pour l'un des scientifiques rencontré, la question mérite d'être posée, un autre précise que, malgré des besoins en eau en hausse, le châtaignier reste une essence peu gourmande. À situations géographique et climatique égales, il nécessiterait ainsi beaucoup moins d'eau que le pommier ou encore le noyer, le blé et le maïs ; des cultures également fortement présentes sur le territoire périgourdin⁸. Selon l'une des animatrices interrogées, la principale difficulté réside dans la quantité d'eau disponible limitée. Si la solution préconisée serait de multiplier les réserves et les rétentions en eau, la personne enquêtée regrette que leur mise en place soit souvent compliquée et lourde administrativement (Animatrice 2, entretien 2019). Une problématique dont on peut présager qu'elle ne risque pas de s'atténuer.

Encore amplifiée par le changement climatique, la problématique des ravageurs et de la vulnérabilité du châtaignier laisse l'image paradoxale d'une filière castanéicole constamment menacée et parfois même au bord du gouffre mais qui réussit malgré tout à se maintenir et à s'adapter. Cette résilience traduit l'investissement et la mobilisation d'acteurs qui gardent l'espoir, non pas seulement de préserver cette filière, mais également de la développer.

3.1.2 UNE FILIÈRE ENTRE PROFESSIONNALISATION ET NOUVEAUX DÉFIS

Depuis les années 2000, la filière se structure et se professionnalise avec la multiplication des coopératives et des syndicats. En 2002, un regroupement de castanéiculteurs crée le syndicat des producteurs de châtaignes de Dordogne. En 2006, l'Union professionnelle châtaigne Périgord-Limousin voit le jour et en 2012, à une échelle nationale, le Syndicat National des producteurs de châtaignes se met en place (Animatrice 2, entretien 2019).

3.1.2.1 Une filière qui se concentre sur le frais

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la filière castanéicole a pour ainsi dire pratiquement

Notes :

Glossaire p. 129

- ⁸ Les grandes cultures représentant 130 000 ha de surface soit 35% du département et la pomme et la noix plus de 90% des surfaces de vergers (Chambre d'Agriculture de la Dordogne, 2019).

disparu en Dordogne. Les quelques agriculteurs, encore présents, exploitent la châtaigne pour la plupart, comme simple complément de revenus. Elle est souvent vendue en frais (à l'état après récolte) sur des marchés locaux ou simplement consommée par les exploitants. Les quelques coopératives⁹ existantes se chargent de récolter une partie de la production pour les vendre à des grossistes ou aux industries de transformation.

De plus en plus attentifs à la qualité de leur alimentation, les consommateurs prônent peu à peu les productions traditionnelles, locales et bio, vecteurs d'une image de qualité et de santé (LEMPIRE, 2011). S'appuyant sur ces nouvelles représentations, les acteurs de la filière mettent en avant la châtaigne en réinvestissant son image de ressource emblématique du territoire et constituante de l'identité des Périgourdins. Ces stratégies d'actions de valorisation amènent la castanéiculture dans une dynamique nouvelle. Plusieurs syndicats, à l'échelle départementale, régionale et nationale, voient ainsi le jour. Leurs actions et leurs influences vont progressivement contribuer à professionnaliser la filière. La création de ces différentes structures facilite la communication entre les acteurs et surtout entre les castanéiculteurs longtemps restés isolés. Sous leur influence, l'exploitation des châtaigneraies se modernise. Les vergers sont mécanisés et des recherches sont menées à plusieurs échelles pour lutter contre les ravageurs, améliorer les plants de châtaignier et optimiser la production. Les castanéiculteurs sont formés aux techniques d'exploitation et à la connaissance des maladies. Des aides financières sont octroyées par le département, la région et l'Europe pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et promouvoir le développement de cette filière.

La plupart des castanéiculteurs exploitent de très petites surfaces (illustration n°8) qui dépassent rarement 1 ou 2 hectares (animatrice filière 2, entretien 2019). Ces derniers alimentent les coopératives par leurs petites productions. La majorité des châtaignes (80%) sont ensuite vendues en frais auprès des différentes plateformes commerciales. Des variétés comme Marigoul et Bouche de Bétizac, créées spécifiquement pour ce marché, sont privilégiées car elles produisent des fruits à gros calibres et non cloisonnés, idéal pour ce genre de consommation. Parallèlement, et depuis quelques années, le marché de la transformation tend à se développer, et cela bien plus rapidement que le marché de frais. Cette dynamique interroge les coopératives sur les stratégies de productions. Faut-il continuer à maintenir le modèle

Notes :

Glossaire p. 129

- ⁹ Une coopérative agricole est une entreprise créée par des agriculteurs qui valorise leur produit à travers la collecte, la distribution et éventuellement la transformation (Chambre d'Agriculture de la Dordogne, 2019).

de distribution actuel ? Ou faut-il, a contrario, développer le marché de la transformation qui semble séduire de plus en plus de consommateurs ? Les avis divergent sur les stratégies à mener. Le marché du frais constitue le modèle économique historique des coopératives. Il est bien implanté avec un réseau solide entre les producteurs, les coopératives et les grossistes. Les variétés exploitées pour ce genre de marchés constituent près de 90% des châtaigneraies produites sur le bassin de production du sud-ouest (Animatrice 1, entretien 2019). De plus, ces derniers sont peu adaptés au marché de la transformation car il nécessite des fruits de petits calibres à la teneur gustative plus élevée. Marigoul et Bouche de Bétizac sont ainsi beaucoup plus adaptés au marché de frais qu'à celui de la transformation. Au vu des arguments avancés, le modèle actuel tend donc à être conservé par les coopératives et même à se développer en raison de la demande potentielle existante bien plus importante que la production actuelle. Mais alors pourquoi réinterroger ce modèle ?



Source : MB

Illustration n°8 : petite châtaigneraie d'une trentaine d'arbres perdue en pleine forêt périgourdine

Des questions se posent sur le devenir du marché de frais et les Syndicats de producteurs restent plus vigilants sur son hypothétique capacité de développement. Plusieurs arguments sont présentés notamment sur la faible résilience supposée des variétés actuellement cultivées ; Bouche de Bétizac et Marigoul, les deux cultivars star des châtaigneraies périgourdines. Malgré sa résistance au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, la présence de Marigoul dans le verger est de plus en plus interrogée en raison de sa sensibilité au cynips qui provoque des pertes de production très importantes. Parallèlement,

le marché de la transformation attire de plus en plus de consommateurs curieux de goûter à ce produit sous différentes formes. En frais, la châtaigne nécessite un temps assez important de préparation pour être consommée, mais transformée elle est directement utilisable par les ménages. (Castanéiculteur 1, entretien 2019). Un argument de poids à une époque où le temps passé derrière les fourneaux se réduit au fil des années : 71 minutes par jour en 1990 contre 53 minutes en 2010 (LCI, 2018). Les syndicats, au vu de ces différents arguments prônent la plantation progressive de variétés adaptées au marché de la transformation afin de répondre à la demande émergente et diversifier la filière. Un marché qui ne semble pas être récupéré par les coopératives mais par de nouveaux modèles d'exploitation alternatifs. Cependant, que cela concerne la vente en frais ou le marché de la transformation, il existe une grosse problématique d'approvisionnement de matières premières ; la production étant bien inférieure à la demande.

Le marché de la châtaigne ne se limite pas à une échelle régionale ou nationale. Elle s'inscrit également à un niveau européen et mondial. En constatant la quantité de châtaignes produite par pays, nous voyons d'emblée que la production française fait pâle figure et semble bien dérisoire face à certains monstres. Et notamment la Chine, avec en 2010 une production de 1 620 000 tonnes de châtaignes contre seulement 170 000 tonnes pour l'Europe dont 60 000 rien que par la Turquie (Livre Blanc de la Châtaigne, 2012). Comment, face à ce titan, les productions française et périgourdine peuvent-elles espérer s'inscrire sur le marché national voire européen sans être noyées par une production chinoise famariveuse ? Malgré une stabilisation du marché castanéicole périgourdin, la courbe de la production française et européenne est en baisse constante (illustration n°9). On aurait pu croire que l'hégémonie chinoise inonderait le marché en frais français existant mais celui-ci est pourtant bien préservé. La raison est comme toujours multifactorielle : la primauté aux produits nationaux, l'importante consommation en interne de la production chinoise ou encore une variété cultivée différente de l'Europe (*Castanea mollissima*) dont son importation sur le territoire est fortement réglementée. Cependant, le marché de transformation peut être impacté par cette concurrence étrangère. Bien que la variété *mollissima* ne convienne pas pour ce genre de produits, car ayant des qualités gustatives bien différentes de la variété française, la Chine a commencé à planter massivement ce dernier (*Castanea sativa*) pour s'approprier le marché (Chef d'entreprise, entretien 2019). Pour faire face à cette lutte concurrentielle, des mesures doivent être mises en place. À l'échelle européenne, la filière castanéicole reste très soudée. Régulièrement, des salons internationaux de la châtaigne sont mises en place et de nombreuses informations, comme les techniques d'exploitation, les connaissances sanitaires et les impacts du changement climatique,

sont échangées et débattues entre les acteurs. De nombreuses actions sont organisées pour développer la filière à la fois à une échelle régionale et nationale en s'appuyant sur les spécificités du territoire, le patrimoine et l'histoire de cette essence, mais aussi à une échelle européenne afin de lutter contre la baisse de production (Animatrice châtaigne 2, entretien 2019). Pour lutter contre le dynamisme et la puissance chinoise, les acteurs ont tout intérêt à s'organiser et à se souder tant au niveau des quantités produites, du développement de la transformation et de la recherche pour y parvenir. Cependant, le Périgord reste un territoire avec une production modeste dont la filière nécessite d'être développée et structurée avant de s'imposer durablement sur le marché national et européen. Selon les deux animatrices châtaigne interrogées ainsi que la chargée d'études de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, il manque dans le département, un gros opérateur qui permettrait de tirer la filière castanéicole vers le haut. Les multiples coopératives présentes sur le territoire permettent aux agriculteurs de jouer la concurrence pour tirer le meilleur prix de leur production. En contrepartie, cela ne permet pas à ces structures d'accéder à des marchés de plus grande échelle. Elles sont limitées en raison des faibles quantités disponibles réparties entre celles-ci.

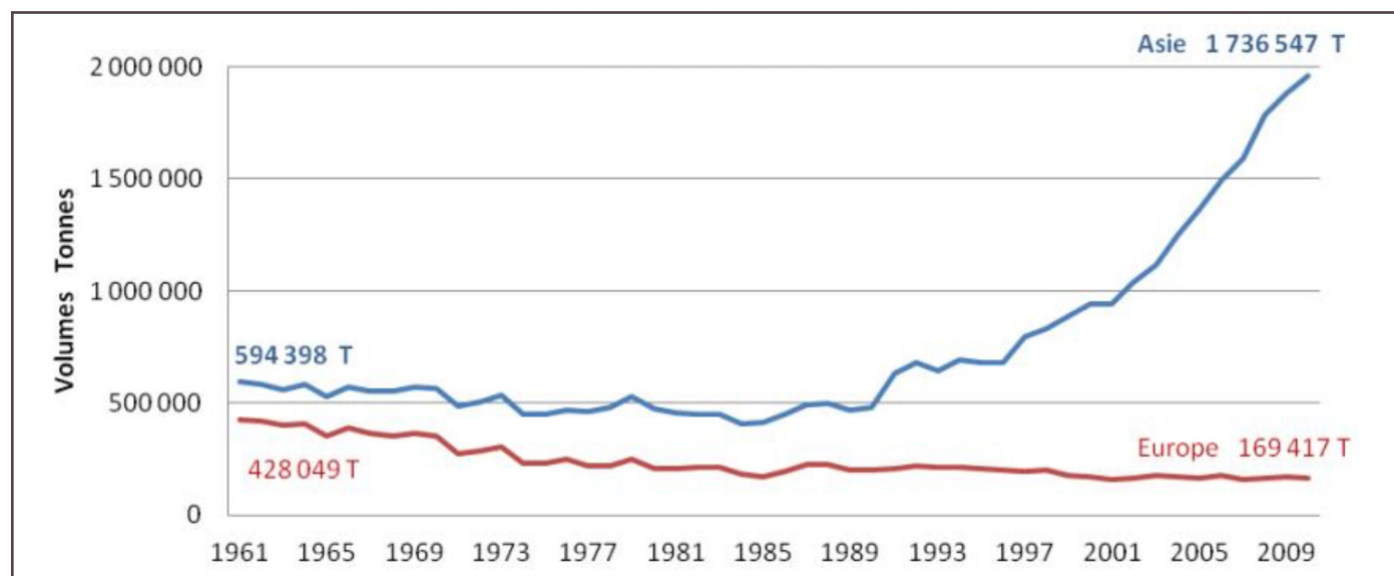


Illustration n°9 : évolution de la production asiatique et européenne (1961 - 2009)

Source : Livre Blanc de la châtaigne, 2012

3.1.2.2 Des enjeux de production liés à l'augmentation de la demande

Comme nous l'avons vu, le principal frein au développement de la filière castanéicole est le manque de production et l'incapacité à répondre à la demande existante. Loin d'être spécifiques à la Dordogne, ces difficultés d'approvisionnement concernent l'ensemble du pays. En 2010, alors que la production

nationale était de 9 500 tonnes de châtaignes, la consommation s'élevait à 17 000 tonnes, soit quasiment le double (Livre Blanc de la Châtaigne, 2012). Il a donc fallu recourir à des importations. Loin d'être saturé, le marché de la châtaigne possède un fort potentiel et ce d'autant plus que les grossistes affirment leur intérêt de valoriser des productions d'origine française.

La castanéiculture est une pratique ancienne qui a tardé - *a contrario* de cultures comme le noyer ou le pommier - à se moderniser. Impactée par ce déficit mais souffrant également du désintérêt généralisé des jeunes pour l'agriculture, la filière castanéicole souffre d'un fort vieillissement de sa population (BRIAN et JIMENZ, 2016). La faible reconnaissance de cette culture et les nombreuses difficultés liées aux événements écologiques et climatiques n'encouragent pas la relève des anciennes générations. Ce contexte socio-économique limite fortement l'extension des vergers. Il est compréhensible que les castanéiculteurs en fin de carrière ou exploitant les châtaigniers pour compléter leur retraite ne soient pas dans une dynamique d'investissement. Bien souvent, l'exploitation n'est pas reprise par les descendants des agriculteurs et ces derniers ne voient donc pas l'intérêt de développer les surfaces de verger et planter de nouveaux châtaigniers qui mettront plusieurs années avant de produire :

« J'ai plus de 70 ans, je vais continuer l'exploitation encore quelques temps mais après je ne sais pas. Mes gosses font d'autres métiers. Est-ce que ça les intéressera (son exploitation) quand j'arrêterai ? Je ne sais pas. Même pour les autres exploitations, la reprise est difficile car trop tributaire du climat. [...] Chez les castanéiculteurs, on est beaucoup du 3^e âge. La relève n'est pas là et demander à des gens qui ont 60-70 ans d'investir, c'est difficile. Il manque un travail de pédagogie mais également une meilleure visibilité de la filière auprès des écoles agricoles qui finalement en Dordogne valorisent principalement la viticulture. » (Castanéiculteur 2, entretien 2019).

La pédagogie serait-elle la solution pour développer le goût de la castanéiculture chez les nouvelles générations ? Il est certain qu'encourager une image positive de l'exploitation de cette culture faciliterait la passation. Cependant, il reste à se débarrasser de toutes les représentations négatives liées à l'exploitation des sols, qui minent l'agriculture et ses acteurs. Aujourd'hui, beaucoup déconsidère l'emploi agricole et privilégie le secteur tertiaire considéré comme plus valorisant. *« Ils (les agriculteurs) éprouvent un manque de reconnaissance de la part de la population »* (SCHROELL, 2010). Pourtant, lentement, les actions de sensibilisation semblent peu à peu porter leurs fruits et quelques jeunes actifs commencent à s'installer et développer leur production. Mais ce phénomène reste encore très marginal. Du reste, le

faible coût de revient de la production de châtaigne peut refroidir l'ardeur de certains jeunes qui veulent se lancer dans ce marché. Au début des années 2000, le prix au kilo des châtaignes était inférieur à 1€ (chef d'entreprise, entretien 2019). Un prix qui peut sembler dérisoire au vu des nombreuses difficultés liées à la production de châtaignes : récolte pénible, vols de récolte, faible productivité à l'hectare, etc. (DUPRE, 2005). Très rapidement, les acteurs publics se sont appropriés cette problématique. Différentes aides financières sont aujourd'hui mises en place et soutiennent les nouveaux castanéiculteurs dans leurs investissements et leurs développements. Au niveau du département, une subvention est accordée pour la plantation de plants de châtaigniers et la modernisation des outils. Avec un plafond de 7500€ et un investissement de 25%, le département participe au développement de nouvelles châtaigneraies. D'autres aides, plus disparates, existent, comme FranceAgrimer qui aide à la restauration d'anciens vergers. Mais peu d'agriculteurs bénéficient de cette subvention dans la filière castanéicole car elle exige une certification des plants qui n'existe pas encore. Au niveau européen, il existe une prime pour lutter contre le cynips ainsi que la PAC, qui dans une moindre mesure apporte quelques subventions pour les productions biologiques. Mais hormis les aides financières octroyées, la castanéiculture reste, malgré sa marginalité, une filière profondément implantée dans le territoire. La première filière végétale créée en Dordogne est celle de la châtaigne sous l'impulsion d'acteurs économiques motivés. En 2002, cet arbre est inscrit comme élément patrimonial du département et très rapidement un plan de gestion des châtaigneraies est mis en place pour favoriser son développement. Les notions de traçabilité, de qualité, de promotion et de respect de l'environnement sont mises en avant, avec pour objectif d'inciter de nouveaux agriculteurs à se lancer dans cette filière (CHATELILIER et al., 2007).

Un autre facteur limitant l'extension des surfaces de vergers est le manque de plants. Lors de l'arrivée du cynips en France en début de décennie, de nombreuses pépinières ont stoppé leur production de châtaigniers fruitiers et les jeunes plants en développement ont été isolés, mis en quarantaine, certains détruits. Cela a provoqué de grosses difficultés dans la disponibilité du matériel végétal nécessaire pour produire des porte-greffes de qualité. Pendant plusieurs années, les pépinières étaient dans l'incapacité de fournir les exploitants (Animatrice territoriale, entretien 2019). De plus, après la levée des interdictions il faut encore 3 ans de développement pour produire un plant sain greffé. Parallèlement, l'inexistence de certification au niveau des plants de châtaigniers pose de nombreux déboires : souci au niveau de la qualité des plants, mauvais cultivar entraînant une perte de confiance des producteurs envers les pépinières, etc. La filière castanéicole du sud-ouest ne se remet de ces événements que depuis seulement quelques mois. Il est aussi important de souligner le temps nécessaire pour un châtaignier pour arriver à maturité.

Après plantation, entre 5 et 10 ans sont nécessaires pour avoir une première production (illustration n°10). C'est d'ailleurs un des objectifs des recherches menées sur le châtaignier fruitier ; réussir à diminuer ce temps de latence (Animatrice filière 2, entretien 2019).



Source : MB

Illustration n°10 : jeune verger planté il y a 3 ans et productif dans seulement 5 à 7 ans

Cependant, les efforts des acteurs menés sur l'accroissement de la production tendent à donner de premiers résultats. Cette dynamique sectorielle se traduit notamment par une augmentation des surfaces de vergers. Celles-ci en diminution constante depuis plus d'un siècle se stabilisent dans les années 2000 et commencent aujourd'hui à se redévelopper. Des quelques 550 ha de châtaigneraies qui subsistaient alors difficilement (AGRESTE, 2010), elles s'étendent à 750 ha en 2012 (Chambre d'Agriculture Dordogne, 2015) et aujourd'hui, à près de 1000 ha selon les acteurs interrogés. Des projets récents coordonnés par des coopératives, des entreprises et le département, prévoient la plantation prochaine de 1000 ha de vergers supplémentaires pour répondre à la demande du marché. Soit la multiplication par deux des surfaces actuelles de vergers. Petit pas par petit pas, la filière tend à se redévelopper. Malgré tout, la châtaigne, qu'elle soit en frais ou transformée, reste encore un produit d'alimentation peu connu et reconnu. La revalorisation de son image constitue donc également un axe d'action de la filière.

3.1.2.3 Des démarches marketing de revalorisation du produit

Dans l'objectif de développer la filière castanéicole, différentes stratégies sont mises en place pour requalifier ce fruit et améliorer son image auprès de la population. « *Deux sujets sont importants à traiter pour développer la filière : assurer une production plus importante répondant aux besoins des grossistes et des consommateurs et améliorer l'image de la châtaigne auprès du public* » (Animatrice 2, entretien 2019).

Pour promouvoir la châtaigne auprès de la population, plusieurs labels ont été développés tels que le « *Marron Label Rouge* » homologué en 2015. Cette appellation permet de distinguer la production du bassin du sud-ouest des autres bassins de production. Seuls les fruits des variétés Bouche de Bétizac, Marigoul et Bournette, qui constituent l'essentiel de la production du Périgord sont ainsi concernés par cette appellation. Le label ne concerne pas le marché de la transformation en raison de la difficulté de cette filière à s'approvisionner en châtaignes françaises. Une procédure de reconnaissance en IGP « *marron du Périgord* » est également en cours. Mais dans quelle mesure ces dispositifs permettent-ils de contribuer au développement de la filière ? Il s'agit avant tout de garantir au consommateur un produit de qualité. Les différents labels sont soumis à l'obligation de respecter un certain nombre de critères dans des cahiers des charges bien précis, afin de sélectionner les plus beaux fruits (calibrage, variété, aspect visuel et gustatif, époque de récolte, ...). De plus, comme le montre la littérature sur les ressources territoriales, cette labélisation participe à spécifier et à différencier le produit ciblé mais aussi le territoire dans lequel il s'ancre et qui contribue à lui conférer une valeur ajoutée. Cette labélisation améliore donc aussi l'image de marque du territoire auprès de d'autres régions ou pays. Cette reconnaissance est d'autant plus importante qu'une partie de la production de châtaignes françaises est exportée à l'étranger notamment en Europe du Nord et Europe Centrale contribuant à l'essor des régions productrices (Animatrice filière 1, entretien 2019). La châtaigne ayant souvent une meilleure valeur marchande qu'en France.

Parallèlement à ces démarches de certification, des stratégies de communication, mises en place par l'Union interprofessionnelle châtaigne Périgord-Limousin ont pour objectif de démocratiser la consommation de ce produit, notamment auprès des jeunes : « *Le fruit a besoin d'être rajeuni car il reste malgré tout fortement associé à un produit passé et oublié.* » (Animatrice 2, entretien 2019). En contradiction avec les représentations historiques d'un fruit rustique permettant aux plus pauvres de subvenir à leurs besoins alimentaires, l'image émergente d'un aliment traditionnel, bio et local, tend à

associer la châtaigne à un aliment réservé à une classe sociale aisée. Les quelques produits transformés présents sur le marché peuvent être assez onéreux, en raison des faibles quantités transformées et des étapes de préparation complexes, et nous assistons à une sorte de « *boboification* » inconsciente du produit (Animatrice territoriale, entretien 2019). Un renversement total de paradigme quand nous savons que durant le siècle dernier, la châtaigne était réservée à nourrir les animaux ou alimenter les populations en cas de disettes graves ou en cas de pauvreté extrême. Aujourd'hui, les acteurs de la filière cherchent à améliorer le processus de transformation afin de rendre le produit plus accessible et augmenter ces créneaux de consommation (souvent limité aux fêtes lorsqu'il est consommé en frais) en passant notamment par le marché de la transformation qui assure une utilisation de la châtaigne toute l'année.

De nombreuses actions de communication sont également élaborées pour présenter la châtaigne à une population jugée peu connaisseuse de ces spécificités gustatives et sanitaires. Prospectus, livrets, foires, salons sont ainsi réalisés auprès des consommateurs (illustration n°11 et n°12). Des animations sont organisées dans des magasins, des marchés ou des fêtes de village. La Dordogne, de par sa richesse patrimoniale et ses paysages, est un territoire fortement touristique. Le tourisme représente d'ailleurs 22% de l'économie départementale. Afin de promouvoir les produits gastronomiques locaux dont la châtaigne, les offices du tourisme les achètent puis les proposent à la vente aux voyageurs de passage : « *Je vends aux offices du tourisme et boutiques, ils sont très demandeurs car les touristes aiment acheter des produits locaux et traditionnels* » (Castanéiculteur 2, entretien 2019). Cette démarche de valorisation de la ressource par le tourisme reste néanmoins à ce stade, une stratégie de qualification et de reconnaissance encore à la marge et qui mériterait d'être intensifiée. La raison de cette faible valorisation du produit est principalement liée à la faible reconnaissance que les consommateurs en avaient. À la fin du XX^e siècle, la castanéiculture n'est pas considérée comme une réelle agriculture mais comme une simple culture de cueillette (Castanéiculteur 1, entretien 2019). Avec la nouvelle dynamique émergente, ce petit fruit recommence peu à peu à retrouver des prix de vente conséquents, assurant une rentabilité de l'exploitation aux castanéiculteurs. Christian COULON, gastronome et professeur émérite à Bordeaux, avance que le tourisme pourrait être un outil efficace pour valoriser économiquement le produit et préserver un « *héritage culturel* » avançant même que cette gastronomie ancienne et traditionnelle renferme « *l'identité [...] d'un village périgourdin luttant vaillamment contre les démons de la modernité et de la globalisation* » (COULON, 2008).



Illustration n°11 : salon organisé tous les deux ans sur la châtaigne



Illustration n°12 : livret présentant le terroir du territoire

3.2 L'ÉMERGENCE D'UN MODÈLE "AGROBIOLOGIQUE"

Dans le sillage de la structuration de la filière ainsi que du développement et de la diversification des marchés de la châtaigne, des pratiques de production alternatives tendent à émerger. Celles-ci, dans un souci d'innovation et de modernisation du produit châtaigne, ont pour objectifs de s'appuyer à la fois sur l'histoire de cette ressource et de son image auprès du public mais également sur les caractéristiques écologiques du châtaignier. Un des modèles présentés se développe à une échelle très localisée. Il ambitionne d'alimenter de petits marchés et boutiques locales en transformant à la fois ces pratiques d'exploitation mais également de production. Comment celui-ci prend-il en compte les difficultés et les pressions existantes et en quoi ces pratiques alternatives contribuent-elles à la filière et par extension, à la

valorisation de cette ressource ? Dans quelle mesure l'héritage patrimonial de cette ressource est-elle mobilisée par les acteurs et en quoi les caractéristiques écologiques, longtemps mises de côté dans les modèles de productions actuels, peuvent-elles influencer la trajectoire future de cette filière ?

3.2.1 LA MAITRISE DES PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION COMME OUTIL D'ÉMANCIPATION

3.2.1.1 Un marché vacant à s'approprier

Le modèle traditionnel du castanéiculteur qui ramasse la châtaigne à la main sur de petits vergers tend à s'éteindre, car pas viable économiquement, et se modernise peu à peu sous l'impulsion des syndicats pour alimenter les coopératives. Pourtant, des modèles agricoles qui cherchent à s'émanciper de ces structures se développent. L'essor du marché de la transformation, en pleine extension, incite les castanéiculteurs à revoir leur stratégie de distribution. Ne souhaitant pas être contraints par les prix d'achat fixés par les coopératives, ces exploitations ont pris le parti d'assurer la transformation en interne de leur production et de distribuer directement leurs produits aux consommateurs. Bien que leur capacité à transformer la châtaigne soit limitée en raison des faibles quantités produites, de par la taille modeste de leur laboratoire et souvent d'un manque de main-d'œuvre, ils arrivent tout de même à s'affranchir des coopératives et proposer des produits dont l'image construite mêle le traditionnel, le local et l'innovation. La promotion d'une image traditionnelle de la châtaigne auprès des consommateurs ne repose pas, bien sûr, uniquement sur une réappropriation des méthodes de distribution et du développement d'une offre dite « local ». Dans leurs stratégies de développement, les castanéiculteurs travaillent aussi fortement sur la communication car ils constatent que la grande majorité de leurs collègues sont invisibles, noyés dans les coopératives qui les distribuent à des grossistes, ou perdus sur des petits marchés pour les quelques-uns qui complètent leurs revenus par de la vente directe. Dans ce modèle alternatif, les exploitants s'appuient donc sur les nouvelles technologies de communication pour se faire connaître auprès du public. Site internet, boutique en ligne et/ou boutique physique, visite de leur exploitation, journée porte ouverte, publicité, ... (Castanéiculteur 3, entretien 2019). Les stratégies sont nombreuses et semblent porter leurs fruits :

« Aujourd'hui la vision du produit se transforme et devient presque un produit de luxe. On a voulu rehausser l'image, on a beaucoup travaillé le logo, le boitage, etc., on a voulu monter en gamme. Ça reste cher pour

les gens, tout le monde ne peut pas se le permettre mais on va essayer de toucher des gens qui veulent revenir sur des produits sains, traditionnels et naturels » (Castanéiculteur 3, entretien 2019).

Au niveau des pratiques, les castanéiculteurs impliqués dans la démarche modernisent leur système de production (machinerie, irrigations et accessibilité des parcelles) pour optimiser la production et faciliter la récolte dans une démarche qui se veut respectueuse de l'environnement. La transformation en interne des châtaignes permet aussi aux producteurs de mieux faire face aux pertes liées aux ravageurs ou au changement climatique : *« si les périodes de ramassages fluctuent ou si la production est moindre on peut faire une plus-value sur la transformation. On peut d'ailleurs les transformer toute l'année » (Castanéiculteur 3, entretien 2019).* La transformation serait donc une solution pour permettre aux castanéiculteurs de vivre de leurs productions. Au final, ce modèle alternatif, liant image locale/traditionnelle et innovation, montre, comme le souligne DELBOSSÉ (2000), que la patrimonialisation est non seulement instrument de revalorisation de productions minorées ou marginalisées mais aussi un excellent outil d'intégration des restes ou survivances artisanales dans la logique industrielle de nos échanges économiques.

3.2.1.2 D'un fruit aux qualités insoupçonnées à une diversité des productions

Ces nouvelles dynamiques d'exploitation et de transformation offrent aux agriculteurs la possibilité d'accroître leur gamme de produits. La capacité à transformer la châtaigne en une multitude de formes permet de fortement diversifier son utilisation. En farine pour faire des gâteaux, du pain, ou autres pâtisseries. Il peut être transformé en compote pour les desserts ou utilisé dans des plats salés. Il est mélangé avec d'autres légumes dans des veloutés. Il n'y a finalement que peu de limite à son utilisation :

« On a beaucoup d'idées mais on a encore beaucoup de choses à apprendre. On envisage de faire de la bière à partir de la châtaigne quand nous serons en capacité de transformer de plus grosse quantité. Au niveau des petits déjeuners, on envisage de produire des petits gâteaux salés. On est simplement limité par notre imagination » (Castanéiculteur 3, entretien 2019).

On oublie souvent que la châtaigne, *a contrario* de la noix ou de la noisette, est un fruit frais au même titre qu'une pomme ou une poire. Ses qualités gustatives peu communes en font un produit alimentaire de choix prôné par de nombreux diététiciens. Ces dernières années, la mode du « *manger*

sain » s'est démocratisé. Les populations s'intéressent de plus en plus à ce qu'ils consomment. Calories, vitamines, oligo-éléments sont scrutés à la loupe et sont pris en compte dans l'achat de la nourriture. La châtaigne n'a pas été épargnée par cette nouvelle dynamique. Dès le XIX^e siècle, les qualités calorifiques de cette ressource ont été rapidement soulignées mais ses apports nutritionnels ont été décelés bien plus tôt par les populations. Ce petit fruit qui, a première vue, peut difficilement satisfaire la faim d'un individu sans en consommer beaucoup, a limité drastiquement les famines et les disettes au cours des siècles (DUPRE, 1936). Mais la châtaigne ne constitue pas qu'une source calorifique importante. Peu de gens ont connaissance de ses qualités nutritionnelles : elle est sans gluten, elle contient du phosphore pour le cerveau et pour la croissance des fœtus. Sa concentration en magnésium assure une production d'énergie et une régénération musculaire des sportifs, et elle contient des oméga 3, etc. La châtaigne a énormément de bénéfices qui mériteraient d'être mis en avant. (Animatrice filière 1 et 2, entretien 2019 ; Castanéiculteur 1, 2 et 3, entretien 2019). Certains exploitants transformateurs mobilisent ces caractéristiques pour faire la promotion de leurs produits et développer la filière. La châtaigne est donc un aliment riche qui convient dans de nombreuses alimentations. Il se retrouve sur les tables d'EHPAD ou de maisons de retraite du Périgord car il coupe rapidement la faim et constitue un produit complet. En raison de sa capacité à ne pas contenir de gluten, un marché pour bébé se développe peu à peu. Un marché qui semble demandeur et en hausse.

« Les diététiciens avancent que la châtaigne ne contient pas de gluten. De plus en plus de bébés sont intolérants au gluten et la châtaigne pourrait être une solution. » (Castanéiculteur 2, entretien 2019).

Certains acteurs avancent même que la châtaigne pourrait être un produit qui pourrait, à la fois remplacer la viande, mais également répondre à d'éventuelles disettes alimentaires futures liées au changement climatique. Même si la teneur calorifique du fruit est en effet avérée, il semble un peu brava de confirmer si tôt ces éléments. Il est en effet intéressant de noter qu'à surfaces égales, les vergers ont une production calorifique plus importante que de nombreuses cultures céréalières comme le blé (DEPAIN, 1936). Mais il est important de réviser cette donnée au vu des progrès réalisés depuis la réalisation de cette étude dans les années 30. De plus, malgré sa haute concentration énergétique, les surfaces de châtaigniers sont loin d'être suffisantes pour assurer la subsistance de nombreux individus. Concernant la viande, il semble difficile d'envisager la châtaigne comme produit de substitution. En effet, bien que

celle-ci concentre un fort taux de glucide, elle comprend au contraire peu de protéines. Elle ne permet donc pas de pallier les apports carnés comme peuvent l'être certains légumineux (soja, quinoa, tofu, etc.) et oléagineux (noix, noisettes, amandes, etc.).

Ce modèle, tout en s'émancipant des coopératives à travers la transformation de la châtaigne, s'appuie fortement sur la diversification de sa production pour assurer sa pérennité. À travers des stratégies de communication, les castanéiculteurs mettent en avant, à la fois, la production locale de ce fruit mais également ses qualités nutritionnelles. Cependant, il ne faut pas oublier l'importance du patrimoine dans la valorisation de cette ressource. S'appropriant l'histoire de ce produit, les producteurs tentent de créer une nouvelle image de la châtaigne : d'un aliment réservé aux pauvres et aux animaux à un produit naturel, sain, presque « *bourgeois* ».

3.2.2 UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE ENTRE ANCRAGE TERRITORIAL ET IMAGE VERTE

3.2.2.1 Villefranche-du-Périgord, "le Pays du châtaignier"

Les initiatives et les stratégies de développement de ce modèle mises en œuvre sur la commune de Villefranche-du-Périgord et ses alentours constituent à ce titre un exemple intéressant. Située dans le sud de la Dordogne, cette localité est considérée, par de nombreux périgourdins, comme le bassin de production historique de la châtaigne. Ils se considèrent même comme le pays du châtaignier, preuve que l'attachement à cet arbre et sa culture ne sont pas seulement une affaire économique mais aussi une composante à part entière de leur identité territoriale. Une Maison de la Châtaigne a même été construite en 2013 pour sensibiliser le public à la castanéiculture mais également au rôle du bois de châtaignier dans l'histoire de ce village (Animatrice territoriale, entretien 2019). Comme dans l'ensemble du Périgord, la filière castanéicole a lourdement pâti des pressions socio-économiques et écologiques de ces dernières décennies. La grande majorité des producteurs ne sont pas spécialisés dans la culture de ce fruit ou alors ils sont à la retraite et s'appuient sur le modèle classique des coopératives pour tirer un revenu de leur petite production. Mais, l'enquête menée a également mis en exergue une dynamique bien différente avec des producteurs ayant pris le parti d'assurer la transformation d'une partie de leur production en interne (illustration n°13 et n°14) :

construction d'un lien à la nature, écrivait que la châtaigne devenait « *une valeur de refuge des sociétés modernes* ». Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, son exploitation fut considérée comme une simple activité de cueillette mais récemment, de nouveaux modèles de production émergent. Ils mettent en avant une agriculture artisanale prônée par les acteurs, tout en soulignant la vocation symbolique et sensible des châtaigneraies, et une exploitation respectueuse de l'environnement et préservatrice de biodiversité. Les vergers ne sont plus simplement un lieu de production mais également un lieu de récréation ouvert aux touristes curieux de découvrir l'histoire du Périgord et les cultures pratiquées. Dans la continuité à cette démarche, les castanéiculteurs de Villefranche-du-Périgord se sont récemment mis à exploiter des variétés anciennes présentes dans les nombreux vergers abandonnés sur la commune pour diversifier leur production. Au-delà de leur conformité à l'image traditionnelle que souhaitent véhiculer ces producteurs, les cultivars anciens présentent notamment l'intérêt de produire des châtaignes de petits calibres adaptés à la transformation.

Ces castanéiculteurs 2.0 visent des segments de marché à forte valeur ajoutée en jouant sur la demande de clients qui ne recherchent pas simplement un produit local et traditionnel mais aussi une image « *verte* » de la châtaigne. Les producteurs mettent donc en avant une culture bio, souvent pratiquée mais peu mise en valeur. Même si la plupart des vergers sont bio, peu finalement réclament le label (Scientifique 3, entretien 2019). Il existe en partie, un manque de connaissances des agriculteurs sur cette qualification mais surtout parce qu'il y a peu de valorisation financière entre une châtaigne bio et non bio. Pour les populations, ce fruit est inconsciemment associé à une production forestière donc forcément « *naturel* » et « *bio* ». Loin de se réduire à une logique d'émancipation du modèle coopératif actuel, la stratégie patrimoniale des castanéiculteurs de Villefranche-du-Périgord passe aussi par des pratiques de cultures qui se veulent plus respectueuses de la terre et du vivant.

3.2.3 DES PRATIQUES D'EXPLOITATION DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

3.2.3.1 Une approche de la ressource châtaignier réinterrogée

L'émergence des problématiques environnementales a réinterrogé les pratiques de culture actuelles, bien souvent intensives. De nouveaux modèles apparaissent comme la permaculture, l'écopaturage, etc. Un espace agricole n'est alors plus vu comme une simple ressource mais aussi comme un écosystème complexe dont sa prise en compte est vitale pour assurer la résilience

et la pérennité de la production. La monoculture qui a permis d'accroître les rendements pour répondre aux besoins alimentaires d'une population toujours plus nombreuse est remise en question. Plus sensible aux maladies, fragile face au changement climatique, responsable de l'accélération de l'érosion et de la diminution de la quantité de matière organique des sols, etc. (BOURGUIGNON et BOURGUIGNON, 2015), les problématiques liées au modèle agricole conventionnel sont nombreuses. Au niveau de la filière castanéïcole, bien qu'elle soit majoritairement protégée des intrants phytosanitaires, de nouvelles pratiques émergent dans un souci de respect de l'environnement. Les exploitations ne considèrent alors plus le châtaignier comme un simple objet de production et élargissent leurs visions en s'intéressant notamment aux interdépendances écosystémiques existant sur la parcelle et les parcelles adjacentes. Tout en s'appuyant sur l'organisation parcellaire classique existant dans le bassin du sud-ouest, à savoir des rangées de châtaigniers tous les 8-10m, ils se réinterrogent sur les variétés mises en place. Le modèle monocultural ou bi monocultural avec Marigoul ou Bouche de Bétizac est repensé :

« La variété du châtaignier joue beaucoup sur la sensibilité aux maladies. Les Marigouls sont très touchés mais sur les anciennes variétés il n'y a rien. Du coup on aimerait replanter certaines variétés. Elles sont plus résistantes et ça permet d'étaler la récolte » (Castanéïculteur 3, entretien 2019).

Mais les changements de pratique les plus représentatifs se situent au niveau des intercultures. Dans le modèle « classique », la gestion de ces espaces présents sous les châtaigniers se faisait à la broyeuse plusieurs fois par an. Cela permettait de dégager les pieds des arbres et de rendre la cueillette plus aisée. Cependant, la châtaigneraie constitue un « agroécosystème » (DUPRE, 2005) qui peut être riche en biodiversité. Celle-ci, si bien entretenue peut posséder une richesse écologique plus importante qu'un milieu forestier (sachant que dans les deux situations la faune et la flore seront bien différentes). La combinaison tapis d'herbes et hautes tiges permet de bien maintenir le sol et assure une bonne rétention en eau tout en y apportant beaucoup de lumière (BRIAN et JIMENEZ, 2016). Mais qu'est-ce qu'une châtaigneraie bien entretenue et que peut apporter un écosystème enrichi à la production de châtaignes ?

3.2.3.2 De nouvelles pratiques pour une diversité des cultures

Parmi les castanéïculteurs qui prônent et développent ce modèle, la réponse est dans la diminution

des outils mécaniques pour entretenir leurs vergers en favorisant l'introduction d'auxiliaires de culture. Ces derniers, tout en préservant les sols, permettent une qualité sanitaire accrue des châtaigniers et de leurs fruits. Des moutons, des vaches ou autres herbivores nettoient sous les arbres. Tout en limitant le passage de la broyeuse permettant ainsi un gain de temps et une économie sur le carburant, cela permet de garder un bon couvert pour limiter l'évapotranspiration. Une donnée précieuse au vu des difficultés d'irrigation que tend à rencontrer la filière mais également en ne traumatisant pas la faune ou la flore présente avec l'utilisation violente d'une machine :

« Le modèle polyculture-élevage est bien plus intéressant. Nos voisins viennent faire paître leurs bêtes dans nos vergers, ça ne leur coûte rien et ça entretient nos parcelles. On pense également à introduire des poules. Quand les vers apparaissent dans les châtaignes les plus précoces, ils sont directement consommés par ces animaux et ils n'ont pas le temps de se reproduire permettant aux châtaignes suivantes d'être saines » (Castanéiculteur 3, entretien 2019).

La mise en place de ruches peut également être envisagée. Tout en optimisant la pollinisation des châtaigneraies dont cet aspect pose actuellement des difficultés, il permet, en sus, de diversifier les produits du castanéiculteur en proposant un miel à forte valeur gustative et monétaire. Ces auxiliaires de cultures peuvent également d'être d'origine végétale, la luzerne ou le trèfle sont parmi les plus connus et peuvent enrichir les sols en fixant l'azote de l'air, le rendant assimilable par les châtaigniers. Des plantes mellifères sont plantées pour favoriser la pollinisation comme du lupin par exemple. Pour finir, il est envisagé le développement de nouvelles cultures. En Corse, pendant des siècles, de nombreux légumes étaient exploités sous l'ombre de ces géants. Bien que ce modèle se soit peu à peu périclité avec l'apparition du maraîchage intensif, il reste une option intéressante pour ces exploitants qui veulent diversifier leur production tout en favorisant la biodiversité de leur parcelle et en économisant de l'espace. En sus, le marché du cèpe, très peu visible mais pourtant bien implanté et important dans le Périgord, peut également représenter une source de revenus non négligeable pour l'exploitant. Ce petit champignon, très goûté, pousse au pied des châtaigniers et bien qu'aucune filière n'ait été développée sur ce produit dans le Périgord car ne constituant qu'une simple activité de cueillette, ces champignons sont largement présents sur les marchés du département pour le plus grand bonheur des

populations et des castanéiculteurs. Depuis quelques années, la Chambre d'Agriculture s'intéresse à ce marché caché, et plus particulièrement sur l'apport économique et écologique de cette culture. La présence des champignons dans les vergers de châtaigneraie pourrait être vecteur de résiliences face aux ravageurs et au changement climatique (Animatrice filière 1, entretien 2019). Tout un programme a d'ailleurs été mené pour développer la myco-sylviculture sur certains vergers afin de construire une vraie filière du cèpe. Cependant, cette démarche obtient un faible soutien de la part des castanéiculteurs car cette activité de cueillette invisible et même alternative, pourrait-on dire, n'est pas considérée comme une culture et elle est donc aujourd'hui exonérée d'impôt (Animatrice territoriale, entretien 2019). Ce qui ne sera plus le cas si la filière est créée et reconnue.

Comme le présente si bien C. BOURGUIGNON (2015), il est nécessaire de développer une agriculture agro-sylvo-pastorale qui assure un équilibre relatif du milieu. Il optimise la résistance individuelle des espèces face aux maladies en créant ainsi des interdépendances et met en place un espace à la biodiversité riche et avec un écosystème complexe.

3.3 INNOVATION ET ECHANGES INTERNATIONAUX : UNE STRATEGIE PROMETTEUSE

L'incapacité de la filière castanéicole à répondre à la demande des consommateurs interroge sur les solutions et stratégies à mettre en place pour assurer une production suffisante et sécuriser l'approvisionnement. Dans l'objectif de répondre à cette problématique et s'inscrire sur un marché économique national, européen voir même mondial, un autre modèle d'exploitation, bien différent de celui présenté précédemment se développe. Ayant pour mot-clé l'innovation, celui-ci s'axe sur l'industrialisation des pratiques agricoles. La castanéiculture deviendrait alors, non plus une culture composée d'une multitude de petits acteurs cherchant à compléter leurs revenus avec leur faible production, mais une réelle agriculture intensive s'étalant sur de vastes parcelles et à des densités de plantation proche de ce que l'on peut trouver dans des pommeraies industrielles. Quelles sont les innovations portées par ce modèle ? Quelles sont les stratégies menées pour s'intégrer sur les différents marchés ? Comment les notions de patrimoine et d'écologie peuvent-ils valoriser la ressource dans cette stratégie d'exploitation ?

3.3.1 UNE INDUSTRIALISATION VERTE DE LA FILIÈRE CASTANÉICOLE

3.3.1.1 Une déqualification du modèle actuel

Le modèle, ici développé, tente de pallier aux faiblesses du modèle dit « classique ». Les acteurs prônant cette nouvelle vision de la castanéiculture qualifient souvent les pratiques employées par les anciennes générations d'exploitants comme « incohérentes » (Chef d'entreprise, entretien 2019). Avec la déchéance de la filière, le fruit ne valait plus grand-chose. Ramassé à la main, il était peu valorisé sur les marchés ou auprès des coopératives avec la vente en frais. Il était alors difficile pour l'exploitant d'espérer en retenir un revenu suffisamment élevé pour en vivre. Ce modèle doit évoluer et a évolué ces dernières décennies, le marché du frais ayant permis au produit d'être a minima valorisé, sous la légère hausse de la demande. Cependant, le modèle des coopératives n'innove pas suffisamment et est même stagnant de par son approche. Il reste sur un marché peu porteur et bien qu'il souligne la difficulté d'approvisionnement, il n'engage pas les actions nécessaires pour sécuriser la production de la châtaigne. Le modèle actuel est d'un « conservatisme total ». Malgré la modernisation progressive des vergers, cela reste une exploitation, somme toute, classique avec peu de technique et une absence de révision des pratiques anciennes :

« Il faut repenser les problématiques de production et de valorisation du fruit à travers une approche globale. Au niveau technologique, physiologique, écologique, pédologique, historique, etc. La châtaigne doit être considérée comme une pomme. Il faut pouvoir connaître parfaitement le produit afin d'innover dans les pratiques d'exploitation et s'intéresser aussi bien à l'amont qu'à l'aval de la filière. Il faut repenser jusqu'au sol où sont implantés les arbres et aux cultivars utilisés jusqu'aux technologies de transformation et stratégies de packaging. » (Chef d'entreprise, entretien 2019).

L'entretien mené auprès de l'entreprise développant ce modèle a fait ressortir une notion : celle de l'innovation. Pourtant, il est intéressant d'analyser cette notion d'innovation car il ne s'agit finalement que de la continuité de pratiques existant depuis des siècles ; l'innovation n'étant perçue comme telle que par ses contemporains. Cette notion n'est-elle alors pas elle-même patrimoniale ? Le modèle d'exploitation du châtaignier n'a jamais été stagnant et ne cesse d'évoluer (le greffage, le modèle de la châtaigneraie, la pluralité de ses utilisations, etc.). Dans cette étude qui s'intéresse notamment à la place de l'héritage

patrimonial mobilisé dans les pratiques actuelles pour qualifier cette ressource, l'innovation ne pourrait-elle pas finalement en faire partie ? C'est une question qui peut se poser. L'innovation serait alors une notion sur laquelle s'appuyer pour développer de nouvelles pratiques d'exploitation plus performantes et valorisantes. Ce modèle aspire ainsi à maîtriser et à moderniser l'ensemble du processus de production de la châtaigne, de la plantation du châtaignier à la transformation du produit disponible à la distribution. À travers une connaissance poussée de la châtaigne et de ses caractéristiques, les acteurs de ce modèle ont profondément modifié les pratiques d'exploitation et les techniques de transformation.

3.3.1.2 L'industrialisation de la transformation par la conquête de nouveaux marchés

Des recherches sont menées aux différentes étapes de la transformation du produit, avec pour finalité le développement d'une technologie transformant cette ressource à grande échelle tout en minimisant les pertes. Historiquement, l'étape de l'épluchage du fruit était une opération complexe qui provoquait la dégradation d'une bonne partie de la production (Castanéiculteur 1, entretien 2019). La châtaigne, râpée et abimée n'était plus conforme aux cahiers des charges imposées pour garantir une qualité du produit. Jusqu'à 50% de la production pouvait ainsi être perdue. Une perte, somme toute, loin d'être négligeable. Encore aujourd'hui, la plupart des usines de transformation continuent à employer ce procédé. Le développement technologique réalisé permet aujourd'hui de conserver près de 70% de la production, le reste, les « déchets », les épluchures étant également conservées pour être valorisées. L'étape suivante de la transformation, à savoir la cuisson est également améliorée. La châtaigne, en raison de ses qualités nutritionnelles, nécessite d'adapter la cuisson pour éviter la dégradation de l'aliment. La chaleur détruit les chaînes de protéines du fruit, altérant ses bienfaits et le fait noircir au-delà de 50 degrés par oxydation. Pour y remédier, il est commun de rajouter des acidifiants comme du citron ou de l'acide ascorbique. Cependant ce procédé altère le goût de la châtaigne. Les innovations de ces dernières années ont résolu ce problème avec le développement de nouveaux équipements qui n'altèrent ni le produit ni sa couleur et gèrent le séchage et la désinfection du fruit. Le développement technologique a durablement modernisé la transformation de la châtaigne. Ce petit fruit, dont sa peau épaisse nécessitait souvent, après un épluchage mécanique grossier, de repasser manuellement pour obtenir une qualité satisfaisante, est aujourd'hui entièrement mécanisé et automatisé. Une grande importance est accordée aux qualités gustatives et nutritionnelles du produit. Ils sont mis en avant et valorisés à travers un packaging adapté. L'objectif est de proposer et d'informer la clientèle sur certaines caractéristiques de ce produit : un fruit sans gluten et riche en amidon,

transformé sous différentes formes et directement utilisable dans la consommation. Le processus de transformation est ainsi bien maîtrisé mais produit une certaine quantité de déchets. La peau de la châtaigne, non comestible, a longtemps été considérée comme un déchet à peine utile pour amender les sols. Pourtant celui-ci constitue près de 25% du poids du fruit. Une perte non négligeable qui pourrait être valorisée :

« On se posait la question sur son utilisation, la peau de châtaigne représente entre 18 à 28% de son poids. On ne peut pas se permettre de jeter une telle quantité. Cela représente presque ¼ du prix d'achat et il est finalement jeté. Une partie part en compost mais ça ne représente pratiquement rien. Il fallait trouver un moyen de valoriser ce déchet. » (Chef d'entreprise, entretien 2019).

Ce modèle avait pour ambition d'étudier la peau afin d'en cerner les propriétés et transformer ce déchet en ressource. Des recherches menées par l'INRA et l'Ecole vétérinaire de Clermont-Ferrand mettent en exergue la capacité antibiotique de cet objet. Provenant du tannin présent dans la peau de la châtaigne, la molécule identifiée a de fortes facultés vermifuges. Elle propose une alternative très intéressante aux antibiotiques classiquement utilisés en élevage, souvent chimiques, en disposant ainsi d'un produit naturel et sain. Des travaux en cours s'intéressent également aux propriétés nématocides de la peau du châtaignier. Il n'y a à ce jour encore aucune application mais il pourrait dans le futur être utilisé dans certaines vignes.

La châtaigne n'est donc plus considérée comme une simple ressource alimentaire mais comme un produit pharmaceutique donc les qualités n'ont pas encore été toutes percées. Ce nouveau modèle intensif, à travers des recherches approfondies sur ce fruit, tend à valoriser cette ressource dans son intégralité. En s'appuyant sur les déchets issus de la transformation du fruit, ils se positionnent sur de nouveaux marchés. La mobilisation des caractéristiques écologiques du châtaignier par l'innovation contribue ainsi à valoriser la ressource.

3.3.2 UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE

3.3.2.1 De la conquête de nouvelles terres ...

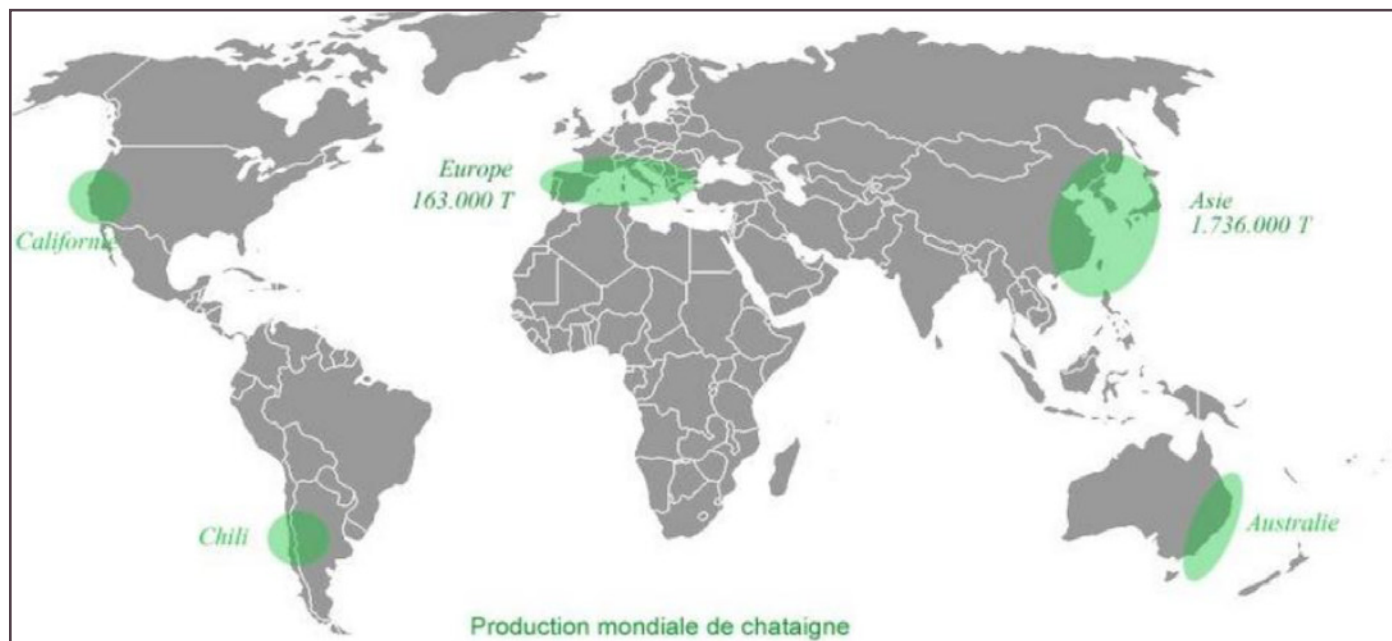
L'industrie de la transformation doit faire face à deux grosses difficultés : une production insuffisante de châtaignes et des usines de transformation qui ne fonctionnent que 4 mois par an (pendant

la période de récolte de la châtaigne). Pour répondre à ces problématiques qui constituent un frein pour le développement de la filière castanéicole en France, des projets d'implantation de vergers sont mis en place. Le Chili devient le pays porteur de cette ambitieuse démarche (carte n°5). Cette région du monde est propice à la plantation du *Castanea sativa* et propose de nombreux avantages. Les ravageurs présents en France sont inexistantes au Chili et il est moins contraignant de développer des expériences de pratiques de cultures pour intensifier le modèle classique. Ce projet débuté en 2005 par une société française est, dès 2011, capable de proposer un programme de plantation de haute densité dans ce pays. Près de 1000 ha sont plantés soit l'équivalent des 2/3 des surfaces de vergers périgourdiens (1500 ha en 2012 (livre blanc de la châtaigne, 2012)). Des pépinières sont mises en place pour la production de plants et pour élaborer de nouvelles variétés génétiques. Des variétés de petites tailles, peu vigoureuses et produisant peu de bois sont privilégiées afin d'optimiser la fructification et non la croissance. D'autres variétés proposant des périodes de pollinisation longue (s'étalant sur près de 6 semaines) sont plantées autour des parcelles et assurent une pollinisation optimisée des vergers. Pollinisation qui fait défaut dans les châtaigneraies françaises. Dans une stratégie de sécurisation du produit, la densité des vergers est repensée. Les châtaigneraies classiques sont composées de 80 à 100 arbres par hectares avec un temps de latence de 10 ans entre la plantation et la production. Avec les recherches menées par INVENIO, le châtaignier peut aujourd'hui être exploité comme le pommier avec une densité par hectare de 300 à 400 arbres et une production dès la 5^e année de plantation. L'irrigation est maîtrisée et les tailles sont adaptées dans un souci de productivité :

« Je sais que mon verger a tant de châtaigniers par hectare, qu'ils ont tant de branches, qu'ils produisent chacune un certain nombre de fleurs. Je peux dire avec précision combien ma surface à l'hectare va produire. Après avoir maîtrisé le procédé de transformation on maîtrise maintenant la production et on a sécurisé notre approvisionnement en châtaignes » (Chef d'entreprise, entretien 2019).

Les châtaignes, après récolte au Chili, sont exportées en France. Le voyage, presque un demi-tour de globe, est long et contraignant. Le fruit, *a contrario* de la noix ou de la noisette avec qui on a tendance à l'associer, périlite très vite. Il est donc nécessaire de penser à sa conservation pendant le voyage. Des procédés sont donc mis au point pour conserver le fruit et éviter sa détérioration. Arrivées en France, les châtaignes alimentent les usines qui fonctionnent en décalé par rapport aux productions françaises. La transformation s'étale de juin à septembre pour les fruits chiliens et d'octobre à décembre pour les productions européennes. En 2018, 500 tonnes ont été exportées de Chili, en 2019, 1000 tonnes sont

attendues et en 2020 c'est entre 1500 et 2000 tonnes (Chef d'entreprise, entretien 2019). En l'espace d'à peine 10 ans, les procédés techniques d'exploitation mis en place au Chili, concurrencent en quantité la production périgourdine actuelle. La stratégie de développement d'une production étrangère, a permis, à la fois de sécuriser un approvisionnement, jusqu'à ce jour insuffisant, mais également de multiplier par deux la période de fonctionnement des usines de transformation.



Source : Livre Blanc de la châtaigne, 2012

Carte n°5 : le Chili est aujourd'hui devenu une des aires géographiques de production de châtaignes

Le modèle présenté semble, si transposé à la France, idyllique pour redévelopper la filière castanéicole. Cependant des questions se posent. Le modèle développé n'est-il fonctionnel qu'au Chili où les normes sanitaires et environnementales sont différentes ? Une production intensive des châtaigniers ne risque-t-elle pas, au même titre que les habituelles cultures conventionnelles, d'impacter l'environnement ?

3.3.2.2 ... à l'adaptation des systèmes de production locaux

Maintenant qu'un modèle technique productif, fonctionnel et rentable est mis en place, la problématique posée par les acteurs de la filière concerne sa faisabilité d'installation en Dordogne. De nombreuses innovations ont été réalisées au niveau de la multiplication des plants et sur le développement de variétés plus adaptées dans la production de châtaignes. Cependant, deux facteurs limitants font toujours pression sur les châtaigneraies françaises : les ravageurs et le changement climatique. Comment

ce nouveau modèle peut-il y faire face ? Les réponses avancées par les chercheurs ne sont pas d'ordres variétaux mais surtout pédologiques (Scientifique 3, entretien 2019). Historiquement, les vergers de châtaigniers étaient implantés dans des terres pauvres, les bonnes terres étant réservées aux cultures céréalières. Les arbres étaient fragiles. La situation géographique du verger est donc un facteur primordial pour sa pérennité. L'irrigation est également essentielle et des recherches sont entreprises pour repenser la distribution de l'eau : micro-jets ou irrigation souterraine.

Au niveau des ravageurs, bien que des portes greffes nanifiant soient privilégiés pour limiter la production de bois et favoriser la fructification, ils restent cependant résistants à l'Encre. Une autre maladie, le Chancre est aujourd'hui soignable à travers l'utilisation d'un virus hypovirulent. Pour finir, le cynips est très véhément sur les châtaigniers hybrides mais peu sur le *sativa* qui est, dans ce modèle, privilégié. Les quelques attaques qui ne manqueront pas de venir, seront contrôlées par les auxiliaires de cultures ; le thorymus. En parallèle, dans l'objectif de conduire les vergers en bio, les acteurs de ce modèle s'appuient sur les pratiques agro-sylvo-pastorales développées par quelques castanéiculteurs. Des poules sont mises en place pour lutter contre le carpocapse et le balanin qui sont des vers du châtaignier. Les sols, bien que riches mais souvent abimés par des décennies de culture conventionnelle sont restaurés. En intercultures, plusieurs espèces mellifères sont envisagées pour favoriser la pollinisation ou d'autres comme le lupin qui possède des capacités fongiques et insecticides. Les vergers sont clôturés pour limiter la dégradation par la faune, notamment les cerfs dont l'écorce de châtaignier constitue un de leurs péchés mignons. De nombreuses stratégies sont ainsi mises en place. Une implantation réfléchie avec un sol drainant, une bonne exposition, de l'eau, un espace clôturé et régulièrement entretenu par des tailles, favorisera une châtaigneraie productive et saine. De plus, en raison de la solidité de la peau de la châtaigne, il est facile de mécaniser une parcelle. Une mécanisation qui ne pourrait pas être envisagée pour le pommier ou le fraisier par exemple, qui nécessite des actions manuelles. En s'appuyant sur les expérimentations menées au Chili et en adaptant certaines pratiques liées aux caractéristiques écologiques et physiques de la Dordogne, des vergers à forte densité voient le jour :

« On sait produire des châtaigneraies de 300 ou 400 hectares. On est maintenant capable de mettre en place ce programme en France. » Chef d'entreprise, entretien 2019).

Deux marchés parallèles sont ainsi privilégiés par ce modèle. Une gamme de châtaignes chiliennes, pas forcément bio (même si à terme les acteurs de ce modèle souhaitent produire tout en bio) mais dont

le produit fini sera moins onéreux pour les consommateurs. Une gamme plus haute, d'origine française, jouant à la fois sur cette image locale et traditionnelle et mettant en avant l'histoire du produit, tout en prônant une culture respectueuse de l'environnement conduite en bio. Ce modèle, bien que privilégiant des méthodes d'exploitation intensive, joue à la fois avec l'héritage patrimonial de la châtaigne dans ses stratégies de distribution mais également sur l'image naturelle et bio de sa production.

La filière castanéicole périgourdine semble bien partie pour se développer dans les prochaines années. Il est d'ailleurs prévu prochainement la plantation de près de 1000 ha de vergers en Dordogne mais l'entreprise ayant développé ce modèle sera-t-elle capable de gérer à elle seule toutes ces surfaces ? L'objectif est d'inciter de nouveaux exploitants à s'approprier ces nouvelles châtaigneraies pour produire de la châtaigne en suivant le modèle développé. Pour ce faire, des vergers démonstrateurs, portés à la fois par l'entreprise, des coopératives et la chambre d'agriculture, sont développés pour en faire des outils pédagogiques. Les nouveaux producteurs sont familiarisés avec les nouvelles techniques de production et les parcelles fournies sont calculées en suivant une référence familiale. À savoir, la surface maximale qu'un couple peut gérer en une année. Le modèle développé nécessite une activité maximale de 100 jours par an pour l'entretien et la gestion des parcelles, permettant ainsi à ces producteurs de libérer suffisamment de temps pour développer d'autres cultures en parallèle. Mais aujourd'hui encore se pose la question du vieillissement important des acteurs de la filière. Les anciens castanéiculteurs habitués à leur modèle d'exploitation et travaillant depuis des années avec les coopératives, ne comptent pas faire évoluer leurs pratiques. Pour attirer une nouvelle génération d'exploitants, il est nécessaire de former et de sensibiliser les populations à cette culture mais surtout de leur assurer la fonctionnalité de ce modèle technique aussi bien sur le plan économique (rentabilité), social (éviter les situations d'isolement et ne pas excéder les temps de travail) et écologique (prôner le faible impact de cette culture sur l'environnement).

XXX

Il est difficile d'estimer avec certitude l'avenir de la châtaigne périgourdine. Ce petit fruit, qui a fait, au cours des siècles, couler tellement d'encre, cherche encore à trouver sa place en tant que ressource du territoire ou même ressource nationale. À des époques prônée et reconnue pour avoir évité aux populations disettes et famines, elle est à d'autres, déconsidérée, presque méprisée, à peine suffisamment remarquée pour alimenter le bétail. Qu'en est-il aujourd'hui ? La culture castanéicole va-t-elle disparaître du territoire ? Au vu des éléments de réponse avancées dans ce chapitre, cela semble peu probable.

Malgré les multiples pressions écologiques et physiques, le châtaignier cultivé tend à résister contre vents et marées à sa disparition, à travers une mobilisation forte d'exploitants qui continuent à pérenniser sa culture. Il tend même à se réimplanter progressivement dans le territoire. Bien que l'augmentation des surfaces de vergers semble bien dérisoire à côté des étendues sans fin qui existaient au XVIII^e, cette croissance semble pourtant en hausse, avec une augmentation des surfaces dans le département de 40% entre 2000 et 2012 (Chambre d'Agriculture de Dordogne). Des quelques hectares de châtaigniers plantés par-ci par-là pour s'efforcer à répondre à la demande existante, ils sont aujourd'hui installés par dizaines voire centaines d'hectares. Quel regain de vitalité pour cette filière qui, à la fin des années 90, semblait désuète et vouée à disparaître selon certains ! L'émergence des problématiques environnementales et la prise de conscience collective à ce phénomène furent peut-être la clé de cette nouvelle dynamique. Ce fruit déconsidéré est peu à peu prôné comme aliment sain et naturel dont son exploitation semble inconsciemment reliée à une culture respectueuse de l'environnement. Sous ce changement de paradigme, les acteurs de la filière développent de nouveaux produits. Le marché de frais n'étant pas adapté à cette nouvelle clientèle qui cherche des produits directement consommables, les exploitants se tournent peu à peu vers la transformation. De nouveaux modèles économiques aux stratégies bien différentes émergent alors, du développement d'une petite production pour une distribution très localisée à une production industrielle cherchant à alimenter le marché national voire européen.

Pourtant bien que ces stratégies soient différentes, presque antinomiques si on les regarde sous un prisme scalaire, plusieurs éléments semblent en connivence dans la façon de penser le produit. Les différents modèles présentés tendent à se reposer sur l'héritage patrimonial de ce fruit pour le valoriser. En s'appuyant à la fois sur l'affect des locaux mais également sur cette image de culture vivrière ancienne et oubliée, la châtaigne redevient un produit à la mode. Souvent inconsciemment associée à un produit issu d'une agriculture respectueuse de l'environnement, les acteurs de la filière semblent s'adosser sur cette construction en l'étayant et en adoptant des pratiques de production nouvelles, qui ne prennent plus simplement en compte l'arbre et sa capacité à produire mais également ses caractéristiques écologiques et tout l'écosystème et les interdépendances existantes. Pour finir, les qualités nutritionnelles révélées par les diététiciens deviennent un argument de vente très fort auprès d'une population sensible à la qualité de son alimentation. Cette population, souvent de classe aisée, tend ainsi à « embourgeoiser » un fruit qui fut longtemps considéré comme l'apanache des classes les plus pauvres. Ces dernières décennies ont profondément bouleversé la châtaigne et sa culture. Sa représentation, ses techniques d'exploitation et même sa consommation ont été totalement transformés. La filière castanéicole semble donc avoir de

beaux jours devant elle, même si sa croissance sera sûrement lente. Soutenus par des acteurs motivés et passionnés, s'inscrivant dans une agriculture biologique, prônés par les populations et développant une image patrimoniale, le châtaignier et son fruit tendent à pérenniser encore longtemps sur le territoire périgourdin. Mais qu'en est-il du châtaignier forestier ? En effet, celui-ci ravagé par les maladies et le changement climatique, ne peut se permettre de bénéficier de l'entretien accordé aux vergers et des plants spécifiquement sélectionnés pour faire face à ces problématiques. La filière agricole de la châtaigne semble prometteuse mais de nombreuses difficultés existent et font pression sur sa filière forestière.

4/

**UNE ESSENCE FORESTIÈRE ENTRE
INVISIBILITÉ ET CONTROVERSE**

Malgré un intérêt fluctuant au cours de l'Histoire, les acteurs et les observateurs de la vie périgourdine ont surtout fait la part belle aux châtaigniers en tant qu'arbres fruitiers. Erigées hier en aliment de base des populations et du bétail, les châtaignes tendent aujourd'hui à devenir des ressources prisées, dotées d'une forte valeur ajoutée dans le sillage des nouvelles préoccupations environnementales et alimentaires. Mais le châtaignier ne se réduit pas à sa dimension agricole. Ne serait-ce qu'en termes de surfaces occupées et d'emprise paysagère, cet arbre est d'abord et avant tout une essence forestière omniprésente sur le territoire. Au cours des siècles, le bois de châtaignier fut utilisé en de multiples occasions et sous de nombreuses formes différentes. Ses qualités ligneuses et biologiques en faisaient un bois grandement apprécié par les populations et il a fortement participé au développement des deux filières historiques du département que sont la vigne et l'aciérie. Pourtant, le châtaignier, en tant que ressource bois, semble quelque peu délaissé et, dans tous les cas, susciter moins d'intérêt que son homologue agricole. Les promoteurs du Périgord et la littérature scientifique l'évoquent d'ailleurs assez peu si ce n'est pour signaler les problèmes de dépérissement qui l'affectent et s'interroger sur son devenir (LEBOURGEOIS et *al.*, 2012). Principalement cultivé sous forme de taillis, cette essence est en effet fragilisée par de nombreux ravageurs et le changement climatique. Comment peut-il faire face à ces menaces ? Est-ce qu'il s'agit des seuls facteurs à l'origine de sa déqualification ? En dévastant les forêts françaises et notamment périgourdines, la tempête Lothar (1999) a accéléré et donné un coup de projecteur sur le dépérissement des taillis de châtaigniers. Avec sa cousine Martin (2009), elles ont offert une fenêtre d'opportunité aux acteurs économiques et politiques désireux de professionnaliser davantage la gestion forestière et d'augmenter la mobilisation des bois pour répondre aux enjeux émergents sur le climat et les énergies renouvelables. Dès lors, quelles ont été les stratégies de gestion et d'exploitation mises en place ? Comment le châtaignier, confronté à de nombreuses menaces et marginalisé sur le plan industriel, résiste-t-il à l'implantation de nouvelles essences telles que le pin maritime, censé être plus adapté au changement climatique mais aussi aux nouveaux marchés ? Quels sont les leviers mobilisés pour défendre le châtaignier en tant que ressource territoriale ?

Bien que menés auprès de gestionnaires et d'acteurs économiques soucieux de revaloriser la filière locale, les entretiens mettent en lumière deux visions distinctes du devenir de la forêt périgourdine. La première cherche à requalifier la ressource bois de ce département forestier, actuellement en désuétude, en promouvant les aptitudes du pin maritime au dépend d'un châtaignier jugé souvent inadapté aux conditions biophysiques et qualifié de frein au développement de la filière locale. La seconde représentation ne stigmatise pas nécessairement le recours au pin maritime mais

questionne l'entreprise de déqualification du châtaignier. Pour un certain nombre d'acteurs, le châtaignier reste, en effet, une essence du territoire dont les vertus économiques, sociales et écologiques mériteraient d'être mieux reconnues.

4.1 LE CHATAIGNIER, ENTRE ESSENCE SECONDAIRE ET « ENNEMI » ?

4.1.1 UNE MUTATION DES DYNAMIQUES FORESTIÈRES

4.1.1.1 Le dépérissement du châtaignier, un phénomène multifactoriel

A la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, lors des Trente Glorieuses, l'exode rural et l'avènement du « *tout pétrole* » accentuent la désertification des forêts et amoindrissent fortement l'intérêt porté à leur gestion. De moins en moins exploitées, celles-ci connaissent une forte extension de leur surface et ce d'autant plus qu'elles bénéficient également de la déprise agricole. Le département de la Dordogne est particulièrement affecté par cette dynamique puisque, si les forêts périgourdines couvraient 34% du territoire en 1948 (PINAUD, 1976), elles s'étendent aujourd'hui sur plus de 45% (IGN, 2013). Cependant, la multiplication d'épisodes climatiques extrêmes à la fin du XX^e siècle impacte fortement les matrices forestières générées par cette extension. Tandis que le gel (1980), les fortes chaleurs et les sécheresses (2003 et 2005) ont affaibli de nombreux peuplements, la tempête Lothar (1999) a détruit de vastes surfaces forestières. (Forestier public 2, entretien 2019). Cette succession de catastrophes a fait émerger de nombreux débats sur la capacité de résilience des essences face aux changements globaux. Des études spécifiques ont d'ailleurs été menées sur le hêtre, le chêne, le pin ou l'épicéa. Mais, le châtaignier, troisième essence française, déjà mis sous pression par divers ravageurs et particulièrement sensible au réchauffement climatique, demeure peu étudié si ce n'est pour avancer qu'il présente des signes évidents de dépérissement (LEBOURGEOIS et al., 2012). Ce déficit de reconnaissance de l'arbre, qui contraste avec l'intérêt suscité pour le fruit, n'est pas l'apanage des sphères scientifiques ou sectorielles. En 2008, le Conseil Général de la Dordogne estime ainsi à 50 000 hectares les surfaces de châtaigniers dépérissants nécessitant des interventions de nettoyage et de reboisement. (illustrations n°15 et n°16). Depuis une dizaine d'années, la conversion des parcelles de châtaigniers est largement encouragée par l'administration forestière et les collectivités. Considéré par beaucoup comme trop fragile, à la fois face aux maladies et au changement climatique, et victime de son extension sur des terrains inappropriés, le châtaignier forestier semble en passe de devenir, si ce n'est invisible, du moins une essence secondaire :

« Dans certains endroits, le châtaignier est pratiquement mort et il est naturellement remplacé par du chêne et du pin [...] A la longue, le châtaignier va régresser et devenir une essence secondaire » (Forestier public 2, entretien 2019).



Source : INRA, 2019

Illustration n°15 : jeune taillis de châtaigniers périclitant



Source : INRA, 2019

Illustration n°16 : châtaigniers morts sur pied en Dordogne

Si les facteurs écologiques, pédologiques et climatiques sont régulièrement mis en avant, contribuant ainsi à naturaliser le phénomène du dépérissement, d'autres facteurs plus anthropiques interviennent également. L'exemple des stations forestières est ici intéressant, car si le châtaignier s'est retrouvé sur des sols impropres, ce n'est pas uniquement le fait de l'extension « sauvage » des taillis. Il faut aussi prendre en compte l'action humaine et l'évolution des modes de gestion. Fortement exploité dans le passé pour répondre aux besoins en bois de la population et de l'industrie, le châtaignier a été implanté en masse sur le territoire. Les terrains choisis étaient alors de qualité suffisante pour assurer la coupe régulière (tous les 5 à 10 ans) des taillis qui n'avaient besoin que de peu de ressources organiques et minérales. Mais avec l'abandon de ces pratiques sylvicoles, les stations ne peuvent plus répondre aux exigences de châtaigniers qui, au-delà de 5-10 ans, sont en pleine croissance. Ce n'est qu'avec le vieillissement des taillis non coupés, que les forestiers se rendent compte que cet arbre n'est finalement pas à sa place sur l'ensemble du territoire (Animateur forestière 1, entretien 2019). Par ailleurs, l'âge des souches pourrait également être un facteur favorisant l'atonie des arbres. Les pratiques de gestion forestière antérieure au XIX^e siècle s'organisaient autour de la rotation des cultures. Régulièrement, les taillis étaient dessouchés puis ressemés. Il n'y avait alors pas ou peu de vieux pieds. Cette stratégie s'est perdue au cours du XX^e siècle. Aujourd'hui, les taillis exploités durant ce dernier siècle repoussent sans cesse sur les mêmes souches. Celles-ci, âgées pour la plupart de 100 à 200 ans, sont beaucoup plus

fragiles et sensibles aux évènements climatiques ainsi qu'à l'Encre (Forestier public 3, entretien 2019).

Si l'origine du dépérissement ne fait pas nécessairement consensus, beaucoup considèrent que c'est de toute façon la multiplicité des contraintes et leurs interactions qui menacent l'avenir du châtaignier (Scientifique 2 et 3, entretien 2019). Au vu de toutes ces difficultés, est-il raisonnable de conserver et continuer à exploiter une essence qui semble de moins en moins adaptée en Dordogne ? Ne vaut-t-il pas mieux privilégier des essences alternatives comme le pin maritime, un résineux à croissance rapide et potentiellement plus adapté au climat futur ?

4.1.1.2 Le retour en grâce des résineux ?

Prioriser la plantation de résineux au détriment de feuillus n'est pas une stratégie nouvelle. Elle constitue la continuité d'un processus d'enrésinement qui remonte à la fin du XIX^e siècle, mais qui a connu un réel engouement à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale. Ce volontarisme vise, dans le cas de la France, à répondre notamment à la demande des industriels qui se plaignent de manquer de bois résineux, pour des utilisations en bois d'œuvre, en poteaux de mine ou encore en pâte à papier. En 1953, VAISSIERE insistait déjà sur le manque de ressources : « *La France fournit un très important excédant de bois de feu, satisfait la demande en sciages feuillus, en laissant même une certaine possibilité pour l'exportation, par contre dès avant-guerre, elle ne pouvait couvrir la totalité des besoins en résineux* » (VAISSIERE, 1953, in GUITTON et RIOU-NEVERT, 1987). Cherchant à satisfaire cette demande, des politiques actives de reboisement se mettent en place et transforment progressivement les forêts françaises. Entre 1955 et 1979, 87% des surfaces mises en plantation par le Fond Forestier National (FFN) sont ainsi composés d'espèces résineuses. Si ce pourcentage ne cesse de diminuer par la suite, l'action engagée n'est pas sans conséquence sur la composition des forêts françaises. Alors qu'au début du XX^e siècle, un quart seulement des surfaces forestières étaient composé de résineux, ce chiffre s'élève désormais à près de 40 %. Cette extension peut paraître surprenante au regard des vives et nombreuses protestations qu'elle suscite auprès des populations. MORINIAUX explique dans sa thèse que, dès le XIX^e siècle, les reboisements en résineux sont déqualifiés car jugés inesthétiques, contraires à l'esprit « *gaulois* » incarné par les feuillus, et associés à des logiques de dépossession et de restriction des droits d'usages paysans. Il note aussi que loin de disparaître, la lutte reprend dans les années 1960-1970 agrémentée de considérations écologiques. Si le conflit est particulièrement vif dans le Morvan, il frappe également les Cévennes où se conjuguent arguments environnementaux et aversion culturelle pour un pin

maritime accusé, en remplaçant le châtaignier, de porter atteinte à l'identité cévenole. Mais l'auteur atténue aussi l'ampleur du phénomène. Il considère ainsi que la France reste un des pays européens les moins touchés par cette dynamique : « *Elle conserve l'une des plus belles forêts feuillue d'Europe* » (MORINIAUX, 1999). Dans des pays comme l'Irlande, le Royaume-Uni ou encore l'Allemagne, qui ont entamé très tôt de vastes projets de reboisement en résineux, ces essences constituent désormais plus de 70% de leurs surfaces forestières. MORINIAUX ajoute que « *l'ère de l'ensémençement irréfléchi semble révolue* » car les forestiers sont, tant au niveau réglementaire que cognitif, beaucoup plus sensibilisés et attentifs aux conséquences écologiques et paysagères des reboisements. D'autres facteurs peuvent également être avancés pour expliquer le regain d'intérêt des résineux et l'atténuation de certains conflits. Pour justifier cette orientation, la puissance publique et les acteurs économiques ne mobilisent pas uniquement des arguments économiques. Ces reboisements sont ainsi défendus comme un moyen de renforcer les capacités de résilience et résistance des écosystèmes forestiers et les aider à s'adapter au changement climatique (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2017). Le processus apparaît d'autant plus normalisé dans le Sud-ouest de la France que le pin maritime est largement reconnu et que les dégâts causés par la tempête de 2009 dans le massif landais ont contribué à banaliser et rendre presque « *naturelle* » l'idée d'une extension de son aire d'implantation : « *Une perspective [...] serait l'extension de la forêt de pins maritimes, notamment en Dordogne, comme alternative aux taillis de châtaigniers dégradés* » (LESGOURGES, et DROUINEAU, 2009 in, BANOS et DEHEZ, 2017).

4.1.2 L'OPPOSITION DE DEUX MODÈLES D'EXPLOITATION

4.1.2.1 Le châtaignier, un matériau bois peu valorisé et déclinant

Avec 99% de forêts privées, le Périgord se distingue par le morcellement très important de ses parcelles. Cette structuration complique la gestion et l'exploitation des espaces forestiers même si cela assure une grande diversité des paysages. En 2007, le premier plan Département Forêt Bois est mise en place dans l'objectif d'améliorer leur gestion, d'optimiser les industries d'exploitation et de transformation, et participer à la restructuration des parcelles (Technicien territorial, entretien 2019). Un intérêt est notamment porté sur la conversion des taillis de châtaigniers dépérissants, qui ne constituent plus une ressource de choix sur le territoire. L'émergence du tout-pétrole et le développement des meubles en

kit ont profondément affecté son utilisation en tant que matériau bois. De moins en moins demandées, de nombreuses industries et scieries présentes sur le territoire et spécialisées dans cette essence ont dû fermer (Scieur, entretien 2019). Le dépérissement du châtaignier constitue une difficulté de plus pour la valorisation de la filière. Ces nombreux arbres, dégradés ou morts sur pied, n'ont aucune utilité pour le marché du bois d'œuvre ou de la papeterie et cela pour plusieurs raisons. Le châtaignier connaît régulièrement des phénomènes de roulure. Provoqués par des phases de croissance lente puis rapide de l'arbre, certaines couches n'adhèrent plus au niveau des cernes du bois (Scientifique 3, entretien 2019). Cela le rend infructueux pour des utilisations nobles (en bois d'œuvre). Touchant particulièrement les châtaigniers dépérissants, la roulure peut également concerner les individus sains. Quant aux arbres morts sur pied, le bois sec est inutilisable par ces industries. Alors que dans les années 1980, 80% du volume de châtaigniers exploités était réservé pour le bois d'œuvre, aujourd'hui il n'en constitue plus que 10 à 15% (Forestier privé, entretien 2019). Cette essence ne constitue donc pas une ressource économique de choix pour les filières forestières. Sa forte présence sur le territoire limiterait même le développement d'une sylviculture de production.

« Le châtaignier n'est plus tellement à sa place ici. Au départ c'était du verger qui s'est transformé en taillis. Ce n'est pas une forêt primaire de châtaignier, ce n'est qu'une ancienne monoculture. Ici, on est en train de crever de la monoculture du châtaignier » (Forestier 2, entretien 2019).

Pour faciliter la conversion des parcelles, le bois énergie semble constituer une alternative intéressante. Première source d'énergie renouvelable (plus de 40 % de la production en 2016), la biomasse forestière peut être utilisée pour produire de l'électricité, des carburants, du froid mais surtout de la chaleur (Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, 2015). Si l'augmentation de ces usages énergétiques de la biomasse est souvent critiquée pour ses conséquences écologique et paysagère, elle permettrait selon certains de remettre en gestion des forêts actuellement mal entretenues ou des parcelles dégénérantes et limiterait ainsi certains risques de maladies ou d'incendie. En effet, le dépérissement a pour conséquence de faciliter le développement d'une strate arbustive dense et surtout hautement inflammable. Les peuplements de châtaigniers dégradés constituent donc une problématique face au feu (GIP, Aménagement du Territoire et Gestion des Risques, 2011). La Dordogne, avec ses 45% de surface forestière, sous-exploite malgré tout son potentiel en bois énergie (Animateur forestier 2,

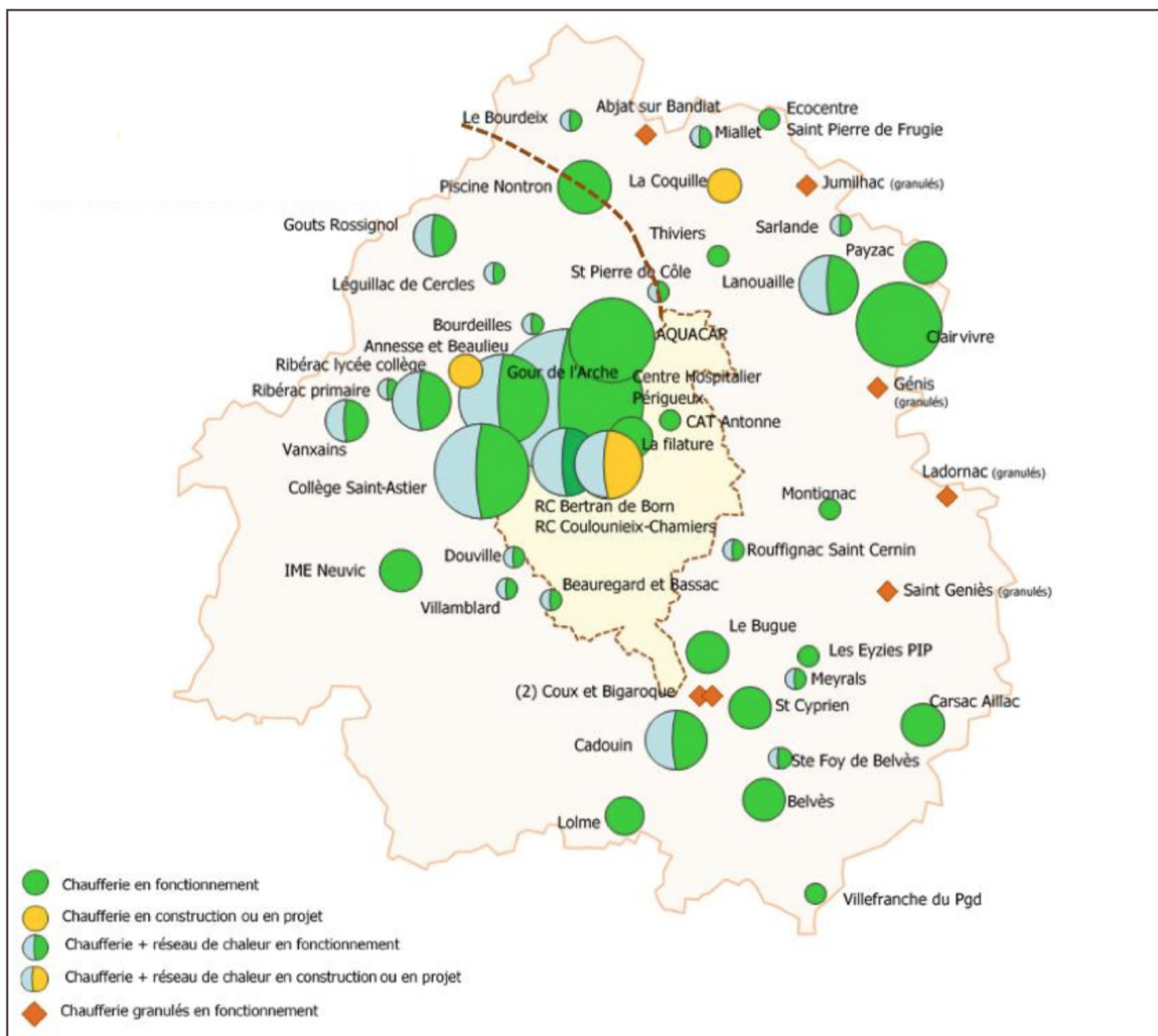
entretien 2019). Bien que ce marché alimente les départements limitrophes, seulement une cinquantaine de chaufferies sont présentes sur le territoire (carte n°6). Elles consomment en moyenne 35 000m³ de bois par an. Une part finalement très faible de la production annuelle de bois avec ses 720 000m³ en 2016¹⁰. Soit à peine 5% du volume produit. Les facteurs expliquant le faible développement de ce secteur sont multiples. Le département ne possède pas de structures adaptées pour développer des chaufferies de grandes tailles. Les acteurs de la filière bois concentrent également leurs efforts sur la production de bois d'œuvre qui restent plus rentables. Le reste, les déchets de coupes et les taillis dépérissants sont alors réservés pour la papeterie (hormis le bois mort) et le bois énergie. Les exploitants et les propriétaires forestiers, en raison de la faible valeur ajoutée du bois énergie, n'ont pas pour objectif de planter des arbres à cette seule fin. Souvent les faibles bénéfices récupérés ne permettent même pas à l'exploitant de compenser les coûts du nettoyage des parcelles de châtaignier et d'envisager un reboisement, et ce malgré les aides de l'Etat. Ces différents facteurs limitent grandement le développement du secteur bois énergie sur le département (Forestier public 3, entretien 2019). Restant un simple débouché d'appoint, ce marché offre peu de perspectives d'avenir au châtaignier.

Enfin, il semble exister une certaine confusion dans l'emploi même du terme « dépérissant » qui contribue à dévaloriser la filière du châtaignier. Employé dès le début du XX^e siècle pour évoquer le déclin des vergers, ce terme a progressivement été associé au milieu forestier et semble finir par englober l'ensemble de la filière. Cette construction mentale « stigmatisante » serait devenue tellement prégnante qu'elle constituerait en elle-même un frein contribuant à dissuader les forestiers et la puissance publique de replanter du châtaignier, y compris sur des stations qui pourraient lui convenir : « ces taillis en voie de dépérissement donnent une image désastreuse du châtaignier qui décourage les propriétaires » (LEMPIRE, 2011). Cet arbre fragilisé par de nombreux ravageurs, le changement climatique et une mauvaise gestion, subit, en sus, une pression supplémentaire héritée de la construction longue d'une représentation dévalorisante.

Notes :

Glossaire p. 129

- ¹⁰ Interprofession de la filière forêt-bois en Dordogne (<https://www.interbois.fr/interbois.html>)



Carte n°6 : sites collectifs en fonctionnement employant du bois énergie dans le département

4.1.2.2 Les attraits du pin maritime, de son tissu industriel et de ses marchés

Considérant tout à la fois que le châtaignier n'a plus vraiment d'avenir et qu'il ne risque pas pour autant de disparaître - ils ne le catégorisent pas comme une espèce menacée - les professionnels de la filière forêt-bois tendent à inciter les propriétaires forestiers à convertir leurs terrains afin de mieux valoriser leurs parcelles. Parmi les essences de substitution au châtaignier envisagées, le pin maritime est souvent

Source : Interbois Périgord, 2016 (<https://www.interbois.fr/interbois.html>) - modifié par MB

privilegié (Forestier privé, entretien 2019). On peut cependant s'étonner que les propriétaires périgourdins, qui ont longtemps entretenu une relation économique mais surtout affective et symbolique avec les châtaigniers (Animateur forestier 1, entretien 2019), se laissent ainsi tenter par l'enrésinement. Pour appréhender cette problématique, il faut prendre en compte l'évolution du profil des propriétaires dans le sillage notamment de l'urbanisation : nombre d'entre eux ne résident pas dans le département et n'ont que peu de lien avec une forêt, dont ils n'ont bien souvent fait qu'hériter (Forestier privé, 2019). Bien moins attachés à leur patrimoine forestier que les générations précédentes, ils peuvent se montrer plus ouverts à d'autres modes de gestion et d'exploitation (encore faut-il qu'ils se montrent intéressés par le devenir même de leur forêt) et se laisser séduire par un pin maritime doté d'arguments séduisants. Il est ainsi plus robuste que le châtaignier et adapté à tout type de sol. Se développant vite et droit, produisant un bois d'œuvre de qualité, il est également utilisé en papeterie ou en bois énergie (LESBOURGES ET DROUINEAU, 2009) et ses coûts de production (plantation et entretien) sont bien en deçà de nombreuses autres essences exploitées. De plus, son bois est fortement demandé : « *actuellement tous les marchés sont au vert pour le résineux avec l'existence d'une forte demande* » (Forestier 2, entretien 2019). Le pin maritime est ainsi une culture maîtrisée, en phase avec les marchés, et capitalisant plusieurs décennies de recherches scientifiques. Ses pratiques d'exploitation ont été optimisées et d'importants travaux de sélection génétique ont été menés (KRASNODEBSKI, 2019). La proximité de la Dordogne avec le massif des Landes, où le pin fut largement implanté, permet au département de s'appuyer sur un tissu dense d'exploitants, avec leurs expertises et leurs circuits d'approvisionnements. Cette essence semble donc idéale dans un contexte de revalorisation des forêts périgourdines et de la filière bois, au détriment du châtaignier peu valorisé et périliclitant (Animateur forestier 2, entretien 2019).

Par ailleurs, l'implantation du pin maritime sur le territoire s'inscrit dans la continuité des projets débutés dans les années 1930 par le conservateur des Eaux et Forêts de Bordeaux qui cherchait déjà à valoriser des forêts en désuétude. Entre 1912 et 1993, les nombreuses actions menées ont élevé la proportion de résineux de 5-20% à 30-50%, transformant fortement les massifs forestiers périgourdins (MORINIAUX, 1999). La Double et le Landais, situés à l'est du territoire, concentrent alors la majorité des plantations de pin maritime du département. La forêt est dominée par cette essence à 56%, avec un mélange de chêne, de charme et de châtaignier. Bien qu'à la fin du XX^e siècle, des interrogations écologiques et sociales se posent sur cette suprématie résineuse, une étude tend à démontrer que cette forte concentration de pins « *ne remet pas en cause la diversité paysagère et écologique du territoire* » (Direction départementale de l'équipement de la Dordogne, 1999). Cette hégémonie résineuse va cependant

s'effondrer face à plusieurs évènements climatiques extrêmes. Les tempêtes répétitives de 1999, 2009 et 2010 impactent durement les massifs forestiers. Le pin maritime est notamment particulièrement touché. La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (2012), estime à 75% les surfaces de pins disparus lors de ces évènements. Aujourd'hui, les forêts périgourdines se composent à 22%, de résineux (illustration n°17). La filière bois, fortement touchée par ces évènements, n'a pas remis en cause sa politique d'enrésinement et cherche à reconstituer les surfaces de conifères pour répondre à une demande en bois toujours plus importante. (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, 2012).



Source : Interbois Périgord, 2019

Illustration n°17 : répartition en pourcentages des différents peuplements composant les forêts périgourdines

Bien souvent le pin maritime est montré du doigt et critiqué. Les populations s'inquiètent d'une potentielle monoculture de cette essence en Dordogne qui risquerait de concurrencer le châtaignier. Les acteurs interrogés qui comprennent les craintes et les inquiétudes de ces personnes avancent alors des arguments pour justifier l'implantation de ce résineux. Les stratégies de gestion et d'exploitation mises en place ont pour objectif de valoriser économiquement et productivement les forêts périgourdines peu gérées. Cependant, il ne s'agit pas de les transformer en vastes « *champs sylvicoles* » mais également de requalifier ces massifs forestiers sur des plans sanitaire, écologique et touristique : « *Le but du jeu n'est pas de faire de la monoculture de pin maritime* » (Forestier privée, entretien 2019) mais plutôt de « *maintenir la diversité forestière tout en maintenant, voire en développant, l'industrie* » (Forestier public 3, entretien 2019). Le pin maritime est implanté pour remplacer les châtaigniers dépérissants sur des sols qui ne conviennent pas à d'autres essences : « *Est-ce une bonne idée de repartir sur du châtaignier ? Ça ne sert à rien s'il crève dans 15 ans. On privilégie donc du pin maritime car il est plus adapté au sol et moins sensible aux maladies* » (Animateur forestier, entretien 2019). Selon les possibilités, d'autres essences, comme le chêne rouge, le chêne sessile, le douglas, ou encore dans une moindre mesure le robinier, sont mises en place. Malgré ces dires, 80% des plantations en milieu forestier se font en

résineux. Au vu de cette prédominance, la Dordogne tend-t-elle à se recouvrir de pins maritimes ? Les acteurs forestiers tiennent cependant à souligner que les surfaces plantées chaque année sont minimales au vu des espaces forestiers périgourdiens. En effet, à peine 500ha de pins sont replantés par an pour une surface forestière totale avoisinant les 410 000ha (Forestier public 3, entretien 2019). Cela ne constitue qu'une goutte d'eau dans un vaste océan vert : « *On a l'impression qu'il y a beaucoup de pins, mais finalement pas tant que ça* » (Animateur forestier 2, entretien 2019). De plus, en raison du morcellement important des parcelles, typique du département, il est très difficile de réaliser de grandes surfaces de résineux. La plantation des pins est donc bien souvent disséminée sur l'ensemble du territoire préservant ainsi la diversité des paysages.

Pour finir, on oublie souvent que le pin maritime est une essence indigène au département, a *contrario*, étonnamment, du châtaignier importé par les romains. Bien qu'ayant toujours accompagné les populations locales, dans la construction du territoire, le pin a surtout constitué, à partir du XX^e siècle, une ressource économique essentielle. Exploités en futaies, les plus gros sujets étaient coupés par les propriétaires forestiers quand le besoin d'argent se faisait ressentir. La culture du pin cohabitait alors avec l'exploitation des taillis de châtaigniers. Une grande majorité des peuplements étaient composée d'un mélange de ces deux essences. Ce mélange riche en couleurs et en textures complexifiait les paysages. Aujourd'hui, ce modèle est de moins en moins commun et finalement, pour certains observateurs, ce n'est pas le châtaignier qui est victime du pin mais l'inverse : « *on assiste un problème de renouvellement du pin notamment dans ce modèle taillis de châtaigniers et pins [...] Pour être un peu critique, l'essence en voie de disparition sur le territoire, ce n'est pas le châtaignier mais le pin* » (Forestier public 2, entretien 2019). Dans les taillis de châtaigniers sains encore existants, la stratégie n'est pas de convertir ces parcelles en tout résineux mais plutôt de reproduire ce mélange en enrichissant ces espaces avec le pin : « *On fait ce mélange pour des raisons paysagères et économiques, l'enrichissement coûte moins cher que le reboisement* » (Forestier public 3, entretien 2019).

Le pin maritime tend à devenir une essence de valeur sur le territoire. Largement exploité depuis plusieurs décennies, les acteurs de la filière bois favorisent son implantation en Dordogne. Peu à peu, il remplace le châtaignier sur des stations où il n'a plus sa place. Malgré tout, cette essence reste sujette aux controverses. Les populations s'inquiètent de la transformation des paysages périgourdiens : « *évidemment que ça va évoluer, il faut s'attendre à ce que le paysage évolue. Il y a eu des ateliers d'animations pour sensibiliser et éduquer les populations à ces changements* » (Animateur forestier 1, entretien 2019).

Pourtant, malgré cette résistance, le pin continue à se développer avec la bénédiction des propriétaires, et l'image du châtaignier en tant que ressource forestière tend peu à peu à s'estomper.

4.2 VERS UNE CONTRE-OFFENSIVE DU CHATAÏGNIER ?

4.2.1 UN DÉPÉRISSEMENT PRÉTEXTE ?

4.2.1.1 Critique du modèle productiviste associé au développement des résineux

Bien que certains acteurs justifient le développement du pin maritime en Dordogne par l'inexorable dépérissement du châtaignier, d'autres restent plus sceptiques quant aux réelles motivations sous-jacentes de ces actions. Sans remettre en cause le dépérissement, ils remettent en question sa gravité et sa généralisation (Forestier public 1, entretien 2019).

Selon ces acteurs, le dépérissement est un argument d'autorité utilisé pour déqualifier l'ensemble du modèle sylvicole périgourdin et le remplacer par un modèle plus productif et intensif. Ils en voient les germes dans la tempête de 1999 qui a occasionné de nombreux changements dans la gestion des forêts. L'Etat, qui avait la main mise sur les stratégies de gestion, se désengage peu à peu au profit de coopératives forestières qui ont rapidement grossi en taille. Aujourd'hui, il n'existe qu'une principale structure dans le département, exploitant la majorité du marché disponible (Forestier public 3, entretien 2019). Cet organisme devient alors le principal interlocuteur des propriétaires forestiers, influençant par la même les essences destinées aux reboisements. Selon l'un des acteurs interrogés, le dépérissement servirait souvent de prétexte pour développer des essences économiquement plus rentables comme le pin maritime ou le chêne rouge. La coopérative s'appuie notamment sur les quelques 50 000 hectares de châtaigniers dépérissant sur le territoire, mentionné par le Conseil Général de la Dordogne, pour soutenir sa politique d'enrésinement. Mais ces 50 000 hectares de taillis ne sont pas, pour la plupart, morts sur pied, et la majorité, bien que certes dépérissant, pérennise très bien. De plus, ils mettent souvent en avant des arguments sanitaires, soulignant la qualité des essences plantées et l'absence de ravageurs associés. Or, certains remettent en cause ces postulats. Bien que le pin maritime ne souffre pas de ravageurs conséquents en Dordogne, il est tout de même menacé à moyen terme par un redoutable insecte venant d'Espagne, le nématode. Ce ver, originaire d'Amérique, attaque les cellules du bois, le faisant dépérir. Introduit involontairement en Corée dans les années 1980, il aurait tué environ 35 millions de pins

en 20 ans. En 1999, il est aperçu une première fois au Portugal et des mesures exemplaires sont mises en place pour éviter sa propagation. En 2007, il se retrouve en Espagne. Les Pyrénées constituent alors la dernière frontière entre le nématode, très virulent et invasif, et les forêts de pins françaises : « *la question n'est pas de savoir, est-ce qu'il va arriver en France mais plutôt quand. Il est nécessaire de se préparer car quand ce ver arrivera dans les landes, il fera des ravages considérables* » (Scientifique 2, entretien 2019). La mise en place de pins sur le territoire périgourdin est-il à moyen et long terme, une stratégie viable ? La question se pose. De même, le chêne rouge, une essence feuillue privilégiée par la coopérative, interroge. En effet, cet arbre qui a l'avantage de pousser vite et produire un bois de bonne qualité, est très sensible à l'Encre (Scientifique 3, entretien 2019). Un ravageur omniprésent en Dordogne. « *Le chêne rouge est sensible à l'Encre et on essaye de l'installer là où il n'y en a pas, mais il y a de l'Encre partout* » (Forestier privé, entretien 2019). Tout en étant conscients du problème, les forestiers et la coopérative continuent à largement planter cette essence qui contribue par là-même à gratifier le ravageur de foyers d'infection et ainsi favoriser son implantation et sa dissémination. Alors pourquoi le privilégier ? Même s'il est certain que la valeur marchande de ce bois favorise son implantation, il est surtout avancé un contre-argument sanitaire : « *l'Encre n'est pas mortelle, c'est la multiplicité des ravageurs qui entraîne la mort de la plante* » (Forestier privé, entretien 2019). Même s'il est vrai que le chêne rouge ne dépérit pas face à ce champignon, il favorise la contamination des taillis de châtaigniers déjà assaillis par de nombreux ravageurs. Le chêne rouge est planté au mépris du châtaignier et participe, peut-être, ainsi, à la recrudescence de l'Encre que l'on connaît depuis quelques années.

En fait, ce n'est pas le pin qui est décrié mais plutôt sa généralisation et ses modes d'exploitation. Après tout, il reste une essence endémique du territoire et perpétue la représentation d'une pratique forestière aujourd'hui quasiment disparue. Certains acteurs mettent surtout en avant la nécessité de limiter le développement d'une monoculture dans le département. Actuellement 80% des plantations se font avec ce résineux, le reste se compose de chênes rouge ou de d'autres espèces plus minoritaires comme le Douglas (Forestier public 2, entretien 2019). Ceux-ci doivent constituer des essences de substitution sur des stations impropres ou non adaptées aux essences « *classiquement* » présentes sur le territoire (Animateur forestier 2, entretien 2019). « *Je ne suis pas contre le pin maritime et le douglas mais seulement quand ils sont en station. La Dordogne a toujours été pluri-essence (...). Avant il y avait des taillis de châtaigniers sous futaies de pins. Cela poussait conjointement et nous avions de beaux pins. En 50 ans d'exploitation, on obtenait ainsi deux récoltes de châtaigniers et une de pin. C'était un modèle viable qu'il serait intéressant de redévelopper* » (Forestier public 1, entretien 2019).

Pour finir, le risque incendie est souvent souligné dans les arguments présentés contre l'expansion du pin. En effet, ce département qui compte en moyenne 160 départs de feu par an est l'un des plus affectés par ce phénomène, même si les surfaces impactées restent faibles (GIP, Aménagement du Territoire et Gestion des Risques, 2011). La Double et le Landais sont les zones géographiques les plus sensibles aux incendies en raison de leur forte concentration en résineux. Cela pose des questions. L'implantation massive du pin ne risque-t-il pas d'aggraver ce phénomène qui s'accumule, en sus, avec le changement climatique ? « *La Dordogne est devenue l'un des départements les plus à risque au niveau du feu. Au même niveau que la Corse* » (Forestier public 1, entretien 2019). Des mesures sont alors mises en place pour y faire face : « *Globalement, les feuillus sont moins sujets à prendre feu que les résineux. On a fait en sorte de développer des dessertes pour faciliter l'accès aux pompiers* » (Forestier privé, entretien 2019). Pourtant malgré le dense tissu de pistes présent dans les massifs forestiers périgourdiens, certains acteurs soulignent le manque de gestion notable aux abords des parcelles. Bien souvent, les 5m de déboisement réglementaire autour des zones urbanisées ne sont pas respectés et cela pose de nombreuses problématiques tant au niveau des départs de feu, qui peuvent être d'origine domestique, ou au niveau de la sécurité des populations.

4.2.1.2 Entre nouvelles pratiques et innovation génétique, une solution d'avenir ?

Dans l'objectif de lutter contre l'enrésinement des forêts périgourdines, des acteurs de la filière bois et des scientifiques se mobilisent pour développer de nouvelles pratiques de gestion et d'exploitation plus adaptées aux caractéristiques écologiques du châtaignier. Ainsi, plusieurs expérimentations ont été menées sur des taillis dépérissants. Des projets de rajeunissement de parcelles sont notamment mis en place sur des stations qui conviennent à cet arbre. Les vieilles souches sont détruites et sont remplacées par du franc-pied (de jeunes souches). Suite à ces actions, peu de dépérissements ont été constatés : « *Cela donne plutôt de très bon résultat* » (Animateur forestier 2, entretien 2019). Cependant, généraliser cette nouvelle pratique de gestion sur l'ensemble des taillis dépérissant où le châtaignier est en station, reste très difficile. Malgré la déchéance de cette essence ces dernières décennies, il existe encore une forte relation entre certains propriétaires et les vieilles souches car garantes d'un héritage familial : « *ils conçoivent difficilement de remplacer ces souches pluri-centenaires par de jeunes plants de quelques centimètres* » (Animateur forestier 1, entretien 2019). Une résistance patrimoniale tend alors à émerger face à ces actions. D'autres actions comme l'enrichissement ou la diminution de la densité des parcelles sont développées par les acteurs. A travers la mobilisation de nouvelles pratiques forestières, l'objectif

est de réussir à développer une réelle sylviculture du châtaignier, développer des taillis en bon état et ainsi contenir la plantation de résineux pour éviter leur domination visuelle sur le territoire (Direction départementale de l'équipement de la Dordogne, 1999). Pourtant, malgré la motivation de certains acteurs, ces actions restent très à la marge et rares. Elles ne s'arrêtent bien souvent qu'à un stade d'expérimentation et ne donnent pas tous des résultats concluants. Une expérimentation, menée par le CRPF sur un taillis dégradé, consistait à ne conserver qu'une branche de chaque sujet afin de développer une futaie de châtaigniers. « *Sur le papier cela semblait être une bonne idée, on coupait les autres branches ce qui permettait de concentrer l'ensemble des ressources de l'arbre dans une seule branche, pourtant ça n'a pas eu les résultats escomptés* » (Forestier public 2, entretien 2019). Des années plus tard, lors de la coupe des parcelles, il a été constaté d'importants problèmes de roulure occasionnés par un développement trop violent des sujets. Malgré les efforts et les moyens financés mis en place sur cette espace, le bois exploité était inutilisable en bois d'œuvre et n'avait alors que peu de valeur marchande. Ce genre de déboires freine la motivation des propriétaires à s'investir dans cette essence. Ces derniers sont souvent bien frileux en raison des différentes problématiques autour de cet arbre, les coûts de replantation plus importants que le pin et le non garanti d'un retour sur investissement. Le regard des scientifiques s'oriente alors ailleurs, vers l'amélioration génétique du châtaignier.

Au cours du XX^e siècle, le pin maritime fut l'objet central d'importantes recherches menées sur l'amélioration génétique. Recherches qui n'ont au contraire, jamais été menées sur le châtaignier forestier. Initié récemment par l'Espagne, ces recherches consisteraient à sélectionner les sujets les plus résistants aux maladies et les plus résilients face aux changements climatiques afin de les multiplier et les propager sur le territoire (LEMPIRE, 2011). Pour ce faire, les scientifiques envisagent de s'appuyer sur la filière agricole de cet arbre. Les variétés utilisées, qui ont été minutieusement sélectionnées au cours des siècles, pour répondre à certains critères de production ou de résistance, semblent être une bonne base de données pour débiter ce projet (Scientifique 2, entretien 2019). Ce genre de programme tend à se mettre peu à peu en place en France, notamment au FCBA, mais il est nécessaire de compter plusieurs années (au minimum 10 ou 15 ans) pour la création d'une variété répondant aux critères demandés, et plusieurs générations pour que celui-ci s'installe durablement et en quantité dans les forêts périgourdines (Scientifique 3, entretien 2019). Pour faire face à la pression du pin, les acteurs se mobilisent et s'intéressent peu à peu aux caractéristiques écologiques et génétiques du châtaignier forestier qui n'était que peu considéré. Mais afin de réussir à réintroniser, ou du moins limiter la dégénérescence de cette essence sur le territoire, il est nécessaire de requalifier économiquement cette ressource et inciter son

exploitation. Quelles sont alors les actions mises en place pour valoriser cet arbre en tant que matériau ?

4.2.2 UNE FILIÈRE BOIS CHÂTAIGNIER EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE

4.2.2.1 Un travail de normalisation du matériau bois

Les caractéristiques biophysiques du châtaignier, constituent une ressource de valeur pour les acteurs cherchant à valoriser cette essence : « *il a un fort potentiel car il pousse très vite et sous certaines conditions, il a les mêmes qualités que le bois tropical car il est imputrescible. Il est stable et plus durable que le chêne* » (Castanéiculteur 1, entretien 2019), « *il est de classe 4, solide et il ne comporte pas ou peu d'aubier, ce qui est idéal pour une utilisation en bois d'œuvre* » (Animateur forestier 2, entretien 2019). Pourtant, malgré ses qualités peu communes, le châtaignier souffre d'un important manque de visibilité. Largement détrôné par le chêne considéré comme une essence noble, le châtaignier, qui n'a pourtant rien à lui envier, n'est pas connu du public. Les professionnels exploitants sont bien souvent peu organisés et ils s'insèrent difficilement sur les marchés forestiers. Son manque de reconnaissance est tel que le châtaignier, pourtant essence majeure des forêts françaises, n'était, en 2010, pas encore reconnu et normalisé pour des usages structurels. L'absence de légitimité officielle limite ainsi fortement son utilisation en architecture et dans la construction (France Bois Forêt, 2018).

Ce n'est qu'à partir de 2012, que de nombreux spécialistes de cet arbre, provenant de plusieurs pays producteurs, se mobilisent pour normer ce bois. L'Italie, l'Espagne, la Suisse et bien-sûr la France travaillent conjointement pour enregistrer les caractéristiques mécaniques de ce matériau (LEMPIRE, 2011). En France, un programme national châtaignier est mise en place pour valoriser ce bois et bénéficier d'une reconnaissance nationale. Des commissions sont ainsi créées, réunissant un grand nombre d'acteurs de la filière forestière afin d'établir des normes et classer le châtaignier parmi les autres essences : « *dans des projets d'appel d'offre, il faut prouver que l'utilisation de ce bois constitue un réel atout et il est nécessaire de le prouver avec des documents officiels* » (Scientifique 3, entretien 2019). Cette normalisation, menée en partie par le FCBA, a abouti, à la création d'un document, le technoguide (illustrations n°18 et n°19). Il synthétise l'ensemble des caractéristiques mécaniques et techniques du matériau et présente également la pluralité de ses utilisations en construction avec différents exemples : « *il faut être démonstratif et montrer en vrai ce que le châtaignier peut apporter en tant que matériau* » (Animateur forestier 2, entretien 2019). Cet outil est utilisable à la fois par les acteurs de la filière forestière mais également par les professionnels

de la construction (architectes, promoteurs, entreprises, etc.). Après la normalisation de cette essence, il s'agit maintenant de la faire connaître au public. Le technoguide constitue alors un document de communication très utile pour visibiliser le châtaignier. Toute une campagne de valorisation a été menée entre 2013 et 2014, par les acteurs de la filière afin d'informer et faire reconnaître cette essence. Egalement divers projets ont été menés pour résoudre certaines faiblesses liées au bois. Pour exemple, bien que ce matériau soit parfaitement adapté pour les aménagements extérieurs car imputrescibles, sa richesse en tannin entraîne des coulures quand il est soumis aux intempéries. Une contrainte qui peut déqualifier son utilisation car il provoque des salissures tout en modifiant la couleur du bois. Des recherches sont ainsi menées et des fixateurs de tannins sont développés.



Source : Interbois Périgord, 2016 - Photo MB

Illustration n°18 : couverture du techno-guide



Source : Interbois Périgord, 2016 - Photo MB

Illustration n°19 : exemple d'utilisation du bois de châtaignier

Les différentes démarches menées ont permis une meilleure reconnaissance de cette ressource. Bien que l'utilisation du châtaignier reste encore à la marge et qu'il ne puisse concurrencer des essences comme le chêne ou le pin, il constitue aujourd'hui un matériau opérationnel, de qualité et reconnu à travers des normes constructives définies. Cependant quoique ces différentes actions ont été menées à une échelle européenne, nationale et même portées par les acteurs de filière bois périgourdine, la

valorisation du châtaignier pour une utilisation en bois d'œuvre reste faible dans le département. En effet, le dépérissement de cette essence sur le territoire, les conditions climatiques et pédologiques ainsi que la culture du châtaignier en taillis ne permet pas une grande production de bois d'œuvre. Il s'agit souvent de bois de petits calibres non adaptés à ce marché mais qui en répond à d'autres plus à la marge.

4.2.2.2 Privilégier les marchés spécialisés aux marchés de masse

Le Périgord n'a jamais eu la prétention de développer une sylviculture du châtaignier centrée sur une production de bois à des fins d'utilisation « noble » (bois d'œuvre). Les caractéristiques géophysiques du département ne le permettent pas. Aujourd'hui, une grande partie des châtaigniers exploités sur le territoire est réservée à la papeterie et au bois énergie. Deux marchés qui ne valorisent économiquement que très peu ce bois. Il s'agit alors de réorganiser la filière et de développer des débouchés alternatifs. L'objectif est notamment de mettre au point des procédés de production permettant d'obtenir des billes de menuiseries de tailles modestes afin d'alimenter le marché du piquet ou du parquet existant (LEMPIRE, 2011), des secteurs plus rémunérateurs pour les exploitants. « *Il est nécessaire de s'appuyer sur la pluralité d'utilisations du châtaignier et ne pas tout envoyer dans les papeteries* » (Animateur forestier 2, entretien 2019).

A travers sa polyvalence, cet arbre a toujours su se placer sur des marchés spécifiques qui ne convenaient pas à d'autres essences. En effet, même si la filière a connu au cours de son histoire, plusieurs épisodes difficiles, elle ne s'est jamais effondrée comme la filière fruitière. Bien que l'exploitation du châtaignier forestier ait périclité, sa polyvalence permet d'adapter son utilisation. Au début, cette essence était principalement réservée pour le charbon de bois avant de devenir une ressource majeure pour les industries tanniques. Au cours de la Seconde moitié du XX^e siècle, les acteurs de la filière se tournent vers le piquet pour répondre au besoin des vigneronns ainsi que dans le lambris, les clôtures et le mobilier (Animateur forestier 1, entretien 2019). La mode du bois étant cyclique, le châtaignier périclite dans les années 80 mais son utilisation se redéveloppe depuis quelques décennies. Aujourd'hui, il existe notamment un très gros marché autour des piquets pour de la rétention dunaire. Ces derniers, résistants même à des milieux salins, stabilisent les dunes en bord de mer. On les retrouve aussi dans les montagnes pour limiter les avalanches. Il ne s'agit pas ici d'un petit marché de niche à la marge mais d'un marché conséquent, intervenant à une échelle européenne. Les ganivelles constituent également un débouché non négligeable pour la filière châtaignier. L'émergence de la sensibilité environnementale développe

les aménagements de type « *naturels* », et les parcs publics et les jardins se parent peu à peu de ces produits (Animateur forestier 2, entretien 2019). Le parquet lambris, quant à lui, a toujours constitué un fondement sur lequel la filière bois du châtaignier s'est appuyée. Même si l'intérêt que les populations lui portent est cyclique, il a toujours constitué un produit intéressant. En effet, il se positionne souvent sur des échelles de prix situées entre celles du pin maritime et celles du chêne. Il propose ainsi aux particuliers une alternative au résineux sans dépenser autant que pour un parquet en chêne (Scieur, entretien 2019).

Aujourd'hui, le châtaignier en tant que matériau est reconnu à la fois pour ses capacités biophysiques mais également pour son image « *naturelle* » car ne nécessitant aucun traitement (Scieur, entretien 2019). En Dordogne, il constitue une industrie certes de niche mais tout de même suffisamment conséquente pour participer au développement de la vie locale. Malgré tout, le châtaignier est encore vu comme un « *sous-chêne* » : « *s'il arrivait à relever cette image, le marché pourrait exploser et ça inciterait, par la même occasion, les propriétaires à privilégier le châtaignier et adapter leurs stratégies de gestion* » (Animateur forestier 1, entretien 2019). Nous sommes peut-être à l'aube d'un regain de vitalité pour la filière châtaignier même s'il semble difficilement concevable que le marché autour de cette essence connaisse une grande expansion.

4.2.3 QUAND LA MENACE FAIT SURGIR LE PATRIMOINE

4.2.3.1 Le châtaignier, une composante identitaire des paysages périgourdins

Au cours de ces dernières décennies, le châtaignier forestier a perdu peu à peu ses lettres de noblesses en raison des nombreuses pressions qu'il subissait. N'étant plus en station sur certains espaces, cette essence est progressivement remplacée par le pin maritime. Mais son extension dans le département semble constituer un motif de mobilisation pour une partie de la population. Ces derniers, luttant contre la transformation progressive de leur paysage par l'enrésinement, s'appuient sur le châtaignier et son histoire pour le défendre. Sa requalification joue donc un rôle majeur sur le territoire. Il ne s'agit pas seulement de valoriser économiquement une ressource mais également un patrimoine. Le châtaignier devient alors le garant d'une identité et d'une culture périgourdine. Il est l'héritage d'une pratique multi centenaire et d'une civilisation sylvo-agro-pastorale aujourd'hui disparue (BRIAN et JIMNEZ, 2016). « *Le châtaignier est un arbre multifonctionnel ancré dans notre patrimoine et nos coutumes* » (LEMPIRE, 2011). Cet arbre, pourtant dévalorisé et dont l'exploitation, comme le disait PINAUD (1976), constituait « *un symbole d'abandon* », semble aujourd'hui devenir la figure de proue d'une lutte locale, certes peu visible, aux

premiers abords, mais tout de même présente, pour la préservation des paysages. Malgré tout, cette mobilisation reste très marginale. L'extension presque insidieuse du pin sur le territoire - avec moins de 500 ha de pins plantés par an (Forestier public 3, entretien 2019) - minimise cette mutation et cette transformation des paysages. Il est étonnant de constater que la forêt, malgré son omniprésence dans le département, reste une entité presque invisible, n'étant perçue et estimée principalement que par les acteurs forestiers. La Dordogne, un territoire fortement touristique, ne s'appuie d'ailleurs que très peu dessus pour attirer les visiteurs. Gastronomie, patrimoine bâti et rural, vallées et rivières, vignobles, etc. sont mis en avant mais il n'est que très rarement fait mention des massifs forestiers : « *Les offices du tourisme présentent un certain nombre d'activités et de sites à visiter en Dordogne, pourtant elles ne mettent pas en avant la forêt qui compose pourtant près de 45% de son territoire* » (Conseil Général de la Dordogne, 2008). Malgré un regain progressif des espaces forestiers à la faveur des mobilisations sociales pour la préservation de l'environnement, ces derniers restent encore aujourd'hui des composantes peu visibles, presque feutrées sur les territoires. Bien que le châtaignier soit une composante majeure de ces forêts et un arbre symbolique pour les populations locales, les conflits restent peu décelables et les habitants se mobilisent pour le défendre avant tout pour préserver un paysage plutôt qu'une essence.

4.2.3.2 La préservation de la biodiversité, un nouvel atout

L'écologie joue un rôle non négligeable dans la défense du châtaignier. Des associations environnementales se mettent en place et dénoncent un enrésinement excessif sur le territoire. Ils accusent notamment le pin maritime de détruire les sols et de dégrader les écosystèmes présents. Selon les acteurs de la filière forestière, l'émergence de ces controverses prend avant tout son origine dans la représentation que ces associations ont des massifs forestiers. En effet, ces derniers considèrent bien souvent qu'une forêt naturelle est forcément une forêt composée de feuillus : « *l'émergence des problématiques environnementales a fortement valorisé les arbres feuillus considérés comme durables et locaux* » (Animateur forestier 2, entretien 2019). Le pin maritime est de plus en plus déprécié : « *il y a une forte critique des populations sur la plantation de résineux en Dordogne* » (Forestier public 2, entretien 2019). De nombreuses actions pédagogiques et de sensibilisation sont menées par les forestiers pour informer les populations et les associations de la problématique du pin. Il s'agit à la fois de rassurer les associations sur leurs inquiétudes tout en répondant à leurs interrogations. Les enjeux économiques, écologiques et sociaux des forêts ainsi que les stratégies choisies sont explicités. Ces outils facilitent l'acceptation du résineux sur le territoire. Il nous semble cependant nécessaire de relativiser les

éléments avancés par les acteurs interrogés. En effet, il s'agit avant tout de points de vue internes à la filière et il aurait été intéressant de confronter les arguments présentés et leurs représentations avec des membres de ces associations.

XXX

Si le châtaignier cristallise un certain nombre d'enjeux et de visions différentes du devenir de la forêt et du territoire, les débats et les controverses demeurent (pour l'instant) relativement feutrés. Tout en constituant toujours une des essences les plus présentes sur le territoire, ses surfaces tendent progressivement à se réduire. Souvent jugé dépérissant et inadapté au changement climatique, il est alors progressivement remplacé par le pin maritime, une essence privilégiée par les acteurs de la filière bois. La forte expérience des acteurs avec cette essence et les nombreuses recherches menées sur ses caractéristiques facilitent son exploitation. Pourtant l'objectif n'est pas de transformer les forêts périgourdines en de vastes « *champs sylvicoles* ». L'important morcellement des parcelles limite notamment cette possibilité. Il s'agit avant tout de requalifier des forêts dont la gestion a été peu à peu délaissée au cours du XX^e siècle, reconstituer les réserves en pin qui se sont effondrées sur le territoire suite à la tempête de 1999 et répondre à une demande en hausse dans un contexte de transition énergétique (BANOS, DEHEZ, 2017). Malgré tout, cette tendance commence à être remise en cause par certains acteurs. Sans nier le dépérissement, ils questionnent sa généralisation et la manière dont il est utilisé comme argument d'autorité pour transformer les paysages périgourdins et les modèles socio-économiques construits autour de cette forêt paysanne.

Dans l'objectif de relancer la filière forestière périgourdine tout en contenant le pin maritime aux parcelles fortement dégradées, certains acteurs économiques et scientifiques s'associent et développent des projets pour requalifier le châtaignier en tant que ressource bois. Bien que l'aspect patrimonial ne semble pas constituer un ressort majeur pour le bois en tant que matériau, les caractéristiques écologiques de cette essence sont quant à elles fortement mobilisées. En étudiant ses spécificités mécaniques et techniques, le bois est normé afin qu'il puisse être utilisé dans la construction. Des campagnes de valorisation sont mises en place pour informer le public mais surtout les professionnels. Les acteurs de la filière tentent de diversifier ses usages et de répondre à des marchés spécialisés afin de ne pas cantonner le châtaignier périgourdin à la papeterie ou au bois énergie. Ces différentes démarches semblent aboutir. Le bois de châtaignier est mieux reconnu par le public. L'émergence des sensibilités

environnementales occasionne un regain d'intérêt pour cette essence feuillue et locale. De plus, des recherches sont menées sur la génétique de cette essence. S'appuyant sur la filière agricole, des variétés sont développées pour, à la fois, résister aux ravageurs et être résilients face au changement climatique. Ces recherches ne sont qu'à leur balbutiement mais il est envisagé à terme de disséminer ces nouvelles variétés dans les milieux forestiers.

Le patrimoine ne semble ici pas constituer le ressort d'une ressource mais plutôt un outil pour défendre les paysages. En effet, il existe une forte inquiétude autour de l'enrésinement. Bien que l'expansion lente et insidieuse du pin sur le territoire ne semble pas constituer un motif suffisamment fort pour provoquer une importante mobilisation, elle constitue tout de même un sujet de préoccupation dans la mesure où les populations ne veulent pas voir les paysages se transformer. Les résineux sont, en effet, principalement critiqués pour des raisons culturelles et l'argument de l'écologie est souvent mobilisé pour justifier la conservation de leur cadre de vie. Une dissonance semble alors exister dans la perception que les populations ont des forêts. Bien que la Dordogne soit reconnue pour ses paysages, une de ses principales composantes (la forêt) semble peu visible. Seule l'émergence d'une dynamique de mutation, qui prend son origine dans l'extension du pin maritime, semble constituer un motif suffisamment fort pour intéresser les populations à ces espaces. Mais ces derniers ne s'intéressent pas à l'entité en tant que telle mais surtout à la transformation des paysages qui risque d'en découler. Le châtaignier est alors mobilisé comme figure de proue pour les protéger et mettre en avant une culture et une identité périgourdine qu'il convient de conserver.

CONCLUSION

En tant que ressource territoriale de la Dordogne, le châtaignier constitue l'aboutissement et la perpétuation d'un long processus situé à l'interface des sphères de la culture et de la nature. Objet symbolique et physique, il est travaillé et transformé par des logiques de (dé)valorisation sociale, économique et politique et des dynamiques écologiques. Originellement exogène au territoire, cette essence fut, dès l'époque romaine, largement implantée comme complément de culture au noyer et à la vigne. Bien qu'elle constitue au départ une simple ressource secondaire, sa polyvalence, en tant qu'arbre fruitier et matériau bois, assure son développement et son épanouissement. Une réelle culture du châtaignier, au double sens de modèle cultural et d'identité culturelle, se met alors en place. Cet arbre devient rapidement une ressource économique locale majeure répondant à des besoins tout aussi bien alimentaires qu'artisansaux et participe ainsi à façonner les territoires tant au niveau des paysages, que des savoir-faire et des coutumes. La forte capacité nutritionnelle du fruit va encourager la multiplication massive des vergers en Dordogne et dans d'autres territoires français. Il va ainsi rentrer dans son Age d'Or entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Le châtaignier en tant que matériau bois commence cependant à être moins valorisé et cette dimension forestière de la ressource sombre progressivement dans une forme de marginalité et d'invisibilité d'autant plus imperceptible qu'elle est masquée par le succès de la partie fruitière. Le châtaignier s'apparente ainsi à une sorte de Janus où, entre ombre et lumière, les parties agricoles et forestières dessinent des trajectoires contrastées. Mais, même si elles sont plantées en masse et jouent un rôle important dans l'atténuation des crises alimentaires, les châtaigneraies n'échappent pas aux critiques. Les représentations vertueuses qui sont associées à leur exploitation et leur production sont en effet remises en question et dévalorisées dans le sillage du progrès technique, de l'idéologie du labeur et plus globalement de la révolution agricole qui bousculent les pratiques paysannes entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Bien que défendu avec acharnement par des intellectuels qui, dans la continuité des courants du folklorisme et du régionalisme, vantent sa dimension identitaire, et par des acteurs économiques qui tentent de lui trouver des marchés secondaires (tannin, papier...), le châtaignier doit faire face à de nombreux vents contraires, de l'exode rural à l'émergence et la multiplication des ravageurs en passant par la transformation des représentations et des habitudes alimentaires des populations. A la fin des années 1980, la filière agricole n'est ainsi plus que l'ombre de ce qu'elle fut autrefois et seuls quelques anciens continuent à perpétuer l'exploitation de cet arbre fruitier dans une logique de polyculture. Dans les forêts, les nombreux taillis de châtaigniers, descendant pour la plupart de vergers abandonnés, dépérissent lentement et souffrent d'un manque de gestion. La tempête de 1999 accentue brutalement cette dégénérescence et cristallise les doutes quant à la pérennité de cette essence sur le territoire. Pourtant, une dynamique nouvelle tend à sourdre. L'émergence des problématiques environnementales

CONCLUSION

et alimentaires ainsi que le réinvestissement des territoires ruraux – dont la Dordogne est une figure exemplaire – et les dynamiques sectorielles à la confluence du développement local et des marchés globaux requalifient cet arbre quelque peu oublié, voire méprisé, malgré son omniprésence physique. Bénéficiant également d'un investissement scientifique et d'un soutien institutionnel, discrets mais solides, les castanéiculteurs s'appuient sur ces transformations sociétales pour restructurer une filière délitée. Ils revitalisent les vergers existants avec de nouvelles pratiques de gestion et d'exploitation prenant en compte les nouvelles attentes des consommateurs et les caractéristiques écologiques du châtaignier. Si les trajectoires empruntées esquissent des castanéicultures différentes, plus ou moins intensives et plus ou moins équipées technologiquement, toutes cherchent à concilier innovation (de la sélection des arbres à la transformation des fruits en passant par la commercialisation) et valorisation d'un héritage territorial et d'une image « naturelle », locale et bio. Bien qu'il soit peu probable que la filière retrouve sa production d'antan, le châtaignier (fruitier) redevient une ressource territoriale offrant des perspectives d'avenir à une culture multiséculaire. Une dynamique dont ne semble pas (totalement) bénéficier les espaces forestiers. En effet, même si le châtaignier en tant qu'essence forestière pourrait d'une certaine manière profiter du rebond des châtaigneraies, au nom notamment des interdépendances écologiques (ex : pollinisation), le fait est que cette problématique forestière demeure plus confidentielle et moins structurée collectivement malgré des tentatives récentes autour de la demande croissante en bois construction. Objet physique très répandu, sans réelle valeur économique et soutien institutionnel, le châtaignier forestier peine ainsi à faire totalement ressource. La tendance actuelle est bien à son remplacement, du moins sur certaines stations, par des essences alternatives et notamment le pin maritime qui bénéficie d'arguments et d'un réseau d'acteurs (économiques, scientifiques, techniques) autrement plus conséquents. Pourtant, l'implantation de ce résineux ne fait pas consensus au sein même de la filière forestière. Bien que certains voient dans cette ressource l'opportunité de revaloriser des massifs forestiers délaissés, d'autres sont plus nuancés et réinterrogent la pertinence de cet enrésinement sur des surfaces où le châtaignier est encore en station. D'une certaine manière, cette contestation contribue à remettre en lumière et requalifier le châtaignier, au nom notamment de ses vertus écologiques. Mais la combinaison de cette mobilisation, somme toute assez feutrée, et des quelques projets de développement initiés autour du matériau bois peuvent-ils suffire à mettre la filière du châtaignier forestier sur les rails de son homologue agricole ? On peut en douter. Erigé en emblème de la transformation des paysages périgourds, le châtaignier suscite une émotion et fait l'objet d'une réappropriation qui semble largement dépasser le cadre de la filière. Mais essentiellement mû par un réflexe conservatoire, cette forme de patrimonialisation peine à cristalliser les énergies, à fédérer et ne se traduit pas (encore)

CONCLUSION

par de véritables projets de développement local. La ressource reste ici essentiellement symbolique.

Le regard généalogique et exploratoire porté sur le châtaignier dans ce mémoire confirme que le patrimoine constitue un rouage important de sa qualification en tant que ressource territoriale. Largement instrumentalisée et simplifiée par les acteurs économiques et politiques, la relation profonde du châtaignier à l'histoire du Périgord constitue une « bouée de sauvetage » permettant de maintenir à flot et de conserver un avenir à une ressource ayant traversé de nombreuses crises et toujours confrontée à des difficultés persistantes. Pour rappel, le patrimoine est en effet le résultat d'un processus de sélection et d'oubli d'un objet dont la valeur est décrétée suffisamment importante pour qu'on la qualifie aujourd'hui afin de la transmettre demain (LEVY et LUSSAULT (2006). Mais la trajectoire pour le moins contrastée des filières agricoles et forestières permet d'affiner un petit peu l'analyse. Dans le cas agricole, la logique patrimoniale fait tenir ensemble dynamique économique et dimension collective puisque la ressource s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange mais aussi une culture, une histoire, voire une forme d'éthique collective (PECQUEUR, 2002). Cette double reconnaissance marchande et non marchande contribue à doter les produits issus des châtaigneraies périgourdines de qualités spécifiques aux territoires. On retrouve presque ici une logique de terroir facilitant l'insertion du patrimoine productif et de la filière qui les porte dans des projets de développement territorial. En revanche, dans le cas forestier, la patrimonialisation amorcée est beaucoup plus partielle et balbutiante. Certes, sous l'effet des controverses liées à l'enrésinement, le châtaignier tend à devenir le symbole d'une identité locale et de la qualité des paysages. Mais si cette essence semble prise dans un rapport social de communication, ouvrant potentiellement sur un processus de patrimonialisation, plusieurs conditions d'existence manquent à l'appel. La mobilisation collective et la reconnaissance marchande demeurent évanescentes ; ce qui ne permet pas de transcender les frontières privées/publiques et sectorielles/territoriales nécessaires à l'émergence d'une offre spécifique (LANDEL et SENIL, 2009). Le châtaignier forestier demeure en Dordogne une ressource largement générique. Ces deux exemples mettent en lumière les apports et les limites de l'approche patrimoniale. Parmi les apports, on peut noter que la patrimonialisation n'est pas uniquement guidée par des démarches de protection ou de reproduction d'une rente territoriale, voire de logiques de marketing - ce que laisse entendre certaines critiques - mais peut constituer un moyen efficace pour amener les acteurs économiques à s'interroger sur la durabilité de leurs pratiques. D'une certaine manière, la valeur ajoutée que génère le patrimoine les conduit à composer et à mieux prendre en compte la transformation progressive du rapport des populations/consommateurs à leur environnement. Mais le présent mémoire montre aussi que le patrimoine peut être

CONCLUSION

un levier fragile et qu'il ne constitue pas l'unique ressource de la filière du châtaignier. Certains modèles castanéïcoles émergents montrent ainsi que l'innovation n'épouse pas toujours les contours de la patrimonialisation et demeurent largement fondés sur des logiques sectorielles : ils tentent d'appréhender les enjeux contemporains et notamment écologiques à l'aune de solutions essentiellement technologiques et économiques. Par ailleurs, d'un point de vue analytique, l'enquête menée montre bien que si le patrimoine constitue un ressort non négligeable dans la construction et la perpétuation du châtaignier en tant que ressource, les caractéristiques écologiques de l'objet étudié ne sont pas à négliger dans cette construction. Contrairement à ce que laisse parfois entendre l'approche patrimoniale, le milieu géographique ne se réduit pas à un creuset d'histoire et de culture. Le châtaignier est avant tout un objet matériel vivant doté de propriétés et de dynamiques intrinsèques qui orientent sa trajectoire et canalisent les attentes et les usages de cet objet (BRIDGE, 2013). Les différents acteurs des filières forestière et agricole du châtaignier s'appuient sur les caractéristiques écologiques de cet arbre pour valoriser son usage et favoriser sa reconnaissance. Les spécificités biologiques de l'objet sont étudiées et de plus en plus prises en compte, à la fois, dans une optique d'innovation et de qualification marchande des produits issus de son exploitation, mais également en tant qu'outil facilitant sa pérennité et sa résilience sur un territoire soumis aux ravageurs et aux changements climatiques. L'écologie s'inscrit donc dans la construction de la ressource et cette conclusion nous interroge sur notre relation avec les objets physiques. Ces derniers ne sont pas uniquement soumis à notre volonté, et modelés par nos représentations et nos usages mais constituent les fondements de ce processus de construction en offrant, à travers leurs caractéristiques intrinsèques, un certain nombre de possibilités et de contraintes. La ressource est à l'interface des dynamiques écologique et anthropique.

Si ce résultat théorique peut sembler relativement basique pour un géographe, elle ne l'est pas forcément au regard du tournant culturel qui a affecté l'ensemble des sciences sociales et conduit à quelque peu éluder l'importance des dimensions matérielles et biophysiques, y compris parfois au sein de notre discipline. Par ailleurs, d'un point de vue empirique, ce travail d'enquête exploratoire a permis de recueillir un certain nombre d'informations originales sur les ressorts d'une ressource encore peu étudiée à l'échelle territoriale de la Dordogne et rarement saisie sous ses versants à la fois agricoles et forestiers. Mais, l'entrée par ces filières permet-elle d'appréhender l'ensemble des ressorts mobilisables et mobilisés pour transformer le châtaignier en ressource ? En effet, la vision des populations ou même des associations n'a été que peu étudiée, si ce n'est au travers de ce qu'en disaient les acteurs économiques et les animateurs territoriaux. En tant que construit social multidimensionnel participant à qualifier un objet

CONCLUSION

d'origine naturelle en une ressource locale spécifique donc territoriale (PEYRACHE-GADEAU et PERRON, 2010), le paysage aurait pu constituer une entrée féconde pour justement accéder aux liens tissés par les habitants. Sauf qu'au regard du temps imparti et de l'absence initiale de terrains plus précis permettant de travailler les attentes et les usages associées au châtaignier à l'échelle d'un ou plusieurs paysages, cette focale était difficile à mettre en œuvre. De plus, étant donné le poids de pratiques productives dans la transformation du châtaignier et l'objectif exploratoire du stage, les filières constituaient un prisme pertinent pour amorcer la recherche et suivre le processus de construction de ressources à travers les stratégies de gestion, d'exploitation et de distribution. En revanche, on peut penser que l'approche par les paysages offrirait l'opportunité d'enrichir ce premier regard en questionnant de manière plus approfondie les ressorts non-marchands de cette ressource et notamment ses dimensions affectives et sensibles. Surtout que désormais, des zones potentielles d'interdépendance et de friction entre châtaigneraies, forêts de châtaigniers et plantations de pins ont pu être identifiées, notamment dans le sud-est du département. Cela permettrait d'élargir le spectre des valeurs attribuées à ces espaces et de bien vérifier le caractère feutré et évanescent des mobilisations habitantes autour du châtaignier. Plus fondamentalement, cela permettrait de questionner l'influence de l'évolution des représentations paysagères et la part de ces processus de reconnaissance non-marchande dans la construction (ou non) du châtaignier en tant que ressource territoriale.

BIBLIOGRAPHIE

Adaptaclima. *Changements climatiques : quels effets et adaptation pour l'agriculture périgordine ?* Chambre d'agriculture Dordogne, 15 décembre 2011, https://dordogne.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/099_Inst-Dordogne/Documents/Climat/Bilan_Adaptaclimal_Dordogne.pdf.

ARBEZ, CARNUS et KREMER. *Forêts d'hier et de demain : 50 ans de recherches en Aquitaine*. Presses universitaires de Bordeaux, 2018, 244p. ISBN 1-03-000046-8

Archive Départementale de Gironde. *Station de recherches et d'expériences de l'Ecole Nationale de Nancy et de l'annexe du Sud Ouest (1924-1940) sur les projets d'extention du pin maritime en Dordogne. 1940 1924*. Archive Départementale de Gironde, 7 M 661.

Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumes et Horticolas. *Livre Blanc de la Châtaigne*. 2012, <https://issuu.com/areflh/docs/livre-blanc-chataigne-fr/33>.

BAKKER et BRIDGE. *Material worlds ? Resource geographies and the "matter of nature"*. Progress in Human Geography, vol. 30, n° 1, 2006, p. 5 à 27.

BANOS et DEHEZ. *In the eye of the storm: harvesting tree stumps and the energy transition*. Natures Sciences Sociétés, vol. 25, n° 2, 2017, p. 122-33.

BANOS. *L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne : de l'idéologie patrimoniale à la recherche des échappés du territoire*. Parls IV - Sorbonne, 2008, 516p.

BANOS et DEHEZ. *Le bois-énergie dans la tempête, entre innovation et captation ? Les nouvelles ressources de la forêt landaise*. Natures Sciences Societes, vol. Vol. 25, n° 2, septembre 2017, p. 122-33.

BANOS et RULLEAU. *Regards croisés sur l'évaluation économique du patrimoine naturel : de la ressource d'autorité à la petite fabrique des valeurs ?* Annales de Géographie, n° 699, 2014, p. 1193 à 1214.

BERTRAND. *Le paysage entre la Nature et la Société*. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen, vol. 49, n° 2, 1978, p. 239-58.

BORDONOVE. *La Guerre de six cents ans*. Robert Laffont, 1971, 319p. ISBN 978-2-221-01611-4.

BOUJROUF. *Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc*. Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine, n° 102-1, mars 2014.

BOURGUIGNON et BOURGUIGNON. *Le sol, la terre et les champs. Pour retrouver une agriculture saine*. Sang de la Terre-Medial, 2015, 246p. ISBN 2-869585-326-2

BRIANE et JIMENEZ. *Des Châtaigniers et des Hommes - le renouveau de la châtaigneraie dans le sud Européen*. 2016, https://www.canal-u.tv/producteurs/canal_uved/des_chataigniers_et_des_hommes_le_renouveau_de_la_chataigneraie_dans_le_sud_europeen.



BIBLIOGRAPHIE

- BRIDGE. *Material Worlds: Natural Resources, Resource Geography and the Material Economy*. Geography Compass, vol. 3, n° 3, 2009, p. 1217-1244.
- BRIDGE. *Resource geographies 1 : Making carbon economies, old and new*. Progress in Human Geography, vol. 35, n° 6, 2010, p. 820-834.
- BRIDGE. *Resource geographies 2 : The resource-state nexus*. Progress in Human Geography, vol. 8, n° 1, 2013, p. 118-130.
- BROWN et MICHAEL. *A Sociology of Expectations: Retrospecting Prospects and Prospecting Retrospects*. Technology Analysis & Strategic Management, 2003.
- BRUNET, FERRAS et THERY. *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. La Documentation Française, 1992, p. 470.
- BRUNETON-GVERNATORI. *Alimentation et idéologie : le cas de la châtaigne*. Annales, vol. 39, n° 6, 1984, p. 1161-1189.
- BURTON. *The Environment as Hazard*. Guilford Press, 1993, 308p. ISBN 978-0-89862-159-4.
- CASTREE. *Remaking Reality: Nature at the Millenium*. Routledge, 2005, 309p. ISBN 978-1-134-82499-1
- Chambre d'Agriculture Dordogne. *Regards & Prospective*. 2015.
- CHATELLIER et al. *La châtaigne en Périgord, fruit des Temps et des Hommes*. La Lauze, 2007, 192p. ISBN 978-2-35249-011-1.
- CLAVAL. *Géographie culturelle, Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*. Armand Colin, 2012, 321p. ISBN 978-2-200-28155-7.
- COLLETIS et PECQUEUR. *Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement : Le rôle de la proximité géographique*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2018, p.993 à 1011.
- Congrès de l'arbre et de l'eau. *Châtaignes et châtaigniers*. Gallica. 1910.
- Conseil Général de la Dordogne. *Vivre en Périgord : Regards sur la forêt périgourdine*. 2008.
- COULON. *Des différentes manières de croquer le Périgord*. Autrement, 2008. www.cairn.info, <https://www.cairn.info/voyages-en-gastronomies--9782746712188-page-148.htm>.
- CRPF, Nouvelle-Aquitaine. *Diagnostic Forestier sur le territoire du Grand Périgueux*. 2017.
- DE GREGORI. *Resources Are Not ; They Become : An Institutional Theory*. Evolutionary Economics I : Foundations of Institutional Thought, n° 3, 1987, p. 1241 à 1263.

BIBLIOGRAPHIE

DEBARDIEUX. *Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie*. L'espace géographique, vol. 35, n° 4, 2006, p. 340-354.

DEHEZ et BANOS. *Le développement territorial à l'épreuve de la transition énergétique. Le cas du bois énergie*. Géographie, économie, société, vol. Vol. 19, n° 1, mars 2017, p. 109-31.

DEPAIN. *La châtaigneraie périgourdine*. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen, vol. 7, n° 4, 1936, p. 340-365.

DERY. *Le paysage comme ressource*. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, février 2012.

DESHAIES et MERENNE-SCHOUMAKER. *Ressources naturelles, matières premières et Géographie. L'exemple des ressources énergétiques et minières*. Bulletin de la Société Géographique de Liège, n° 62, p. 53-61.

Direction départementale de l'équipement de la Dordogne. *Document de référence préalable à l'établissement d'une charte des paysages*. 1999.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. *Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier*. 2012.

DUPRE. *Classer et nommer les fruits du châtaignier ou la construction d'un lien à la nature*. Natures Sciences Sociétés, vol. Vol. 13, n° 4, 2005, p. 395-402.

DUPUY. *Châtaigneraies : enquête sur la culture et les maladies des châtaigniers - mesures préventives. Lettre du Ministre de l'Agriculture Jean Dupuy, au préfet de Dordogne le 26 mars 1902*. 1902. Archive Départementale de Gironde, 7 M 147.

FRANCOIS, HIRZAK et SENIL. *Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, vol. 5, 2006, p. 683 à 700.

FREMOND. *La région, espace vécu*. Flammarion, 2009. 290p. ISBN 9782081218727.

GAUTIER et BENJAMINSEN. *Environnement, discours et pouvoirs : l'approche political ecology*. QUAE, 2012.

GIEC - Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. *4e rapport de synthèse du GIEC. Changements climatiques 2007 : rapport de synthèse*. 2007, <https://archive.ipcc.ch/>.

GIP, Aménagement du Territoire et Gestion des Risques. *Atlas du risque incendie de forêt de la Dordogne*. 2011.

GLON et PECQUEUR. *Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales ?* Revue de géographie et aménagement, 2006, p. 13 à 22.



BIBLIOGRAPHIE

- BRIDGE et RIOU-NIVERT. *Reboisement et sylviculture des résineux*. Revue forestière française, 1987, p. 12.
- GUMUCHIAN et PECQUEUR. *La ressource territoriale*. Economica, 2007. 252p. ISBN 978-2717852530.
- KRASNODEBSKI. *Challenging the pine : epistemic underpinnings of techno-environmental inertia*. En cours de publication, 2019.
- LAFARGUE et BARRENECHE. *1960-1986 / Bouche de Bétizac : ça castagne dans les châtaigneraies !* INRA, 2016. <http://www.bordeaux-aquitaine.inra.fr/Toutes-les-actualites/70-ans-Bouche-de-Betizac-castagne-dans-les-chataigneraies>.
- LANDEL et SENIL. *Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement*. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, n° Dossier 12, janvier 2009.
- LATOUR. *Politiques de la nature*. La Découverte, 2004. www.cairn.info, <https://www.cairn.info/politiques-de-la-nature--9782707142191.htm>.
- LEBOURGEOIS et al. *Croissance de la châtaigneraie limousine et climat. Réflexion sur la place du Châtaignier dans les prochaines décennies*. AgroParisTech, vol. 64, n° 6, 2012, p. 751-64.
- LEMPIRE. *Le châtaignier, un arbre, un bois résolument européen*. Vol. 198, 2011, p. 10-12.
- LEROYER. *Apparition et diffusion du châtaignier (Castanea sativa) en Dordogne : l'apport de la palynologie*. 2010, p. 193-206.
- LESGOURGUES et DROUINEAU. *Elaboration de nouveaux itinéraires techniques de régénération de la forêt landaise en réponse aux scénarios possibles*. Vol. 6, 2009, p. 101-12.
- LÉVÊQUE. *Les bois paysans en Dordogne*. AgroParisTech, vol. 36, n° 6, 1984, p. 485-96.
- LEVY et LUSSAULT. *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*. Belin, 2006. 1128p. ISBN 978-2-7011-6395-6.
- MARACHE. *Richesse et pauvreté aux champs en Périgord au temps de Jacquou le Croquant*. Histoire Sociétés Rurales, vol. Vol. 37, n° 1, septembre 2012, p. 117-148.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. *Plan National de la Forêt et du Bois, 2016-2026*. 2017. 60p.
- MORA et BANOS. *La forêt des Landes de Gascogne : vecteur de liens ?* VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 14, n° 1, mai 2014.
- MORANGE et SCHMOLL. *Les outils qualitatifs en géographie, méthodes et applications*. Armand Colin, 2016. 224p. ISBN 2200601166.

BIBLIOGRAPHIE

MORINIAUX. *Les français face à l'enrésinement XVIe - XXe siècles*. Paris IV - Sorbonne, 1999. 950p.

PECQUEUR. *Dans quelles conditions les objets patrimoniaux peuvent-ils être support d'activités ?* Revue Montagnes Méditerranéennes, n° 15, 2002, p. 123-29.

PEYRACHE-GADEAU et PERRON. *Le Paysage comme ressource dans les projets de développement territorial*. Développement durable et territoires, vol. 1, n° 2, 2010.

PIJASSOU. *Un bilan économique du Périgord en 1960*. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen, vol. 33, n° 4, 1962, p. 385-394.

PINAUD. *La forêt du Périgord et son poids économique*. Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen, vol. 47, n° 1, 1976, p. 61-83.

PITTE. *Terre de Castanides. Hommes et paysages du Châtaignier de l'Antiquité à nos jours*. Paris Sorbonne, 1986. 471p.

RAFFESTIN. *Pour une géographie du pouvoir*. LITEC, 1980.

ROBIN. *Hypovirulence : les châtaigniers guérissent naturellement du chancre*. Forêt Entreprise, n° 165, 2005, p. 26-29.

SCHROELL. *Les représentations de l'agriculture : entre mythe et réalité*. 2010, 3p.

Syndicat des producteurs de châtaignes de la Dordogne. *La châtaigne en Périgord, fruit des temps et des hommes*. Vol. 1, Périgueux : la Lauze, 2007. 192p. ISBN 978-2-35249-011-1.

Syndicat National des Producteur de châtaignes. *Développer la production de la châtaigne*. 2013.

TANET et HORDE. *L'invention d'un paradis, le Périgord*. Fanlac. 2001. 190p. ISBN 2-86577-233-3.

THOMAS et BUSTI. *Châtaigne ou marron ? Le regard du botaniste*. ENS de Lyon, 2009, <http://biologie.ens-lyon.fr/ressources/Biodiversite/Documents/la-plante-du-mois/chataigne-ou-marron-le-regard-du-botaniste/>.

VALASKAKIS. *Prospective, rétrospective et perspective : Un essai de modélisation du temps*. L'Actualité économique, vol. 51, n° 2, 1975, p. 209.

WHATMORE. *Materialist returns : practising cultural geography in and for a more-than-human world*. SAGE Publications, vol. 13, n° 4, 2013, p. 600 à 609.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration n°1 : ancienne carte postale de feuillardiers (Date ?)	41
Illustration n°2 : feuillardier à l'ouvrage (Date ?)	41
Illustration n°3 : carte postale d'un paysan périgourdin consommant une soupe de châtaignes (Date ?)	43
Illustration n°4 : schéma différenciant le marron de la châtaigne	48
Illustration n°5 : cynips ou <i>Dryocosmus kuriphilus</i>	59
Illustration n°6 : galles présentent sur du châtaignier	59
Illustration n°7 : évolution des précipitations et températures sur 30 ans (1980-2009), sur la station de Douville	61
Illustration n°8 : petite châtaigneraie d'une trentaine d'arbres perdue en pleine forêt périgourdine ..	65
Illustration n°9 : évolution de la production asiatique et européenne (1910 - 2010)	67
Illustration n°10 : jeune verger planté il y a 3 ans et productif dans seulement 5 à 7 ans	70
Illustration n°11 : salon organisé tous les deux ans sur la châtaigne	73
Illustration n°12 : livret présentant le terroir du territoire	73
Illustration n°13 : une utilisation d'outils traditionnelles	78
Illustration n°14 : une multiplication des produits à base de châtaigne	78
Illustration n°15 : jeune taillis de châtaigniers périlclitant	96
Illustration n°16 : châtaigniers morts sur pied en Dordogne	96
Illustration n°17 : répartition en pourcentage des différents peuplements composant les forêts périgourdines	103
Illustration n°18 : couverture du techno-guide	110
Illustration n°19 : exemple d'utilisation du bois de châtaignier	110

TABLE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : catégories d'acteurs interrogés	25
Tableau n°2 : évolution des surfaces de châtaigneraies au cours du XIX ^e et XX ^e siècle	40

TABLE DES CARTES

Carte n°1 : localisation des bassins d'implantation du châtaignier au dernier maximum glaciaire	30
Carte n°2 : climat et pluviométrie du Périgord	33
Carte n°3 : Relief et cantons de la Dordogne	33
Carte n°4 : projet d'implantation du pin maritime en Dordogne - Date 1926	46
Carte n°5 : le Chili est aujourd'hui devenu une des aires géographiques de production de châtaignes	87
Carte n°6 : sites collectifs en fonctionnement employant du bois énergie dans le département	101

¹ p.6 - Unité Environnement, Territoires et Infrastructures

² p.6 - Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

³ p.18 - Même si ce n'est pas le cœur du présent mémoire, on peut néanmoins souligner que l'hypothèse de convergence des enjeux écologiques et territoriaux portés par le courant des ressources territoriales est elle-même discutable et discutée (DEHEZ et BANOS, 2017).

⁴ p.29 - Immense glacier continental des régions polaires qui, se fracturant en bord de mer, forme les icebergs (CNRTL, 2019).

⁵ p.29 - Les faibles quantités de pollen retrouvées, correspondant à l'époque mentionnée, ne permettent pas d'attester la probabilité certaine de la présence du châtaignier dans cette zone (Entretien de GALOP par BRIAN et JIMENEZ, 2016).

⁶ p.36 - espritdepays.com

⁷ p.60 - Centre de recherches et d'expérimentations de la filière Fruits et Légumes d'Aquitaine

⁸ p.63 - Les grandes cultures représentant 130 000 ha de surface soit 35% du département et la pomme et la noix plus de 90% des surfaces de vergers (Chambre d'Agriculture de la Dordogne, 2019).

⁹ p.64 - Une coopérative agricole est une entreprise créée par des agriculteurs qui valorise leur produit à travers la collecte, la distribution et éventuellement la transformation (Chambre d'Agriculture de la Dordogne, 2019).

¹⁰ p. 100 - Interprofession de la filière forêt-bois en Dordogne (<https://www.interbois.fr/interbois.html>)

ANNEXES 3

ÉVOLUTION DES SURFACES DE CHÂTAIGNERAIES EN DORDOGNE

Source : MB

Date	Surface (ha)	Sources
1800	85472	DEPAIN, 1936.
1835	98000	Enquete Brard, Archives départementales de la Dordogne, 6 M 531, in CHATELLIER et al., 2007
1848	98500	Statistique générale de la France, in CHATELLIER et al., 2007
1862	76000	Statistique générale de la France, in CHATELLIER et al., 2007
1870	71000	DEPAIN, 1936.
1880	57000	DEPAIN, 1936.
1910	52000	Châtaignes et châtaigniers, 1910
1929	4350	Statistique générale de la France, in CHATELLIER et al., 2007
1930	2300	DEPAIN, 1936.
2007	1000	Statistique générale de la France, in CHATELLIER et al., 2007
2010	665	Agreste, 2010
2012	1500	Livre Blanc de la Châtaigne, 2012

ÉVOLUTION DES SURFACES FORESTIÈRES EN DORDOGNE

Source : MB

Date	Surface forêt (ha)	% de surface forestière	Sources
1800	228264	25,19%	DEPAIN, 1936.
1862	201044	22,19%	Direction départementale de l'équipement de la Dordogne, 1999.
1908	253680	28,00%	PINAUD, 1976.
1912	255778	28,23%	MORINIAUX, 1999
1930	255778	28,23%	DEPAIN, 1936.
1948	308040	34,00%	PINAUD, 1976.
1958	289920	32,00%	PINAUD, 1976.
1976	353340	39,00%	PINAUD, 1976.
1992	396749	43,79%	Direction départementale de l'équipement de la Dordogne, 1999.
1993	390902	43,15%	MORINIAUX, 1999
2013	408000	45,03%	IGN, 2009-2013

ANNEXES 4

EXEMPLE D'UNE GRILLE D'ENTRETIEN POUR UN ACTEUR SCIENTIFIQUE

Source : MB

Entretien semi-directif (scientifique)		
Acteur	Nom de l'organisme / Fonction	Adresse
Téléphone	Mail	Date et heure de l'entretien
Présentation/Introduction		
Présentation de l'acteur et de sa fonction	Présentation de l'organisme	Son lien avec la filière castanéicole
Pouvez-vous présenter ?	Quelle est sa mission principale ?	A quel niveau intervenez-vous sur la filière castanéicole ?
Quel est votre métier/votre fonction ?	Quelles sont les expérimentations que vous menez ici ?	Quel impact a ou peut avoir votre organisme sur la filière ?
Depuis combien de temps exercez-vous ?		
Questions générales		
Qu'est-ce que vous pouvez me dire sur la place du châtaignier en Dordogne ?		
Que pouvez-vous me dire sur l'état de la filière castanéicole ?		
Quels sont les enjeux actuels autour du châtaignier ?		
Quelles sont les difficultés auxquelles il doit faire face ?		
Les enjeux autour du châtaignier		
Le châtaignier, une essence résiliente et vectrice de biodiversité ?		
Que pouvez-vous me dire sur la pérennité et le comportement des châtaigniers face au réchauffement climatique ?		
Est-ce que c'est une donnée qui est prise en compte par vos services ? Comment est-elle mobilisée ?		
Quels impacts ont les ravageurs sur les châtaigniers et quels sont les moyens mis en place pour lutter ?		
Pensez-vous que les castanéiculteurs peuvent faire face à toutes ces maladies ?		

ANNEXES 4 (suite)

Quels sont les intérêts écologiques du châtaignier (modèle cultural favorisant la biodiversité, luttant contre les incendies et respectant les sols, etc.) ?

Dans l'objectif d'une transition énergétique, on cherche à développer le bois-énergie en augmentant les surfaces de pin maritime, est-ce que vous pensez que le châtaignier pourrait être utilisé comme bois énergie ?

Une patrimonialisation ou un désintérêt culturel ?

Est-ce que le châtaignier peut être considéré comme un arbre patrimonial en Dordogne ?

Si oui, est-ce que des actions sont mis en place pour le requalifier, le mettre en valeur ?

Qu'est-ce que le châtaignier vous évoque ou alors représente-t-il quelque chose pour vous ?

Est-ce qu'on assiste à un renouveau de l'image du châtaignier auprès du public (production locale, traditionnelle, bon pour la santé, l'environnement, etc.) ?

Le châtaignier est-il ou peut-il être un élément de valorisation du paysage périgourdin ?

Un potentiel économique sur lequel travailler ?

Y a-t-il du potentiel autour de la culture du châtaignier ? (diversification, des produits, potentiel sur le développement énergétique, apport nutritif important)

Y a-t-il des projets concernant le développement de la filière castanéicole en Dordogne ?

J'ai entendu que la filière tendait à se restructurer, que pouvez-vous me dire la dessus ?

Comment envisagez-vous son développement dans les prochaines années/décennies

Et concernant, une autre filière bois, que pouvez-vous me dire sur l'exploitation du pin maritime en Dordogne ?

Est-ce qu'il y a une concurrence et donc des conflits qui se créaient entre l'extension du pin maritime et le châtaignier ?

Que pensez-vous de l'extension du pin maritime en Dordogne ?

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	2
ABRÉVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
I/ LA RESSOURCE TERRITORIALE : ENTRE DYNAMIQUES ANTHROPIQUES ET ÉCOLOGIQUES	11
1.1 Les ressources territoriales	13
1.1.1 De la ressource allouée à la ressource révélée et activée	13
1.1.2 Le patrimoine, un ressort majeur de la ressource territoriale	15
1.2 La ressource territoriale à l'épreuve de l'environnement	16
1.2.1 Apports et limites	17
1.2.2 Vers une autre géographie des ressources	18
1.3 Approches généalogique et exploratoire	19
1.3.1 Les apports d'un regard rétrospectif	20
1.3.1.1 Retracer les dynamiques passées d'une ressource et des attentes associées	20
1.3.1.2 Du travail bibliographique à la mobilisation des archives	21
1.3.2 L'approche exploratoire : une lecture à partir des enjeux et des stratégies d'acteurs	22
1.3.2.1 Des enjeux nouveaux à définir pour explorer le futur de cette ressource	22
1.3.2.2 Les outils d'enquêtes mobilisés	23
II/ LA DORDOGNE, UN TERRITOIRE INFLUENCÉ PAR L'ESSENCE CHÂTAIGNIER	27
2.1 Un arbre rapidement domestiqué	29
2.1.1 L'arrivée du châtaignier en France et sa diffusion en Dordogne	29
2.1.1.1 Le châtaignier, essence exogène ou endémique ? L'apport des données palynologiques	29
2.1.1.2 Les ressorts anthropiques de l'implantation du châtaignier en France et en Périgord	30
2.1.1.3 Les facteurs biophysiques et écologiques de l'acclimatation du châtaignier en Dordogne	31
2.1.2 Un arbre au coeur du territoire	34
2.1.2.1 Une culture portée par les nécessités alimentaires à la fin du Moyen Âge	34
2.1.2.2 L'Âge d'or - du XVII ^e au XIX ^e siècle	35
2.2 Le XIX^e siècle, les prémices de la déchéance du châtaignier	37
2.2.1 Des bouleversements dans l'agriculture périgourdine	37
2.2.1.1 Une modernisation des pratiques agricoles et industrielles	37

TABLE DES MATIÈRES

2.2.1.2	Apparition des ravageurs et début de l'exode rural	39
2.2.2	Stratégies de déqualification et remplacement du châtaignier déprécié	41
2.2.2.1	Un modèle cultural stigmatisé	41
2.2.2.2	Le pin maritime (déjà) une alternative ?	43
2.3	Une essence qui aurait pu retrouver ses lettres de noblesse	47
2.3.1	Des tentatives de revalorisation	47
2.3.1.1	Une résistance symbolique	47
2.3.1.2	Le marron : une mode permettant de requalifier cette ressource ?	48
2.3.2	Des engagements forts en faveur de la filière	49
2.3.2.1	De la reconnaissance institutionnelle à la mobilisation des acteurs	49
2.3.2.2	Un déclin inéluctable	50
III/	LES NOUVELLES PROMESSES DE LA FILIÈRE CASTANÉÏCOLE	55
3.1	Les changements d'un modèle confronté à de nombreux défis	57
3.1.1	Un arbre et des pratiques d'exploitation qui demeurent sous pression	57
3.1.1.1	Les ravageurs, une problématique toujours plus d'actualité ?	60
3.1.1.2	Le changement climatique, un nouveau facteur aggravant	60
3.1.2	Une filière entre professionnalisation et nouveaux défis	63
3.1.2.1	Une filière qui se concentre sur le frais	63
3.1.2.2	Des enjeux de production liés à l'augmentation de la demande	67
3.2	L'émergence d'un modèle « agrobiologique »	73
3.2.1	La maîtrise des procédés de transformation comme outil d'émancipation	74
3.2.1.1	Un marché vacant à s'approprier	74
3.2.1.2	D'un fruit aux qualités insoupçonnées à une diversité des productions	75
3.2.2	Une stratégie patrimoniale entre ancrage territorial et image verte	77
3.2.2.1	Villefranche-du-Périgord, "le Pays du châtaignier"	77
3.2.2.2	Une image naturelle du produit mise en avant	78
3.2.3	Des pratiques d'exploitation dans le respect de l'environnement	79
3.2.3.1	Une approche de la ressource châtaignier réinterrogée	79
3.2.3.2	De nouvelles pratiques pour une diversité des cultures	80
3.3	Innovation et échanges internationaux : une stratégie prometteuse	82
3.3.1	Une industrialisation verte de la filière castanéïcole	83
3.3.1.1	Une déqualification du modèle actuel	83
3.3.1.2	L'industrialisation de la transformation par la conquête de nouveaux marchés	84
3.3.2	Une stratégie internationale	85
3.3.2.1	De la conquête de nouvelles terres	85
3.3.2.2	... à l'adaptation des systèmes de production locaux	87

TABLE DES MATIÈRES

IV/ UNE ESSENCE FORESTIÈRE ENTRE INVISIBILITÉ ET CONTROVERSES	93
4.1 Le châtaignier, entre essence secondaire et « ennemi »	95
4.1.1 Une mutation des dynamiques forestières	95
4.1.1.1 Le dépérissement du châtaignier, un phénomène multifactoriel	95
4.1.1.2 Le retour en grâce des résineux ?	97
4.1.2 L'opposition de deux modèles d'exploitation	98
4.1.2.1 Le châtaignier, un matériau bois peu valorisé et déclinant	98
4.1.2.2 Les attraits du pin maritime, de son tissu industriel et de ses marchés	101
4.2 Vers une contre-offensive du châtaignier	105
4.2.1 Un dépérissement prétexte ?	105
4.2.1.1 Critique du modèle productiviste associé au développement des résineux	105
4.2.1.2 Entre nouvelles pratiques et innovation génétique, une solution d'avenir ?	107
4.2.2 Une filière bois châtaignier en quête de reconnaissance	109
4.2.2.1 Un travail de normalisation du matériau bois	109
4.2.2.2 Privilégier les marchés spécialisés aux marchés de masse	111
4.2.3 Quand la menace fait surgir le patrimoine	112
4.2.3.1 Le châtaignier, une composante identitaire des paysages périgourdins	112
4.2.3.2 La préservation de la biodiversité, un nouvel atout	113
CONCLUSION	116
BIBLIOGRAPHIE	121
TABLE DES ILLUSTRATIONS	126
TABLE DES TABLEAUX	127
TABLE DES CARTES	128
GLOSSAIRE	129
ANNEXES	130
TABLE DES MATIÈRES	135
RÉSUMÉ / ABSTRACT	138

RÉSUMÉ

Les espaces forestiers, quelque peu délaissés pendant la période des « Trente Glorieuses », connaissent un regain d'intérêt à la faveur de la transition écologique et énergétique, et des mobilisations sociales. Ceux-ci sont ainsi au cœur de nombreux conflits d'aménagements et ils sont considérés comme capables de concilier croissance économique et contribution écologique via notamment les stratégies d'atténuation au changement climatique. Le pin maritime constitue une essence privilégiée en Nouvelle-Aquitaine. Bénéficiant d'un fort soutien institutionnel, d'un puissant tissu industriel et de plusieurs décennies de travaux de recherche, l'exploitation de ce résineux tend à devenir un modèle aux dépens d'autres cultures sylvicoles comme le châtaigner.

Troisième essence française après le chêne et le hêtre, le châtaignier est omniprésent en Dordogne et son fruit a constitué pendant longtemps l'alimentation de base des Périgourdiens. Mais depuis plusieurs décennies, les observateurs semblent insister sur le déclin de cet arbre et lui prédisent un avenir incertain. Dépérissant, il est peu à peu remplacé par le pin maritime. Cependant, à partir des années 90, certains relèvent l'émergence d'un semblant de réorganisation et de modernisation des filières. À travers une double approche temporelle, ce mémoire analyse les dynamiques passées et présentes du châtaignier en Dordogne, détaille les stratégies et actions menées par les acteurs et les atouts et pressions qui impactent le développement de cette ressource, afin d'évaluer des perspectives pour cet objet controversé.

mots-clés : massif forestier ; châtaignier ; Dordogne ; ressource territoriale ; pin maritime ; filière forestière ; filière agricole ; acteurs économiques ; marges sociales et écologiques ; patrimoine ; stratégies d'exploitation ; écologie ; trajectoires.

ABSTRACT

Forest areas, somewhat neglected during the period of the "Trente Glorieuses", are experiencing renewed interest in favor with the ecological and energy transition, and social mobilization. Thus, they are at the heart the development of many conflicts and regarded as able to reconcile economic growth and ecological contribution, notably through mitigation plans to climate change. The maritime pine is a privileged specie in New Aquitaine. Benefiting from strong institutional support, a strong industrial fabric and several decades of research, the exploitation of this softwood tends to become a model at the expense of other silvicultural crops such as chestnut.

The third French species after oak and beech, the chestnut is ubiquitous in the Dordogne and its fruits have long been the staple diet of the Périgourdiens. But for several decades, observers seem to insist on the decline of this tree and predict an uncertain future. Deceiving, it is gradually replaced by the maritime pine. However, since the 1990s, some people have noted the emergence of a semblance of reorganization and modernization of the sectors. Through a dual temporal approach, this thesis analyses the past and present dynamics of the chestnut tree in Dordogne, details the strategies and actions carried out by the actors and the assets and pressures that impact the development of this resource, in order to evaluate prospects of this controversial object.

keywords : forest ; chestnut ; Dordogne ; territorial resource ; maritime pine ; wood industry ; agricultural sector ; economic actors ; social and ecological margins ; patrimony ; productivity strategies ; ecology ; trajectories.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné **Médéric Bastard**,
déclare être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie
d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En
conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire
ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant le **31 / 08 / 2019**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers et mémoires**

Présidence de l'université
40 rue de rennes - BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

